LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: Ensoleillé. Maximum près de 7. Aperçu pour demain: Ensoleillé et frais. Détails en page 6.

20 CENTS

Vol. LXVII - No 250 | Montréal, jeudi 30 octobre 1975 | Saint Marcel

André Guay se résigne à prendre sa retraite

André Guay

par Jean-Pierre Charbonneau

Parce qu'il ne pouvait plus supporter l'hostilité plus ou moins déclarée de plusieurs de ses confrères de l'état-major, le directeur adjoint André Guay de la police de la CUM a présenté hier sa démission au Conseil de sécurité publique.

Réunis en assemblée régulière hier, les membres du Conseil de sécurité ont accepté la démission de M. Guay ainsi que la condition qu'il avait préalablement posée, soit de se faire rembourser les frais d'avocats qu'il a dû encourir par suite des accusations disciplinaires portées contre lui l'hiver dernier par le directeur de la police, M. René Daigneault.

Ses frais s'élevaient à $17,000 et il y a quelque temps, le Conseil de sécurité avait rejeté une première demande de M. Guay. Confronté avec le cas de l'ex-directeur de la police de Montréal, M. Jean-Jacques Saulnier, le Conseil avait indiqué alors que dans ce cas l'intéressé avait été remboursé parce qu'il avait accepté de remettre sa démission et de mettre fin à la guérilla judiciaire qu'il avait entreprise par suite d'un jugement défavorable de la Commission de police du Québec.

Le dossier de M. Guay était différent puisqu'après enquête, la Commission de police lui avait donné raison en empêchant sa destitution et en ordonnant sa réintégration dans ses fonctions. Ce jugement est intervenu, rappelons-le, le 27 juin dernier.

Il a été impossible hier d'obtenir des commentaires de M. Guay qui quittera définitivement son poste demain. Son avocat, Me Philippe Gélinas, s'est refusé quant à lui à faire tout commentaire n'ayant eu aucune autorisation en ce sens de son client.

Le président du Conseil de sécurité, Me Paul-Emile L'Ecuyer, s'est montré lui aussi très discret. Il a toutefois confirmé la demande conditionnelle de M. Guay ainsi que la décision publique du Conseil de sécurité. Il a ajouté que la pension de M. Guay entrera en vigueur à compter du 2 janvier prochain et que d'ici là, le démissionnaire jouira de ses congés annuels accumulés.

Selon les contrats en vigueur à la police de la CUM, M. Guay devrait retirer une pension annuelle de l'ordre de $19,000 et il pourra bénéficier également d'une somme d'environ $50,000 provenant de sa banque de journées de maladie.

Appelé à commenter la nouvelle, le directeur Daigneault a indiqué qu'il ne pouvait dire quoi que ce soit étant donné qu'il avait été le dernier informé dans cette affaire et qu'il n'avait pas eu l'occasion de rencontrer M. Guay au préalable. Tout s'est fait entre l'intéressé et le Conseil de sécurité.

Voir page 6: André Guay

au sommaire

■ Les cuisiniers de LG-2 obtiennent les garanties qu'ils réclament
■ Un candidat à l'échevinage se retire pour protéger femme et enfants — page 3
■ Assurance-chômage: des changements rétrogrades — un éditorial de Claude Ryan
■ La chiquenaude d'Anouar Sadate: un commentaire de Georges Vigny
■ Le voyage en Iran: un commentaire de Michel Roy — page 4
■ Le panier à provisions: de quelques mythes sur les protéines — page 10
■ Le Barreau promet sa coopération aux mesures anti-inflationnistes — page 11
■ Les échecs — page 12

La période "d'essai loyal"

Les contrôles s'appliqueront pendant au moins deux ans

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral ne possède aucun projet de gel proprement dit, advenant l'échec de son programme sélectif pour combattre l'inflation durant les deux ou trois prochaines années.

Ces précisions ont été fournies hier à la Chambre des Communes par le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, en réponse aux questions de l'opposition, notamment de M. Robert Stanfield, qui voulait savoir si le gouvernement entendait imposer un gel pur et simple si les mesures actuelles de contrôle échouaient.

"Nous n'avons aucun projet du genre", a répondu M. Macdonald en précisant qu'il faudrait au moins deux ans et peut-être trois pour évaluer les résultats du programme actuel."

Après cette période d'essai loyal, le ministre promet une évaluation pouvant déboucher sur une des trois hypothèses suivantes: prolonger le programme actuel, l'abolir complètement ou le renforcer de façon à obtenir l'effet recherché, à savoir une baisse du taux d'inflation à 4% par année du 10½% enregistré au cours des trois dernières années.

M. Macdonald a, par ailleurs, critiqué la décision du gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique d'imposer un gel absolu des prix sur les biens et services essentiels jusqu'au 1er janvier 1975.

Le gouvernement néo-démocrate de M. Barrett a imposé ce gel pour pallier les failles décelées dans le programme fédéral relativement au contrôle de la hausse des prix.

M. Macdonald croit que ce gel fera plus de tort que de bien, car les compagnies se reprendront en janvier prochain et les consommateurs seront alors frappés d'un seul coût de hausses, qui auraient autrement été échelonnées sur une plus longue période.

M. Macdonald souhaite, par ailleurs, la tenue d'une nouvelle rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances mais n'a pas encore arrêté de date précise pour cette conférence.

On sait que l'Ontario a promis son entière coopération si les failles de la loi étaient corrigées relativement au contrôle de la hausse des prix. Le Québec a promis de mettre sur pied sa propre commission de contrôle mais on ne connaît pas encore la nature et l'étendue de l'organisme projeté par le gouvernement Bourassa.

L'étude détaillée en commission parlementaire du projet de loi sur les mécanismes du programme anti-inflationniste commence aujourd'hui à Ottawa.

Le président du bureau de contrôle, M. Jean-Luc Pepin, doit, de son côté, faire une déclaration aujourd'hui, mais son bureau a déjà rendu publique la liste des quelques 1,500 entreprises, soumises au programme fédéral de lutte contr l'inflation.

Ces grosses firmes de plus de 500 employés devront tenir à jour leurs livres afin de faciliter le contrôle gouvernemental. Le refus de se conformer aux limites de 10% pourra entraîner des sentences d'emprisonnement allant jusqu'à cinq ans et des amendes illimitées.

Au Sénat, M. Eugene Forsey, libéral ontarien, a suggéré que députés et sénateurs donnent l'exemple en refusant l'augmentation de $2,422 qu'ils recevront en janvier 1976, hausse qu'ils avaient pris soin de se voter avant l'annonce du pro-

Voir page 6: Les contrôles

Scène croquée hier à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal où les étudiants "réfléchissent aux problèmes de la vie universitaire", comme gage de leur solidarité avec leurs confrères du département de sociologie. Vu que le doyen n'est pas revenu sur ses positions, la réflexion se prolongera aujourd'hui et demain.

(Photo Alain Renaud)

L'exemption de base sera portée à $2,091

OTTAWA (PC) — L'exemption personnelle de base des contribuables canadiens passera de $1,878 à $2,091 pour l'année d'imposition 1976 en raison du régime d'indexation des impôts sur le revenu des particuliers appliqué par le fédéral depuis 1973.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a en effet annoncé hier que les exemptions personnelles et les paliers d'imposition seraient relevés de 11.3 pour cent en 1976, ce qui entraînera une réduction des recettes fédérales de l'ordre de $1.025 milliard.

L'exemption de personne mariée passera parallèlement de $1,644 à $1,830; la déduction accordée aux personnes âgées et aux invalides de $1,174 à $1,307; et l'exemption maximale pour les enfants à charge de moins de 16 ans de $352 à $392, et celle pour les adolescents âgés de 16 ans et plus de $648 à $719.

Ce pourcentage de 11.3 pour cent a été établi d'après l'indice des prix à la consommation révisé par Statistique Canada en août 1976, et obtenu en divisant l'indice moyen pour la période de 12 mois se terminant en septembre 1975 par la moyenne correspondante pour la période de 12 mois se terminant en septembre 1972.

Selon le ministre des Finances, les contribuables déduits à la source devraient pouvoir bénéficier de cette hausse des exemptions et des déductions dès janvier 1976.

Concrètement, un contribuable célibataire qui gagne $5,000 paiera $304 en impôt fédéral en 1976, contre $373 en 1975, épargnant ainsi $66. Un célibataire gagnant $10,000 paiera $1,647 en 1976 contre $1,750 en 1975 (épargne de $103) et celui gagnant $20,000, $5,164 contre $5,469 (épargne de $305).

D'autre part, un contribuable marié ayant deux personnes à charge de moins de 16 ans versera en impôt au fédéral $8 s'il gagne $5,000 contre $26 en 1975, $1,054 s'il gagne $10,000 (contre $1,206) et $4,326 s'il gagne $20,000 (contre $4,690). Les épargnes réalisées seront ainsi respectivement de $20, $152 et $364.

En pourcentage, toutefois, les épargnes réalisées par les contribuables célibataires vont de 18.5 pour cent pour ceux gagnant $5,000 à 5.6 pour cent pour ceux ayant des revenus de $20,000 par année. Chez les contribuables mariés, les pourcentages varient de 71.4 pour cent ($5,000 par année) à 7.8 pour cent ($20,000 par année).

Les étrangers évacuent en masse le Liban ravagé

(D'après AP, Reuter, AFP et CP) — Alors que les combats font rage dans les rues de Beyrouth, les étrangers évacuent à un rythme accéléré le Liban. Certains sont pris dans les hôtels du front de mer, et les forces de sécurité sont intervenues hier sous escorte blindée pour évacuer ceux pris au Holiday Inn et au St-Georges et au Phoenicia, enjeu de la dernière phase de la guerre civile.

Les dernières vingt-quatre heures ont fait un minimum de cent morts et la dernière indication, de source libanaise, qu'un cessez-le-feu serait forgé d'ici à demain, laisse tout le monde sceptique.

L'acharnement haineux des combattants dont font état les correspondances de presse laisse craindre un véritable carnage et, tant dans les milieux des Nations unies qu'à Washington, l'alarme semble être donnée. Comme en réponse, le Caire a fait savoir hier que le gouvernement égyptien était prêt à participer à toute initiative pour mettre fin aux combats qui défigurent Beyrouth et font des dégâts irréparables. Quant aux victimes, nul n'est en mesure de dire dans quelle proportion la population civile, otage et caution, est frappée.

Le sang manque dans les hôpitaux, et des combats sont signalés dans certaines agglomérations de la montagne, dont Zahlé. La rue est abandonnée aux seules milices et la capitale libanaise agonise. La rage des combattants tient aujourd'hui du désir de revanche plutôt que de considérations politiques. Aux ravages des bombes s'ajoutent ceux des incendies échappant à tout contrôle et pour lesquels au-

Voir page 6: Le Liban

Franco continue de lutter contre la mort

MADRID (d'après AP, AFP et Reuter) — Après avoir connu durant la nuit de mardi d'importantes et graves complications circulatoires, le général Franco a passé une journée calme hier et son état est resté stationnaire, selon un bulletin médical publié en soirée.

De bonne source, on déclarait hier soir que le chef de l'Etat espagnol "a repris même quelques couleurs" et qu'au palais du Pardo l'atmosphère "est modérément plus optimiste". On ajoute que le caudillo s'alimente principalement avec du lait, et

Voir page 6: Général Franco

Le PQ ne voit à Québec qu'incompétence et incurie

par Pierre O'Neill

La société est bloquée et le malaise social est généralisé, déclare le Parti québécois en souhaitant que le peuple réagisse vigoureusement, reprenne confiance et retrouve le respect de ses institutions politiques.

A l'occasion du deuxième anniversaire de la victoire libérale de 1973 et à quelques jours de la rentrée parlementaire, les dirigeants du parti donnaient hier au secrétariat central de Montréal une conférence de presse pour rendre un jugement public sur la "performance" du gouvernement Bourassa.

Encouragés par les conclusions du dernier sondage CROP, ils étaient nombreux et enthousiastes. De l'exécutif national, participaient: Mme Jocelyne Ouellet, M. Pierre Renaud, M. Camille Laurin, M. Charles Tremblay, M. Bernard Landry, M. Alain Marceau (Gaspésie) et M. Jérôme Proulx. Ils étaient entourés du président du parti, M. René Lévesque, du chef parlementaire, M. Jacques-Yvan Morin, du député de Lafontaine, M. Marcel Léger et du député de Saint-Jacques, M. Claude Charron.

Ainsi qu'il fut permis de le déceler au cours de ces dernières rencontres avec les journalistes, les dirigeants du PQ sont disposés à parler de n'importe quoi mais le moins possible de l'hypothèse de la formation d'une troisième force politique. Surtout depuis la publication du sondage CROP qui indique que 36 pour cent des Québécois y sont favorables. C'est cette inquiétude que M. Jacques-Yvan Morin résume bien en déclarant: "Nous ne le craignons pas mais pensons que ce serait créer une inutile confusion".

Quant à ce deuxième mandat de l'administration Bourassa, le Parti québécois n'en retient rien d'autre que des manifestations d'incompétence et d'incurie ainsi qu'un manque d'imagination et d'initiative:

— l'absence de concertation entre les divers partenaires de la vie économique (syndicats, patronat, coopératives et Etat), conduit à l'affrontement et à la méfiance généralisée;

— l'incapacité de s'attaquer au chômage surtout dans les régions défavorisées;

— le report de plusieurs mois de l'augmentation prévue du salaire minimum;

— l'absence de politique du transport en commun;

— le déficit olympique qui continue à grossir sans contrôle;

— le manque d'inspecteurs et les failles dans la législation concernant la sécurité du travail, qui entraînent des maladies industrielles et tuent des travailleurs;

— l'assurance-automobile au Québec où les primes sont les plus élevées au Canada;

— l'habitation où les mises en chantier diminuent et les démolitions dépassent le nombre de nouveaux logements;

— les statistiques démontrant que la gestion économique du gouvernement Bourassa a sans cesse été déficiente.

C'est ce bilan peu reluisant qui inspire au Parti québécois la détermination devant lui permettre de jouer à fond son rôle d'opposition. A cet égard, le PQ proposera à l'Assemblée nationale, dès la reprise des travaux, un train de mesures d'urgence:

— un programme de relance économique susceptible de diminuer le chômage qui s'annonce pour cet hiver, programme axé sur une accélération des travaux publics régionaux et la construction de logements sociaux et d'habitations au moyen de subventions pour les maisons neuves;

— la hausse à $3.00 l'heure du salaire minimum ainsi que des pensions de vieillesse;

— le contrôle rigide des prix des aliments, des médicaments, de l'essence, du gaz et de l'électricité;

— taxation des gains de capitaux surtout de ceux qui proviennent de la spéculation foncière, et indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers;

— coupures des dépenses gouvernementales, notamment à la baie James et dans l'organisation des jeux Olympiques.

QUAND VOUS ACHETEZ UN DICTIONNAIRE EN 1975
assurez-vous qu'il s'agit bien d'un dictionnaire • de 1975
chez votre libraire exigez un:
PETIT LAROUSSE
édition 1975

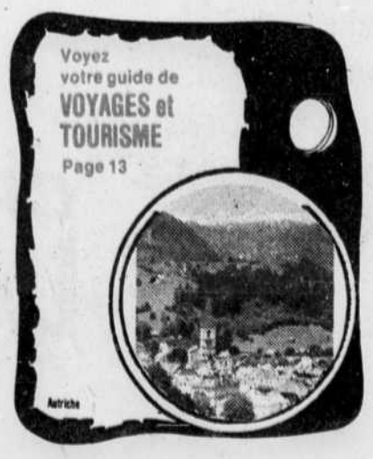

Cédez au plaisir. Au Château Champlain.

Du plaisir et des surprises comme vous n'en avez jamais eus. Comme seuls nous pouvons vous en offrir.

Laissez-passer pour le spectacle du Caf' Conc'

Oui, après un dîner au Tournebroche, à l'Escapade ou au Neufchâtel, nous vous offrons le French-cancan à nos frais, tous les soirs du lundi au vendredi, à 23h15.

Le repas du midi à compter de $2.95

Le repas du midi à compter de $2.95. Et pas n'importe où. A l'Escapade, s'il-vous-plaît! Au sommet du Château Champlain avec la ville à vos pieds.

Prendre un repas au Tournebroche, c'est déguster la cuisine que faisait votre grand-mère (si votre grand-mère était provençale et qu'elle cuisait son pain dans un four en briques). Un pain tout chaud, qui fait fondre le beurre sur lequel vous tartinez un délicieux pâté de campagne juste pour vous aiguiser l'appétit avant de choisir au menu: le rosbif ou le cochon de lait ou . . .

Stationnement gratuit

Offrez-vous le Tournebroche, le Neufchâtel, l'Escapade ou le Caf' Conc'; nous vous offrirons le stationnement gratuit. Voilà une aubaine.

Le plaisir d'une soirée à deux pour $12

Vous avez peut-être eu la mauvaise fortune de dîner ailleurs, mais vous voulez finir la soirée en beauté. Venez au Château Champlain. L'éblouissant spectacle du Caf' Conc' vous y attend. La danse. Un café. Un digestif. Le stationnement au garage. Ne manquez pas ça. Le rideau s'ouvre à 23h15.

Du homard frais à la mesure de votre appétit

Du rosbif chaud et toutes sortes d'autres plats de même qualité. Cela fait partie du plaisir de dévorer des yeux le dîner-buffet de l'Escapade. Un autre plaisir: le dîner dansant au son d'un orchestre, la tête dans les étoiles. Mais vous aimez peut-être mieux les tête-à-tête?

Un dîner d'apparat à la française

Oui, on célèbre encore la grande cuisine à Montréal: au Neufchâtel. On ne fait pas que manger au Neufchâtel. On déguste.

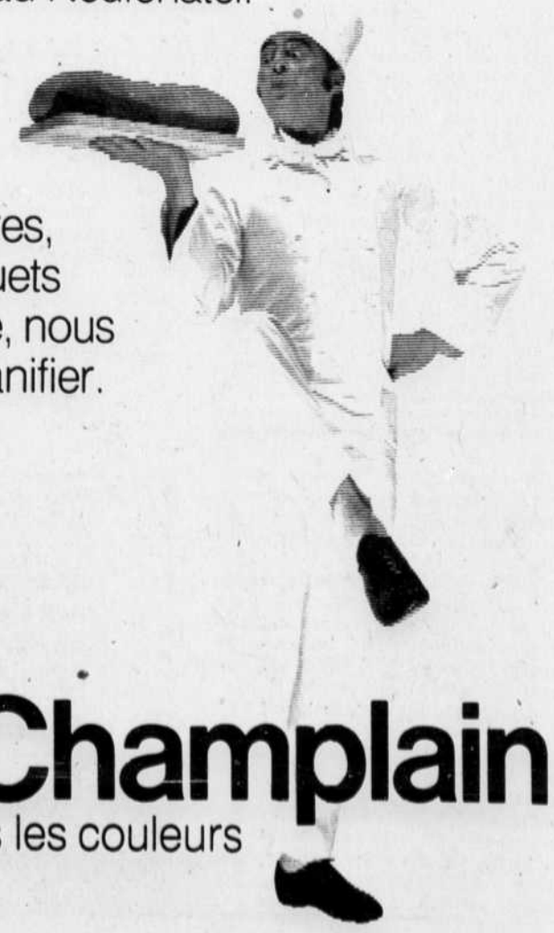

Le plaisir de fêter

La Fête des Pères, des Mères, les anniversaires, les banquets de noces tout ce qui se fête, nous pouvons vous aider à le planifier. C'est ça le plaisir de fêter sans aucun souci. Composez 878-1688.

Ne soyez pas égoïste, offrez les plaisirs du Château Champlain aux autres. A vos amis en visite, à vos relations d'affaires. Invitez-les à demeurer chez nous.

S'inscrire au Château Champlain donne droit à deux billets gratis pour le spectacle du Caf' Conc' à 23h15, du lundi au vendredi.

Pour réserver, composer 878-1688.

CP Hôtels

Le Château Champlain

Du plaisir de toutes les couleurs

LG-2

Cuisine contre garanties

par Louis-Gilles Francoeur

Les 300 cuisiniers et préposés à l'entretien du camp LG-2, à la Baie James, sont retournés au travail hier après avoir obtenu, au terme d'une grève de 13 heures, l'assurance formelle de l'employeur qu'il leur versera à titre rétroactif les augmentations consenties dans le prochain contrat de travail, dont la négociation n'est pas encore commencée.

Les quelque 3,000 travailleurs du chantier en ont été quittes pour un petit déjeuner aux fèves-au-lard, assorti d'un nombre très limité de sandwiches pour le repas du midi, préparés par les cadres du traiteur, la compagnie Crawley et McCracken. La rentrée des grévistes a toutefois permis le service d'un repas chaud hier soir.

La grève des employés de Crawley et McCracken a donné lieu à trois congédiements aussitôt contestés par le syndicat. Le matin même de la grève, ce n'est pas à trois mais à 30 congédiements que voulait procéder l'employeur.

L'entente d'hier prévoit que tous les syndiqués, qui auront travaillé au moins 60 jours entre la fin de l'ancien contrat de travail et le nouveau, toucheront rétroactivement tous les bénéfices négociés. La veille, l'employeur voulait limiter ce privilège aux employés à son service au moment de la signature du prochain contrat. Le problème de la rétroactivité a pris le pas sur les négociations au cours des derniers jours parce que plusieurs employés prévoient quitter prochainement leur emploi, pour des raisons personnelles ou à cause des réductions saisonnières de main-d'oeuvre. Ceux-ci ne voulaient pas, de toute évidence, perdre les bénéfices de la prochaine convention, dont la négociation débutera lundi.

Les employés de la Crawley avaient reproché la semaine dernière au tuteur de leur syndicat, M. Fernand Daoust, de n'avoir pas assez stimulé leur négociation, qui accusait selon eux, un retard de dix jours. La négociation comme telle avait par ailleurs été retardée de deux mois et demi par les problèmes techniques d'un maraudage opposant l'Union des opérateurs de machinerie lourde du Québec (FTQ), qui représente ce groupe de travailleurs, à la CSN.

Le véritable négociateur patronal dans cette affaire n'a pas été la compagnie Crawley et McCracken, mais bien la SEBJ elle-même. En effet, selon une source digne de foi, une entente intervenue le 1er août dernier prévoit que la SEBJ paiera intégralement les salaires ainsi que le coût de la nourriture des employés de la Crawley. L'entente de service en question prévoit en outre que cette entreprise privée demeurera une sorte d'intermédiaire entre ses employés et la SEBJ.

En vertu de cet accord, la présence de

Voir page 6: Cuisine

Autrefois installés uniquement aux frontières de la ville, les panneaux de signalisation des limites de vitesse font progressivement leur apparition dans les rues de Montréal. C'est une conséquence de la mise en vigueur de la limite de vitesse de 20 mph dans les zones d'école. Partout où des panneaux indiqueront une limite de vitesse de 20 mph, un peu plus loin des panneaux de 30 mph seront installés pour indiquer la fin de la limite précédente, comme fait voir cette photo prise rue Saint-Urbain, au sud de Bernard. (Photo Alain Renaud)

Un candidat se retire pour protéger femme et enfants

SAINT-EMILE (PC) — "Pour protéger ma femme et mes deux enfants, j'ai dû retirer ma candidature", a déclaré hier M. Gilles Asselin, qui était candidat au conseil de Saint-Emile, en vue des élections municipales de dimanche prochain.

M. Asselin, qui est âgé de 34 ans, a été victime d'une agression dimanche dernier, quelques heures seulement après avoir posé sa candidature à l'hôtel de ville. Saint-Emile est situé à une dizaine de milles au nord de Québec.

Il déclare avoir reçu à son domicile la visite de deux hommes, dont l'un était armé d'un revolver et d'un bâton de baseball. Ces deux hommes, prétend-il, étaient des partisans du maire actuel, M. René Lafond, contre l'administration duquel il menait depuis huit mois une lutte farouche à titre de président de la Ligue des citoyens.

Selon le récit de l'incident qu'il a fait à la pólice M. Asselin et son épouse ont réussi à mettre les deux hommes en fuite à l'aide d'un fusil et d'un bâton de baseball que le couple avait rangé à portée de la main, après avoir constaté une heure auparavant que la porte de leur demeure avait été défoncée durant leur absence.

En quittant la maison, l'un des deux présumés agresseurs a tiré un coup de feu en direction d'un voisin qui avait été alerté par un des enfants Asselin. Celui-ci n'a pas été atteint et la police n'a retrouvé encore aucun projectile.

Elle n'a procédé à aucune arrestation, mais poursuit son enquête en vertu de la plainte logée par M. Asselin.

M. Asselin raconte qu'il avait décidé de se lancer en politique "après avoir constaté que l'administration municipale était corrompue".

Il y a quelques jours, il quittait la présidence de la Ligue des citoyens de Saint-Emile, qu'il avait lui-même fondée en février dernier, pour briguer l'un des trois postes de conseiller qui devenaient vacants.

Il faisait partie d'une équipe qui tente de renverser le maire Lafond, installé à la mairie depuis 14 ans.

Il affirme d'autre part avoir déjà été la cible de menaces, au cours d'une séance du conseil municipal, de la part même de l'un des deux individus venus lui rendre visite dimanche dernier.

"J'étais bien décidé de ne pas céder à l'intimidation, déclarait-il mercredi, mais je dois songer à ma famille avant tout. Je me retire en espérant que d'autres prendront la relève pour faire le ménage à l'hôtel de ville".

Vote de grève des contremaîtres de la Ville

Les quelque 400 contremaîtres de la Ville de Montréal déclencheront la grève le 11 novembre si d'ici là aucune entente n'est intervenue pour renouveler la convention collective échue depuis décembre dernier.

C'est dans une proportion de 8% que les contremaîtres ont voté la grève. Techniquement, ils auraient pu recourir à ce moyen de pression dès le mois de septembre, mais ils ont choisi d'autres moyens. Rappelons qu'au début du mois, quelques milliers de cols bleus s'étaient rendus au Champ-de-Mars, derrière l'hôtel de ville, sous l'ordre des contremaîtres, paralysant ainsi la circulation dans le centre-ville. Le litige porte sur les questions salariales.

Victoria bloque à 8% la hausse des loyers

VICTORIA (CP) — Un gel de 8% dans la hausse des loyers a été décrété hier par le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Cette mesure anti-inflationniste s'appliquera à compter du 1er janvier 1976, mais le procureur général de la province, M. Alex Macdonald, a dit que les avis de hausse émis à compter d'aujourd'hui devront respecter la limite de 8%.

Après trois ou quatre mois de gel rigide à 8%, un nouveau régime moins uniforme et plus souple sera mis en vigueur, en s'inspirant du rapport de 450 pages, rendu public hier par la Commission sur les loyers, présidée par M. Karl Jaffrey.

Cette commission estime qu'il faut contenir la hausse des loyers dans la province.

Le régime proposé par la commission repose sur trois critères: la hausse des coûts d'opération, le rendement sur le capital investi en tenant compte de l'inflation et les hausses de taxe municipale.

Les deux premiers critères seront appliqués de façon uniforme à travers la province tandis que la compensation pour toute hausse de taxe municipale dépendra de l'existence et de la nature de telles hausses.

Le gel à 8%, qui remplace la limite actuelle de 10.6%, comprend une hausse de 3.5% pour les coûts d'opération, 1.% pour le rendement sur le capital et 2.9% pour l'augmentation des taxes municipales.

Quand l'ensemble du nouveau régime entrera en vigueur au printemps 1976, certaines exemptions seront accordées dans des cas à préciser.

La commission constate, en outre, la baisse continue du taux de construction domiciliaire en Colombie-Britannique depuis 1970, mais elle souligne que cette récession n'est pas imputable au contrôle des hausses de loyer.

aujourd'hui

A 18 h 30, dîner littéraire de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal, au restaurant Le Caveau. Invités d'honneur: Roger Baulu et Jacques Normand.

●

A 19 h, le groupe chilien d'appui au Mouvement de la gauche révolutionnaire du Chili invite toute la population à rendre hommage aux combattants révolutionnaires en Amérique latine, à la Polyvalente Jeanne-Mance, 4240, rue Bordeaux.

●

A 20 h, conférence de M. Léon Dion, politicologue, à l'auditorium Notre-Dame-de-la-Merci, 555 ouest, boul. Gouin. Sujet: Qui doit se soucier de l'éthique d'un peuple?

●

A 20 h, assemblée générale annuelle de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux, à l'école Peter Hall, 5915, boul. Henri-Bourassa ouest.

●

A 20 h 30, conférence du Dr Charles Wollenberg à l'amphithéâtre de l'Hôpital général juif, sur les aspects cellulaires et cliniques de l'obésité.

●

A 21 h 30, émission sur le maraudage dans la construction, sous le thème "Au gré de l'actualité", sur les ondes de Radio-Québec.

●

A 19 h, ouverture du colloque de l'Ecole de relations industrielles à Montréal, à l'hôtel Sheraton "Le Saint-Laurent" de l'île Charron. Cet événement se poursuit demain.

●

Cliniques de la Croix-Rouge: au manège militaire de Sherbrooke, de 13 h 30 à 21 h; à la Caisse populaire Papineau, 7695 Papineau, de 14 h 30 à 21 h.

Cours de soins au foyer

Les OVEP somment le ministère de les financer

par Pierre-S. Pettigrew

Le comité d'action représentant une centaine d'organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) a sommé hier le ministère de l'Éducation du Québec de financer les projets en cours d'ici le 21 novembre, sous peine de représailles.

Sans dévoiler la nature de ces représailles, le comité a précisé que si le ministère ne savait pas ce qu'est l'OVEP, il l'apprendrait dans les semaines à venir.

Le budget consenti à ces projets d'éducation populaire par la Direction générale de l'Éducation des adultes (DGEA) cette année n'est que de $600,000 comparativement à $1.6 million l'an dernier. Les besoins de cette année sont évalués à plus de $2 millions.

Le budget de cette année devait être de $1.6 million, mais comme la DGEA a empunté $983,000 de ce budget pour combler le déficit de 1974-75, il ne reste plus que $600,000.

Les porte-paroles du comité d'action condamnent cette façon d'administrer. Aussi les groupes d'éducation populaire réunis en assemblée générale, en août ont refusé que le Comité d'étude des projets (CEP), instrument des OVEP, revise les projets en conformité de $600,000 restant au budget.

Le CEP, estiment-ils, n'a pas à dégager la DGED de l'impasse créée par sa mauvaise administration.

Dans une lettre au sous-ministre M. Pierre Martin, les OVEP demandent que le budget soit revisé de manière à ne pas gêner la sélection des projets.

L'éducation populaire n'est pas une priorité pour le ministère qui privilégie l'éducation inatitutionnalisée "dont il peut plus facilement contrôler le contenu", a déclaré un porte-parole du comité d'action.

Déjà en 1972, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) demandait au gouvernement de porter plus d'attention aux mouvements d'éducation populaire et de le manifester financièrement.

Depuis, on a fait beaucoup pour expliquer à la population le rôle de ces organismes et leurs besoins financiers. Malgré cela, l'existence de plusieurs d'entre eux est compromise par leurs sources traditionnelles de financement, le Secrétariat d'Etat, la Fédération des oeuvres (Centraide) et les projets d'initiative locale (PIL) ont beaucoup réduit leurs contributions ces derniers temps.

En plus des services d'éducation des grandes centrales syndicales, les OVEP ont en train des projets d'éducation et d'information sur la coopératives d'alimentation et d'habitation, la restauration de maisons et les relations des couples.

au gré du temps

Le Québécois dépressif

Le CROP vient de faire la récolte de l'opinion des Québécois sur quelques aspects de la politique actuelle. Pour un esprit sans parti, le sondage a donné des résultats déprimants.

Quand on pense que dans l'ensemble, 64% des Québécois sont "peu" ou "pas satisfaits" du gouvernement Bourassa; quand on pense encore qu'advenant une élection spontanée, le parti des indécis serait le plus fort, on s'interroge.

D'où vient une telle lassitude? Bien sûr, il y a là un symptôme de mécontentement à l'endroit de ceux qui ont charge d'électeurs; mais il y a plus grave. C'est le mois d'octobre.

Les Québécois en octobre ont le moral au plus bas. A peine sortis d'un été merveilleux, ils baignent dans un automne honteux. On les voit dans leurs voitures ou dans les véhicules publics l'air frileux, ennuyé, tanné, grognon, agressif.

Mesures de guerre par ci, mesures d'austérité par là, ça dépasse leur mesure. Alors, ils font leur petite crise d'octobre.

Albert Brie

Sanctuaire de la faune

OTTAWA (PC) — Le ministère de l'Environnement vient de statuer qu'une superficie de 4,000 acres sur l'une des sept îles de la Madeleine doit être considérée comme sanctuaire national de la faune. L'île en question est celle qui se trouve le plus au nord dans l'archipel de la Madeleine. Sur la superficie qui est proclamée sanctuaire national, il y a, note le ministère, des dunes "uniques et biologiquement riches".

A.P.A.M. Inc.
4590, rue Hochelaga,
Montréal, Qué.
259-6947

Effectuons travaux divers d'assemblage, d'emballage, d'empaquetage, de scellage, etc.
Travail de qualité.
Pour rendez-vous appeler entre 9h et 16h.
Demander M. Léon Lafleur
259-6947

INVITATION
Conférence-échange avec Maxime RODINSON
expert international des questions du Proche-Orient
"Une solution est-elle possible entre Israël et les Arabes?"
Lundi soir le 3 novembre à 20 heures
au 1110 Mansfield (station Bonaventure)
Le Comité pour la paix au Proche-Orient (731-5624)

CONFÉRENCE BIBLIQUE
Sciences de la religion:
pour ou contre la foi de la Bible?
par M. Raymond Bourgault
Lundi soir, 3 novembre, à 20h30
Église Sts-Martyrs-Canadiens
2230 rue Sauriol, (près de Parthenais)
Entrée $1.00
Renseignements:
Société catholique de la Bible 849-9744
Presbytère Sts-Martyrs-Canadiens 388-6529

ce Soir
Société Radio-Canada
Studio ouvert à tous, jeudi 30 octobre à 19:30 heures
Le programme d'assurance-maladie du Québec existe depuis cinq ans.
Qu'en pensez-vous?
Venez discuter de cette importante question.
JEUDI 30 octobre 1975 à 19:30 heures
au STUDIO 47
1400 est, boul. Dorchester
Maison de Radio-Canada
Information 285-2811

JEUDI, le 30 OCTOBRE à 19hres
à l'Auditorium de la Polyv. JEANNE MANCE
4240, Bordeaux (Bordeaux & Rachel)
SOIRÉE D'HOMMAGE AUX RÉVOLUTIONNAIRES LATINO-AMÉRICAINS TOMBÉS AU COMBAT
Programme:
- Lecture du discours de Manuel CABIESES, Membre du Comité Extérieur et du Comité Central du Mouvement de la Gauche Révolutionnaire du Chili (MIR).
- Diaporama sur la vie de Ernesto CHE Guevara, héros de la révolution latino-américaine.
- Film sur Miguel ENRIQUEZ, secrétaire général du MIR, mort au combat le 5 octobre 1975.
- Discours d'un représentant du mouvement ouvrier du Québec.
- Propositions en vue d'accroître l'appui à la Résistance Populaire chilienne et pour obtenir la libération des prisonniers politiques latino-américains.
- Musique et chansons de la résistance chilienne.

— VOUS ÊTES TOUS CORDIALEMENT INVITÉS —
Organisé par le Groupe d'Appui au MIR (Chili)

ASSOCIATION DES ARTISANS-CONSTRUCTEURS DU QUÉBEC
NOUS INVITONS
tous les artisans et salariés qui éventuellement voudraient devenir des artisans à se joindre à notre Association par l'intermédiaire du nouveau
Syndicat de la Construction Côte-Nord — Sept-Îles
Une entente a été conclue et signée par le nouveau Syndicat et l'affiliation est maintenant officielle.
Nous recommandons à tous les salariés et artisans de la province de Québec, lors du scrutin organisé par l'Office de la Construction du Québec
les 7, 8 et 9 novembre 1975
de voter pour
Le Syndicat de la Construction Côte-Nord, Sept-Îles

éditorial

Assurance-chômage: des changements rétrogrades

Parmi les augmentations de taxes déguisées qu'annonçait le budget Turner en juin dernier, la plus importante au chapitre des revenus escomptés par le gouvernement mais aussi la plus discutable du point de vue social, a sans doute trait à l'assurance-chômage.

Avec la loi Mackasay, adoptée en 1971, le gouvernement avait péché par un optimisme excessif. Dès la première année d'application du nouveau régime, les prestations versées aux assurés dépassèrent de beaucoup les prévisions du gouvernement. Il en alla de même des subventions de renflouement du Trésor fédéral à la Caisse d'Assurance-chômage: elles atteignaient dès 1972 la somme de $717 millions et semblent devoir approcher en 1975-76 les deux milliards.

Erreur de prévision économique ou débordement causé par certaines dispositions trop élastiques de la loi Mackasay? On ne sait trop. Toujours est-il que les résultats de la loi ont dès le début débordé les prévisions de ses auteurs. Des ajustements s'imposaient.

Avec le projet de loi C-69, il n'est toutefois plus question de simples ajustements, mais d'un changement de philosophie, voire d'un véritable recul.

●

Le régime étant, comme son nom l'indique, un régime d'assurance, non d'assistance publique, il est normal que son financement provienne principalement des bénéficiaires, c'est-a-dire des travailleurs assurés et des employeurs. Lorsqu'on aboutit, comme cette année, à une situation où, sur des prestations totales de près de $4 milliards, plus de 45% devront être fournies à même la caisse du gouvernement, on s'écarte dangereusement du principe de l'assurance. Un redressement s'impose alors, sous peine de voir s'effriter le principe même du régime.

Le correctif que propose le gouvernement va toutefois bien au-delà de l'objectif qu'il fallait viser. Lors de l'étude du projet Mackasay en 1971, le gouvernement avait en effet introduit dans le débat un principe nouveau. Au lieu d'abandonner aux seuls employeurs et travailleurs assujettis au régime le fardeau de son financement, il avait reconnu qu'en sa qualité de mandataire de la collectivité et de responsable des grandes politiques économiques, l'Etat a une responsabilité indéniable dans l'incidence du chômage et ne saurait, par conséquent, en faire payer le coût uniquement par ses principales victimes en puissance. Ce fut l'origine de la fameuse règle du 4%: le gouvernement prévoyait que jusqu'à concurrence d'un taux de chômage de 4% (alors jugé tolérable), les cotisations des employeurs et des salariés devraient suffire à financer le régime. Passé le taux de 4%, le gouvernement s'engageait à fournir à même sa propre caisse les sommes additionnelles requises pour financer les prestations.

Les ajustements automatiques de cotisations prévus dans la loi Mackasay n'ayant pas suffi à maintenir à un niveau satisfaisant la part des employeurs et des salariés, il fallait augmenter ces cotisations (ou encore augmenter le seuil maximum du revenu assurable). Loin de s'en tenir à cet objectif raisonnable, le projet Andras va beaucoup plus loin: en basant les cotisations non plus sur un taux de chômage de 4%, mais sur le taux moyen du chômage au cours des huit années écoulées, il transfère de fait sur le dos des employeurs et des salariés toute la part qu'il avait accepté d'assumer directement en 1971.

Comme le niveau maximum du revenu assujetti à l'assurance-chômage se situe aux environs de $9,000, c'est évidemment dans la poche des travailleurs à faibles revenus et dans la caisse des petits employeurs que le gouvernement entend trouver les quelque $500 millions additionnels qu'il compte injecter cette année dans la Caisse d'Assurance-chômage. Survenant en pleine période de restrictions, cette hausse de cotisations très élevée (elle sera de l'ordre de 35%) est déplorable. L'est encore davantage la facilité avec laquelle le gouvernement abandonne un principe de solidarité collective auquel il se faisait fort de souscrire il y a à peine quatre ans.

●

Que le gouvernement ait voulu resserrer certaines dispositions trop permissives de la loi Mackasay, il faudrait ignorer délibérément les coûts des dernières années pour le contester. L'accroissement des coûts de l'assurance-chômage depuis quatre ans a largement dépassé le taux d'augmentation non seulement du produit national brut mais aussi du taux de chômage lui-même. Cela est attribuable dans une mesure indéniable au caractère trop élastique de certains articles de la loi actuelle. Aussi, quand M. Andras propose de porter de cinq à huit semaines la période pendant laquelle l'accès aux prestations est interdit aux personnes qui ont volontairement quitté leur emploi et ont refusé un emploi convenable qui leur était offert, il touche du doigt un article qui était devenu une vraie passoire et a donné lieu à d'innombrables abus. On ne saurait que le féliciter de vouloir introduire dans cette partie du régime une discipline plus rigide.

On ne saurait cependant en dire autant de deux autres modifications que propose M. Andras. Dans chaque cas, les justifications qu'il invoque sont spécieuses.

M. Andras propose en premier lieu d'exclure dorénavant de l'assurance-chômage toutes les personnes âgées de 65 à 70 ans, sous prétexte qu'elles touchent déjà la pension de vieillesse et qu'il est difficile de toute manière de vérifier la qualité de leur disponibilité sur le marché du travail. Ce changement est inhumain, injuste et peu réaliste. En plus de refléter une conception fort discutable de la nature même de la pension de vieillesse, il trahit une méfiance larvée à l'endroit des travailleurs âgés de 65 à 70 ans, qui est en profonde contradiction avec le mouvement actuel de valorisation professionnelle, civique et sociale de ces citoyens dont un bon nombre sont encore en état de fournir une contribution professionnelle fort valable. Sur les quelque $4 milliards qui seront versés cette année en prestations d'assurance-chômage, la part attribuée aux travailleurs âgés de 65 à 70 ans constitue un pourcentage minuscule, soutenait hier aux Communes le député Harvie Andre, de Calgary Centre. Quels objectifs cherche-t-on à satisfaire en les excluant de l'assurance-chômage, sinon des objectifs de rationalité sèche qui n'ont qu'un rapport très distant avec les besoins réels du régime lui-même?

La modification suivant laquelle serait désormais aboli le plafond spécial dont bénéficient en matière de prestations les travailleurs ayant des personnes à charge procède, elle aussi, d'une philosophie sociale des plus douteuse. Comme il l'avait fait à propos des pensions de vieillesse, M. Andras a tenté d'invoquer les sommes plus élevées que les familles touchent désormais au titre des allocations familiales, pour ramener de 75% à la norme commune de 66% la part du revenu assurable qui peut être touchée sous forme de prestations d'assurance-chômage. Outre qu'il omet de mentionner que les allocations familiales sont maintenant imposables, il oublie dangereusement que leur finalité répond à des objectifs tout à fait différents de ceux de l'assurance-chômage.

Indépendamment des allocations familiales, auxquelles tous les responsables de foyer ont droit, qu'ils soient chômeurs ou non, les besoins du travailleur en chômage qui a des dépendants à sa charge sont plus grands que ceux du travailleur seul. La loi Mackasay reconnaissait cette évidence, encore que de façon timide. On ne comprend pas du tout que le gouvernement Trudeau veuille grignoter ce modeste acquis.

Claude RYAN

Le mot du silencieux

Les choses comme elles sont

par ALBERT BRIE

Quand la population québécoise se dit satisfaite de la police jusqu'à la déférence, j'ai l'impression d'entendre ces mots qui viennent de notre lâcheté: "Tout pour la paix", même la liberté.

●

Le meilleur moyen d'asservir un peuple conquis, c'est de tuer sa mémoire.

●

Le slogan des réactionnaires: notre maître, le dépassé.

●

La vérité a très mauvaise réputation. Dès que quelqu'un annonce qu'il va la dire, on est tout de suite convaincu qu'il va lâcher des choses désagréables.

●

Les gens qui réclament à cor et à cri l'égalité des sexes, l'égalité des chances, entendent par là l'égalité des droits, jamais l'égalité des obligations.

●

L'engeance intellectuelle la plus haïssable se recrute chez les maîtres à penser (?) qui enseignent aux travailleurs, prolétaires comme ils disent avec emphase, le mépris et la haine du bourgeois. Ils ne leur enseignent que l'envie d'être bourgeois à leur tour et d'utiliser leur pouvoir de bourgeoisie de la manière la plus répugnante.

●

L'ignorance n'est une vertu que chez ceux qui savent reconnaître les limites de leur savoir.

●

Connais-toi toi-même, mais ne va pas te présenter aux autres. Ils ne te reconnaîtraient pas.

●

Dire ses quatre vérités à quelqu'un avec ménagement est plus cruel que les dire sans précautions oratoires. Ce sont "ses" vérités, de toute manière. Mais on s'imagine qu'annoncer à une femme que son mari est mort d'un rhume de cerveau est moins terrible, parce qu'un rhume de cerveau, ce n'est pas grave.

●

Chacun sa vérité et les mensonges seront bien gardés.

●

Il y a de plus en plus de femmes hommasses et vulgaires. Rien d'étonnant à cela, puisque la grossièreté se donne comme un signe de virilité.

●

Il y aurait beaucoup moins de schizophènes si ces pauvres malades savaient qu'ils valent mieux que ce qu'ils s'imaginent être.

●

Les gens suffisants? Leurs insuffisances leur suffisent.

●

Il n'y a pas de demi-vérités. Elles sont mensonges aux trois-quarts.

●

Les personnes qui ne peuvent s'empêcher d'être aimables ne nous mentent pas. Elles font tout simplement s'abuser elles-mêmes.

●

Quand vous dites: "C'est la vérité vraie", voulez-vous dire que vous en avez une autre qui ne le serait pas?

●

La vérité toute nue, c'est la seule pornographie que les esprits soi-disant libres acceptent de voir censurée.

●

Au Québec, on a, paraît-il, retrouvé l'usage de la parole. Malheureusement, on n'a pas encore trouvé la langue qui lui donnerait un sens.

●

Quand j'étais enfant, mes parents, dès qu'ils ne voulaient pas que l'entende leurs propos, se mettaient à parler anglais. En toute bonne logique, je me suis mis à réfléchir que l'anglais devait être la langue des choses secrètes, sérieuses et savantes, tandis que le français devait servir à dire les choses banales, enfantines et frivoles.

●

La spécialisation est le plus sûr chemin pour arriverrà une savante étroitesse d'esprit.

●

La linguistique aura eu au moins un avantage, quand sa mode aura passé: celui de nous faire découvrir qu'une seule langue suffit pour recréer la tour de Babel.

●

La musique d'aujourd'hui doit prendre aux tripes, à ce qu'il paraît. Autrefois, elle était un baume; elle serait donc devenue un laxatif?

lettres au DEVOIR

Le Devoir et l'affaire des Investissements Seigle

Monsieur le directeur,

Je voudrais vous faire part de quelques réflexions concernant le traitement que Le Devoir, de diverses façons, a accordé à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'affaire des Investissements Seigle".

Vous me permettrez tout d'abord de déplorer vivement que vous n'ayez pas publié la mise au point élaborée que je vous ai fait parvenir dès le lendemain de la parution de votre éditorial et de l'article du professeur Alain Baccigalupo. En conséquence, vos lecteurs n'ont pu avoir une idée juste de la position que j'ai prise dans cette affaire, notamment en ce qui concerne l'intégrité personnelle de Me Louis Marceau.

Je regrette également que Le Devoir n'ait pas publié en entier la lettre que le Protecteur du citoyen a adressé au sous-ministre des Travaux publics pour expliquer sa recommandation. Peut-être la longueur de cette lettre y a-t-elle fait obstacle. Mais je suis certain que vos lecteurs auraient apprécié la description détaillée faite par l'ombudsman du système de patronage politique qui est à l'origine de ce contrat.

Je tiens enfin à vous souligner que certains éléments de ce dossier restent encore obscurs, comme par exemple la première subvention de $109,638.00 accordée en février 1974 et dont le rapport du Protecteur du citoyen ne fait pas mention, sans doute parce qu'il n'en a pas été informé.

C'est pourquoi j'ai plus que jamais l'intention de faire tout en mon possible pour que le Protecteur du citoyen puisse être entendu devant une commission parlementaire. A mon sens, il y va de la crédibilité même de cette institution importante qu'est devenu le Protecteur du citoyen. D'ailleurs Me Louis Marceau a déjà déclaré qu'il accepterait "avec empressement" toute invitation qui lui serait faite de se présenter devant une commission parlementaire.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier dans vos pages, à défaut de la mise au point que je vous ai déjà fait parvenir, au moins le texte de cette lettre.

Marcel LEGER,
député de Lafontaine et
"Whip" de l'Opposition.

Québec, le 24 octobre

NDLR: La mise au point du député de Lafontaine n'avait point la forme d'une lettre adressée en propre au DEVOIR mais d'un texte adressé en même temps aux autres journaux. Il arriva malheureusement qu'elle fut publiée dans un autre journal avant que nous ne trouvions l'espace voulu pour la publier. Dans ces conditions, elle n'avait plus le même intérêt pour nous. Nous y avions fait écho en information le jour même où nous eûmes connaissance de son existence.

C.R.

Où donc est passée la conscience des postiers?

Encore une grève! Les postiers se moquent des vingt millions de Canadiens qui en souffrent! Qu'est-ce que ça peut bien leur faire que les petits commerçants risquent de fermer définitivement leurs boutiques, pour ne citer que cet exemple!

Ce qui frappe dans tout ça, c'est le mépris total, l'indifférence complète en ce qui concerne les répercussions de la grève. Ils exigent leur 71% ou enfin 51% (admirez surtout cet "un" pour cent — au diable les gens qui attendent leur courrier, mais nous tenons à "un" %).

Et l'on oublie que ceux qui souffrent sont justement ceux grâce auxquels on a du travail. Ce sont même ceux qui comme payeurs d'impôt, paient les salaires. Pour faire pression sur le ministre, ils risquent de bouleverser toute la vie de leur propre pays!

Où est donc la logique?

Oui, naturellement... beaucoup d'entre vous voudraient reprendre le travail, mais... il y en a qui ne vous le permettent pas... Le ministre le dit carrément et vous savez qu'il a raison. Ceux-ci n'osent pas vous dire: "Nous vous avons mis dans le pétrin... il faut accepter ce qu'on nous propose. Après tout, les copains facteurs ont marché!..."

Auront-ils le courage de vous dire cela? J'en doute, car ils pourraient perdre leur popularité et tout ce qui s'ensuit.

J'adresse mon appel aux femmes de grévistes également. Elles sont sûrement plus réalistes que leurs maris qui ont les yeux plus grands que la panse. Elles sauront sans doute entendre raison. Il faut être solidaires de vos concitoyens.

Un de ceux qui souffrent de votre grève.

A. KOROWAI-METELITSKY

Montréal, le 27 octobre 1975.

Quelle est la politique du Conseil des Arts?

M. le rédacteur en chef,

Ma réputation en tant que peintre n'est plus à faire. Pourtant, je prétends être victime d'une injustice flagrante de la part d'un organisme aussi important que le Conseil des Arts du Canada, dont les énormes budgets voués au "culturel" devraient contribuer à l'épanoussement des arts au Québec et au Canada.

En effet, puisque la condition de l'artiste dans notre société est telle qu'il est extrêmement difficile sinon impossible de vivre de sa peinture, j'ai, depuis 1967, soumis chaque année au déjà nommé Conseil des Arts, une demande de "bourse de travail libre" qui m'a systématiquement été refusée sans explications.

De son côté, la Banque des arts, dont la vocation est d'acheter des oeuvres de tous les artistes professionnels du Canada, n'a pas jugé bon d'acquérir mes oeuvres récentes, s'appuyant pour cela sur le jugement de trois personnes dont deux peintres de ma génération: MM. Claude Tousignant et Peter Daglish, engagés pour leur part dans une tendance picturale à l'opposé de la mienne.

Croyant qu'il y a des situations anormales qu'il faut savoir à un moment donné dénoncer, je tiens par l'entremise de votre journal à porter sur la place publique des faits qui, j'en suis certaine, ne pourront laisser indifférents vos lecteurs.

Suite aux événements décrits plus haut, au 8ème refus en avril 1975 du Conseil des Arts d'Ottawa de m'accorder une bourse, et au refus en décembre 1973 de la Banque des Arts d'acquérir mes oeuvres récentes, j'ai "kidnappé" un de mes tableaux intitulé Basalte et datant de 1960, qui ornait le bureau du ministre conseiller, M. J.H. Taylor, à l'ambassade du Canada à Paris, voulant par là manifester ma colère et poser un geste suffisamment "illégal" afin d'obtenir une véritable enquête sur l'attribution des bourses de travail libre pour artistes au Conseil des Arts; une lettre adressée à M. Léo Cadieux, alors ambassadeur du Canada, expliquant mon geste, avec copie à M. Hugh Faulkner, Secrétaire d'Etat, dont relève le Conseil des Arts, me valut une réponse qui me fit espérer des explications prochaines. Nous étions en mai 1975. Depuis, plus rien et le tableau volé repose en paix dans mon atelier!

Je pose donc maintenant les questions suivntes:

1) Comment se fait-il que, pendant les huit années où mes demandes de bourses furent refusées, l'on retrouve, siégeant au jury, entre autres: MM. Guido Molinari, Claude Tousignant, Jacques Hurtubise, Charles Gagnon, Yves Gaucher, Marcel Barbeau. On retrouve les mêmes artistes comme boursiers, et certains pendant cette période sont juges plusieurs fois et boursiers plusieurs fois... J'ajouterai que, cette année, on retrouvait au jury qui m'a refusée Madame Fernande Saint-Martin, directrice du musée d'Art contemporain de Montréal, épouse de M. Guido Molinari, artiste-peintre.

2) Faut-il être juge pour obtenir une bourse?

3) Faut-il faire partie d'une mafia au pouvoir, j'entends par là le groupe favorisé des "plasticiens"?

4) Faut-il faire une peinture d'Etat?

5) Ne pourrait-on à Ottawa envisager le problème de la production artistique sous l'angle de la pluralité des styles et des recherches?

Marcelle MALTAIS

Montréal, le 27 octobre 1975.

bloc-notes

La chiquenaude d'Anouar Sadate

Anouar Sadate vient de donner la chiquenaude imprévue, un de ces petits coups de pouce qui bouleversent complètement le tableau général: lundi, quand s'ouvrira le débat sur la question de Palestine aux Nations unies, la pression sera mise non pas sur Israël, non pas sur les Etats-Unis, non pas sur l'ONU, mais d'abord et avant tout sur les Palestiniens eux-mêmes.

Que dit le président Sadate? Que l'Organisation pour la libération de la Palestine soit appelée à participer, à part entière, à la conférence de Genève. Au premier degré, donc, c'est une perche tendue à l'OLP et à Yasser Arafat, une promotion en quelque sorte assortie d'une quasi-reconnaissance.

Mais, selon son habitude, Anouar Sadate se place dans une autre perspective et sa demande formelle aux Nations unies est à situer au second degré. Ainsi, l'OLP n'ayant jamais explicitement demandé à se joindre à la conférence de Genève, Sadate enlève à Yasser Arafat la réponse facile qui consistait jusqu'à présent à dire que n'étant pas invité il n'est pas sensé se prononcer.

Il y a plus grave encore: si Arafat n'a pas explicitement dit qu'il se rendrait à Genève, d'autres leaders palestiniens, et non des moindres, ont explicitement affirmé le contraire. Ainsi, le refus du FPLP et d'autres organisations porte non seulement sur la participation, mais sur la conférence de Genève elle-même, partant, sur la solution négociée quelle qu'elle soit.

On doit souligner le paradoxe prévisible qui verrait demain dans le même camp, lors des débats ultérieurs, aussi bien Israël que, par exemple, la Syrie et le front dit du refus.

Et c'est là qu'on saisit mieux toute la portée de l'initiative d'Anouar Sadate: inviter l'OLP sans que celle-ci en ait exprimé le souhait équivaut à mettre les Palestiniens au pied du mur. Le biais de Sadate est machiavélique: plutôt que de chercher à rallier à sa politique la majorité du camp arabe le chef d'Etat égyptien prend le problème à l'envers et ramène le débat aux Nations unies d'où tout est parti.

Une fois que l'ONU se prononcera et que les co-présidents américain et soviétique auront reconvoqué la conférence de Genève, que fera l'OLP? Deux hypothèses se présentent: accepter, ou refuser.

Accepter de se rendre à Genève signifie une rupture totale au sein de la Résistance palestinienne. Quand on pense aux difficultés actuelles de Yasser Arafat au Liban où les nécessités de l'heure le poussent à s'associer à l'armée libanaise pour arrêter les combats, on comprend aisément que le leader de l'OLP doive craindre de négocier avec Israël. Négocier signifie répudier aussi bien l'objectif d'une Palestine "laïque et démocratique" que rejeter totalement la voie dite révolutionnaire de la violence. Si son leadership survit à ce défi, les luttes fratricides en seront la rançon. Autant dire, un fractionnement fatal à l'ensemble de la cause palestinienne.

Quant au refus de se rendre à Genève, il serait perçu par les Nations unies comme une gifle imméritée, et serait interprété par les adversaires de la cause palestinienne comme la preuve que l'OLP ne veut pas tant un foyer que la destruction d'Israël... Sur le plan strictement arabe, le premier résultat serait la guerre totale au Liban — et rien ne dit que c'est le camp pro-palestinien qui l'emporterait — et la rupture totale au niveau de la Ligue. En clair, refusant la voie politique et la reconnaissance onusienne, l'OLP se serait révélée comme l'instrument perturbateur car, reconnue par un sommet arabe comme l'émanation et le représentant unique de la cause palestinienne, elle aurait failli à sa mission... Après quoi, elle aurait mauvaise grâce de reprocher à Anouar Sadate sa politique pro-américaine car le même Sadate pourrait leur répliquer qu'il a apporté la solution sur un plateau d'argent et, comme dit l'expression populaire arabe, qu'on "a craché dessus".

Car c'est un fait que l'objectif premier du chef d'Etat égyptien est d'en finir du harcèlement arabe dont il est l'objet et, pour ce faire, il n'hésite pas à remettre dans le circuit les Soviétiques, en leur qualité de co-président de la conférence de Genève. Quand on aura noté que la Syrie est liée à l'OLP et qu'un rapprochement se dessine entre Amman et Damas, un autre des résultats de l'initiative onusienne de Sadate pourrait être de bloquer ce processus. Enfin, c'est aussi un appel du pied à l'intention des Soviétiques, pour souligner que leur intérêt est peut-être du côté égyptien plutôt que dans une mise exclusive sur le seul cheval d'un front du refus dont ils ont tout lieu de se méfier.

La force de Sadate réside dans le fait qu'il souligne que sans les Palestiniens, la conférence de Genève est "inconcevable". Le hic est qu'il y a à en convaincre les Palestiniens en même temps qu'Israël.

Georges VIGNY

Le voyage en Iran

La visite de M. Bourassa en Iran s'achève par la publication d'un communiqué qui, en termes très officiels et diplomatiques, annonce un accord de principe Québec-Téhéran sur une volonté commune de coopérer.

Sous réserve de négociations ultérieures, est-il précisé, les deux premiers ministres s'entendent en principe sur une action concrète, en particulier dans les secteurs de l'équipement scolaire, de la construction, de l'industrie et de l'exploitation minière.

Aucun accord définitif et ferme n'est explicitement contenu dans le document officiel. Mais les correspondants qui accompagnent M. Bourassa au pays des délices d'Orient font état d'un "accord commercial et technique" dont la valeur atteindrait de $300 à $600 millions. De tels chiffres n'étonneraient pas s'il devait s'agir de pétrole iranien d'une part, de la participation financière de l'Iran à la construction éventuelle d'un superport sur la rive sud du Saint-Laurent d'autre part. Mais, de cela il n'est pas question. On envisage plutôt de vendre aux Iraniens des maisons préfabriquées, de 2,000 à 5,000 par année, jusqu'à l'achèvement dans ce pays d'une usine de maisons préfabriquées dont l'implantation serait en partie assurée par des ingénieurs et techniciens du Québec. Total prévu: une centaine de millions.

Le Québec doit aussi fournir à l'Iran au cours des deux prochaines années une quinzaine d'unités semi-mobiles servant de centres de formation technique pour les ouvriers ruraux et industriels, assurer l'équipement et le matériel requis à cette fin, former les instituteurs destinés à ces centres. Total prévu: $45 millions.

A quoi s'ajoute la participation de l'Iran au projet d'un complexe de produits forestiers situé à Saint-Félicien, participation sur la nature et l'importance de laquelle on ne possède pas de renseignements.

Enfin, il est prévu que la Société québécoise d'exploration minière coopérera avec l'Iran pour organiser et lancer une société iranienne dont la vocation serait dans ce pays celle de la SOQUEM au Québec. De même, dans le domaine de l'énergie, l'Hydro-Québec familiarisera les spécialistes iraniens avec les techniques de construction des barrages et du transport de l'électricité.

Si tous ces projets étaient effectivement réalisés dans un avenir prévisible, la mission de M. Bourassa en Iran n'aurait pas été inutile. Mais ce n'est pas la première fois que le chef du gouvernement iranien, M. Hoveyda, reçoit des visiteurs étrangers, de plus en plus nombreux à Téhéran depuis que ce pays s'est brusquement enrichi grâce aux recettes pétrolières. Français, Allemands, Suédois, Japonais et Américains ont tous courtisé les Iraniens au cours de l'année. Plusieurs sont rentrés dans leur pays avec des carnets remplis de promesses de commandes. Celles-ci ne sont pas toujours venues. M. Bourassa, lui, a bon espoir que le Québec sera plus favorisé parce que, dit-il, les Iraniens préfèrent s'entendre avec le Canada et le Québec plutôt qu'avec de grandes puissances.

Encore faudra-t-il que le gouvernement du Québec s'assure auprès des constructeurs d'habitations mobiles et préfabriquées qu'ils seront en mesure d'honorer l'engagement moral que son premier ministre vient de prendre à Téhéran, à la condition bien entendu que ces commandes soient passées.

Si le nouvel accord ne devait porter, en définitive, que sur des échanges culturels, techniques et agricoles, la mission aurait été décevante. Si, au contraire, la mission de M. Bourassa marque vraiment l'inauguration d'une ère nouvelle dans les relations commerciales, que la valeur des échanges s'élève à quelques centaines des millions au cours des prochaines années, alors il serait juste de conclure que le Québec a fait une percée économique et commerciale dans cette région du monde.

Car, à ce jour, les exportations du Québec vers l'Iran sont dérisoirement modestes: $16.4 millions en 1974, $30.1 millions en 1973, $13.3 millions en 1972.

Nous en sommes encore aux promesses, aux hypothèses, aux espoirs.

Michel ROY

propos d'actualité

Nous n'avons plus le choix de nos méthodes. A l'heure où les pays en voie de développement insistent légitimement sur leur participation à rang d'égalité à la production internationale, il ne suffit plus de s'interroger sur les modalités de la libéralisation du commerce international. Tout le problème est de savoir si les pays riches sont prêts à accepter le principe et les conséquences d'une industrialisation accélérée du monde sur la base d'un redéploiement.

Nous sommes de ceux qui refusent d'adopter à cet égard une attitude défensive et malthusienne et qui estiment que l'essor de la production industrielle dans les pays en voie de développement doit être facilité et encouragé car il s'accompagnera d'une progression de la consommation et du niveau de vie, donc du pouvoir d'achat qui ne peut être que favorable au développement des échanges internationaux. Le Président de la République Française l'a clairement exprimé il y a un mois à Kinshasa en appelant de ses voeux un renforcement considérable du commerce Nord-Sud et Sud-Nord des produits manufacturés, même si, pendant quelques années encore, le degré d'élaboration des biens échangés sera sans doute différent. Mais encore faut-il que les responsables de la production dans chaque pays soient avertis, afin de moduler leurs programmes, des tendances et des prévisions touchant l'industrialisation mondiale. D'où la nécessité, une fois de plus, d'un système de consultations permanentes, mis en oeuvre au plan multilatéral, régional ou bilatéral mais qui n'acquerra, selon nous, tout son sens que si les opérateurs industriels y sont étroitement associés.

Jean Sauvagnargues,
ministre des Affaires étrangères
de France,
VIIe session extraordinaire
de l'assemblée générale des
Nations Unies,
le 4 septembre 1975.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $45 par année; six mois: $25.; À l'étranger: $50 par année; six mois: $28; trois mois: $16. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

A propos de certains événements récents

Comment les pseudo-vérités du monde des affaires imprègnent nos débats économiques et politiques

■ Etudiant à la maîtrise en Science politique à l'université Laval, l'auteur de cette libre opinion a suivi attentivement certains événements récents, dont le colloque libéral au Mont Gabriel, le congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec, et les interventions du Conseil du Patronat du Québec et du ministre Guy Saint-Pierre sur les investissements étrangers. Il conclut de tout cela que l'influence de la pensée des milieux d'affaires sur nos orientations collectives est plus forte qu'on ne tend à le croire dans certains milieux.

par CLAUDE BAILLARGEON

Lors de la récente assemblée annuelle de la Chambre de Commerce du Québec, l'un des intervenants à ce congrès, parlant du "rôle bénéfique" de la firme internationale, devait s'exprimer en ces termes: "elles offrent de bons salaires, elles sont généralement respectueuses des lois et ne tiennent pas à jouer de rôle politique dans les pays où elles s'établissent."

Pour la plupart d'entre nous, à l'instar de ceux qui étaient présents à ce congrès, ce type de déclaration ne devait engendrer ni réaction, ni même rectification des faits. Tout au plus, certains ont-ils pu sourire lorsqu'ils en ont pris connaissance. Et pourtant, il apparaît difficile de concentrer dans une seule et même phrase autant d'erreurs aussi grossières que d'omissions également malhonnêtes.

Le fait est que l'intervention provenait d'un éminent dirigeant d'entreprise, d'un exministre fédéral et, qui plus est, d'un représentant autorisé de milieux d'affaires dont la parole ne saurait être mise en doute et dont les représentations constituent l'alpha et l'oméga de la connaissance économique.

Et là, ce n'est pas tant de M. Sauvé en particulier dont il est question que de la voix plus générale du monde des affaires dans son ensemble auquel on a remis depuis longtemps le mandat de "définir l'intérêt économique national."

Le règne de la "culture et de l'éthique d'entreprise"

En ce domaine, notre mode d'entendement semble pénétré en quasi-exclusivité de "culture et d'éthique d'entreprise" et ce, à tous les niveaux. (Information, publicité, prévisions conjoncturelles, etc.)

Les concepts et vérités économiques, ceux qui correspondent à l'expérience comme ceux qui sont construits de toutes pièces, ne sont en fait que le produit des appréhensions autant que des désirs du monde des affaires auxquels on confère un caractère officiel par l'habile maquillage de la formule consacrée. Ces stéréotypes reviennent, dès lors, comme de véritables leitmotive et en arrivent fatalement à constituer les guides et paramètres de notre conduite économique.

Ainsi en est-il du "climat de confiance à établir," de la "nécessaire stabilité financière," de la "saine gestion de la libre entreprise," des "conditions d'opération favorables à l'investissements," autant que des "demandes inconsidérées et irresponsables," de la "fiscalité excessive," du brandissement du spectre de 1929 et de la faillite new-yorkaise à l'intention des instances publiques en négociation.

Au total, les attitudes, les opinions, les arguments et les mots d'ordre des milieux d'affaires font partie de notre environnement immédiat et constituent pour la majorité d'entre nous le seul et unique point de référence. De plus, il s'agit là de conceptions d'autant mieux acceptées que ceux qui les dispensent ont l'auréole de la respectabilité, de la responsabilité et de l'autorité morale en la matière.

Tout le reste n'est que rhétorique incantatoire de déviants en mal de socialisme: la CEQ et les auteurs du "manuel du 1er mai" en savent quelque chose.

Nombreux sont ceux qui n'admettront pas d'emblée cette hégémonie présumée de la faction d'affaires en ce qui a trait à la définition des problèmes et des politiques économiques. Aussi, nous répondront-ils en invoquant la vivacité du pluralisme en ce pays, l'expression libre et articulée de nombreux groupes de pression aux intérêts divergents et la possibilité donnée à tous et chacun de tenter d'influencer le pouvoir à sa manière.

A cela, nous rétorquerons que le potentiel d'influence des groupes dissidents n'a aucune commune mesure avec celui des groupes auxquels ils tentent vainement de se mesurer. D'ailleurs, pour qu'il y ait endoctrinement ou unicité de la pensée économique, il n'est nullement besoin d'un contrôle monopolistique et de l'interdiction de toute opposition existante. Il suffit simplement que la compétition idéologique soit suffisamment inégale pour conférer un avantage écrasant à l'une des parties en cause.

A cette fin, les groupements d'affaires sont indéniablement dotés d'un fort degré de cohésion et de solidarité, animés d'intérêts et d'objectifs communs bien identifiés et desservis par un pouvoir financier qui se porte garant de leur degré d'influence. A l'opposé, les voix discordantes sont habituellement le fait de regroupements marginaux, isolés dans leur action, traitant de sujets trop spécifiques et ne pouvant prétendre en aucun cas à une influence déterminante au niveau national. La seule voix qui, théoriquement du moins, pourrait être à même de contrebalancer le poids des milieux industriels et financiers serait la force du travail par le biais de sa représentation syndicale. Là encore, cependant, les syndicats ont le sérieux handicap de devoir composer avec une masse hétérogène de membres dont l'affinité idéologique demeure faible, de ne pouvoir susciter de fronts communs qu'aléatoires et temporaires, sous-produits d'une exaspération momentanée, d'être contraints à employer la grève et autres moyens radicaux qui ne sauraient être très populaires auprès de la population qui les subit, et, enfin, d'être habituellement aux prises avec le règlement au jour le jour de questions particulières, obstacle d'ailleurs inhérent au syndicalisme d'affaires. (La population et la majorité des membres refusant le rôle politique que certains d'entre eux auraient voulu se donner au cours des dernières années.)

Une propagande subtilement astucieuse...

Le contrôle idéologique de la chose économique se manifeste par des interventions aussi variées que d'inégale importance. Nous en retrouvons, cependant, une des expressions concrètes dans ces réclames publiées depuis peu par un certain nombre de quotidiens québécois. Le procédé est simple, astucieux et surtout rentable. Le scénario s'en établit comme suit: deux journalistes, présumément agressifs, assaillent cavalièrement de questions un "homme d'affaires en vue" qui consent tout de même à répondre et, qui plus est, de façon courtoise à ses interlocuteurs... Les questions sont un peu celles que tout le monde se pose sur le fonctionnement de l'entreprise. Les réponses, quant à elles, sont claires, pratiques, dénuées d'émotivité et s'expriment, mine de rien, sur un terrain propice à la démagogie, au sophisme et à la caricature des faits. A la question des causes de l'inflation galopante, on répondra par la pression des salaires; à celle de la hausse inconsidérée du prix du sucre par de mauvaises récoltes à Cuba; à celle du peu de souci social de l'entreprise par la fiscalité excessive et l'engorgement de la bureaucratie gouvernementale; à celle des concessions et subventions trop importantes par les emplois et l'apport technologique pour le pays récipiendaire, et j'en passe de plus subtiles comme de plus grosses.

C'est ainsi que se perpétue toute une série de mythes qui n'ont que de très vagues rapports avec la réalité mais qui n'en continuent pas moins de demeurer les arguments clefs de l'orthodoxie économique. Pour illustrer notre propos, cependant, il convient ici d'en examiner quelques-uns mais en leur donnant, toutefois, un éclairage différent. La notion de concurrence, par exemple, à laquelle on a toujours prêté la vertu de garantir le produit "à plus bas prix et à meilleure qualité" ne sert plus dorénavant qu'à en cautionner l'illusion. Tout observateur sérieux conviendra en effet que ce système de régulation n'a plus cours au niveau de la grande entreprise, ayant été avantageusement remplacé par la fixation consensuelle des prix et la division des marchés. De même en est-il de cette fameuse loi de "l'offre et la demande" qui a cette étrange faculté de produire invariablement une hausse de prix qui n'est que la résultante pseudo-scientifique de cette loi. En période de récession, la rareté du produit sert de prétexte à l'augmentation; en période de relance, c'est alors la demande qui est trop forte. Que quelqu'un s'en aperçoive et on l'entretiendra alors des méfaits de la "stagflation".

Enfin, expliquer l'inflation par la spirale salaires-prix constitue une démonstration beaucoup trop commode pour qu'on y accorde le crédit qu'on voudrait lui voir attribuer. Chacun sait en effet que toute augmentation des coûts de production d'une entreprise donnée est immédiatement reportée sur le prix de vente du produit fini. Ce seul facteur autorise à croire que les prix, à eux seuls, sont les véritables moteurs de l'inflation auxquels les salaires tentent, dans un second temps, de se raccrocher.

Les pseudo-vérités "négatives"

Parallèlement à toutes ces demi-vérités dont on fait grand étalage et qui servent à légitimer le fonctionnement actuel de l'économie, il en est d'autres que je qualifierais de négatives par rapport aux premières (en ce sens qu'elles ne constituent pas une présentation positive de principes ou de lois économiques mais s'emploient plutôt à la critique de solutions ou d'obstacles éventuels) et qui servent, elles aussi, à assurer la pérennité du système, à préserver à la "libre entreprise" son rôle prédominant et à discréditer tout mode de fonctionnement parallèle ou de remplacement. A première vue, ces énoncés négatifs ne semblent pas particulièrement pouvoir porter à conséquence et certains d'entre eux paraissent même bien anodins, dans le style "le fonctionnaire ne travaille pas," "les entreprises d'Etat ne sont pas rentables", "les gouvernements gaspillent indûment l'argent des contribuables", etc. Et ces énoncés ont comme attrait principal d'être de conception simple, de démarche logique, le tout illustré d'exemples judicieusement choisis qui ne sont pas, du reste, très difficiles à trouver.

Cependant, au-delà de cette présentation attrayante, il convient de se demander sur quels fondements reposent ces allégations. Que le fonctionnaire ne travaille pas implique non seulement que son travail est négligeable en soi mais encore que les argents de la population sont inutilement dépensés. La résolution logique de ce problème passe obligatoirement par la réduction des effectifs gouvernementaux. Or, c'est précisément ce que les milieux d'affaires ont toujours souhaité... Moins de fonctionnaires signifie aussi moins de compétences affectées à l'examen de l'activité des agents économiques et moins de moyens de contrôle pouvant entraver la "bonne marche de l'entreprise". La théorie de l'inefficacité des entreprises d'état procède de la même logique et tentera, par surcroit, de masquer une part importante de la réalité. Ainsi, on fera grand cas des déficits d'opération du CN ou d'AIR CANADA en prenant toujours bien soin d'omettre que ces compagnies ont un mandat qui répond à d'autres critères que la seule rentabilité financière.

Quoique la plupart des gens soient au fait de ces choses, ces mythes ont la vie dure et persistent contre toutes explications. C'est là l'expression d'une idéologie bien enracinée qui, dans nos sociétés, reste et demeure les idées et la philosophie du milieu des affaires.

Un cas d'espèce: les investissements étrangers

L'idéologie, en plus d'être un mode d'explication faisant référence à des intérêts particuliers, est aussi un ensemble organisé de valeurs et de croyances qui propose des orientations bien précises à l'action d'une collectivité. A ce niveau, l'idéologie revêt un caractère politique puisque sa fin ultime demeure indéniablement le pouvoir ou, du moins, l'influence de ce pouvoir dans le sens de ses intérêts.

Des événements récents nous invitent à croire que ce but est dorénavant atteint. Le colloque libéral du Mont-Gabriel en donnait un premier indice. Dans un délire de futurologie, M. Kahn, apologiste inconditionnel de la firme multinationale prédisait le "Singapour des Amériques" à la mesure des prophéties intéressées du Hudson Institute. Autre indice: le rapport récent du Conseil du Patronat du Québec qui, dans ses recommandations, invitait le gouvernement québécois à faire preuve de non-discrimination à l'endroit du capital étranger. A quelques jours d'intervalle, les voeux du C.P.Q. devaient être totalement exhaussés par le biais d'une certaine allocution prononcée au Canadian Club de New York. Tous et chacun comprendront l'attitude de M. Perrault et autres détenteurs de la Vérité puisque le CPQ regroupe, à plus de 60%, des intérêts étrangers. Cependant, nous avouons mal comprendre la nouvelle prise de position du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce.

Pour ceux qui avaient toujours su priser chez M. Saint-Pierre une certaine prudence par rapport à l'attitude Bourassa et une circonspection timide mais réelle à l'endroit du capital étranger, le revirement des derniers jours apparait pour le moins surprenant. Ne vouloir faire aucune distinction entre le capital autochtone et étranger, sous prétexte que l'un peut se comporter aussi mal que l'autre, apparait non seulement simpliste au niveau de l'énoncé mais encore dangereux dans ces conclusions. Le problème, on l'aurait deviné à moins, ne se situe pas à ce niveau. L'entreprise autochtone peut être plus aisément soumise à certains contrôles et a, conséquemment, moins de chances d'y échapper. Cette seule différence apparait déjà garante d'un comportement et d'une intégration meilleure... Au sujet de l'investissement étranger, par contre, prêcher la politique de la "porte ouverte", c'est faire fi de toutes les inquiétudes exprimées par nombre d'études sur l'apport réel de la firme internationale. (Des rapports Gordon, Watkhins et Gray jusqu'à l'étude Descoteaux-Tetley). Et pourtant, cet apport présumé de capitaux se traduit plus souvent qu'autrement par des emprunts sur nos propres marchés financiers, par la surenchère des subventions, par de faibles effets d'entrainement au niveau des sous-contractants québécois, par le transfert de fonds et d'équipements, par la désintégration des entreprises locales oeuvrant dans le même secteur et le rapatriement des dividendes.

Voir page 6: Politiques

TAPIS DE TUNISIE

- Pure laine, nouage à la main, haute qualité garantie par l'O.N.A.T.
- Haute-laine confortable pour salon, poil ras facile d'entretien, pour salle à manger et lieux de passage.
- Coloris: **Naturel,** blanc, brun, beige et noir s'harmonisant avec tout mobilier. **Monochromes** jaune, brun, gris, blanc et polychrome pour créer des contrastes.
- Dessins: **Kairouan** classique; Mergoum et Oudref aux arabesques complexes; Den-Den, Bizerte et Sahel en mosaïques romaines.
- **Exposition** ouverte au public tous les jeudis à **Montréal** de 11h a.m. à 9h p.m.

844-6614
Renseignements le reste de la semaine
819 - 776-4954
après 6h p.m.
ART IMPEX, Hull, P.Q. Importateurs et distributeurs.

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service
La Maison de confiance où
La qualité fait sa renommée
Boeuf de l'Ouest qualité A-1
Agneau frais de l'Ouest canadien - Veau extra
Volailles - Lapins - Cailles - Canards - Faisans - Pintades
CHARCUTERIE FINE
... Fabrication maison exclusive ...
Produits d'importation - fromages - pain français et bière
SPECIAUX CHAQUE SEMAINE. PRIX ABORDABLES
Livraison à domicile: 272-4065, 272-4086
807 est, rue Laurier — Métro: Station Laurier
Stationnement facile
PERSONNEL COMPÉTENT — ACCUEIL COURTOIS

Brut de Neuville. Un vrai brut.

C'est un grand mousseux blanc. Comme tout bon français, il a été élevé selon l'authentique méthode champenoise mise au point par Dom Pérignon. Il a de l'allure, il a de la classe. Invitez-le à vos réceptions.
(Servir très froid)
SAQ 588G $5.90
Représenté par Gabriel Boussion Inc., Montréal

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

RELATIONS INDUSTRIELLES I
RELATIONS INDUSTRIELLES II
Deux certificats de 30 crédits chacun
TRIMESTRE D'HIVER 1976
Admission: jusqu'au 1er décembre

Pour plus de renseignements
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
Tél.: 3343-6090 (après 17h: 343-6992)

Attention particulière aux étudiants
Faites comme tout le monde . . .
PRENEZ DES "LAUZON" DE CONDUITE
Tél.: 849-4731

en librairie
Nordicité canadienne
de
Louis-Edmond Hamelin
éditions hurtubise hmh 380 ouest rue Craig montréal

en librairie
Léon Dion
Nationalismes et politique au Québec
Collection Sciences de l'homme et humanisme dirigée par Fernand Dumont
éditions hurtubise hmh 380 ouest rue Craig montréal

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

TRADUCTION I
TRADUCTION II
Deux certificats de 30 crédits chacun
TRIMESTRE D'HIVER 1976
Date limite d'admission: 1er décembre
Test d'admission: le 9 décembre à 19h, au Pavillon des sciences sociales, entrée rue Jean-Brillant.

Pour plus de renseignements
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090 (après 17h: 343-6992)

DU NOUVEAU À l'INTER-LOTO
8 GROS LOTS
12,000 GAGNANTS PAR TIRAGE

1er GROS LOT	$250,000
2e	$100,000
3e	$50,000
4e & 5e	$25,000
6e, 7e & 8e	$5,000

5 derniers chiffres $1,000
3 derniers chiffres $50

la météo

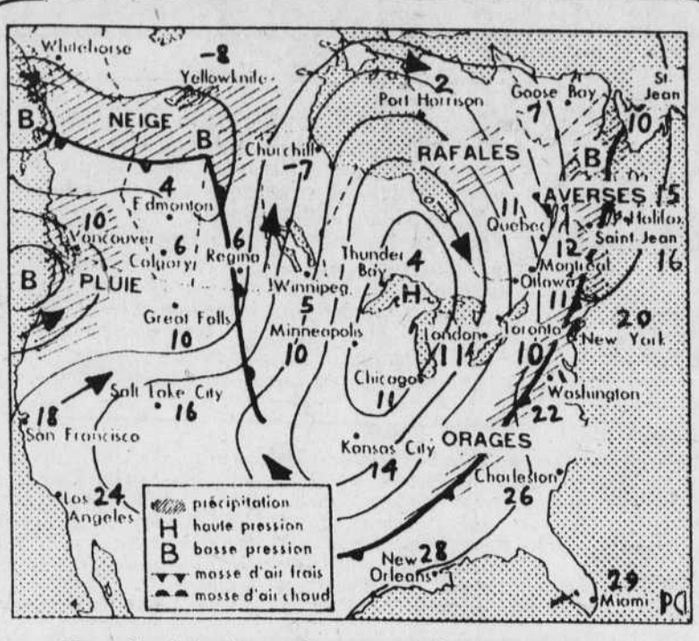

Une crête de haute pression sera centrée sur la Province et on attend un temps ensoleillé et frais. Ce sera aussi beau demain, sauf dans le nord-ouest de la province.

Régions Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie: Généralement ensoleillé. Maximum 1 à 3. Aperçu pour demain: nébulosité croissante.

●

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, Trois-Rivières: Ensoleillé. Maximum près de 7. Aperçu pour demain: ensoleillé et froid.

●

Régions des Cantons de l'Est: Ensoleillé. Maximum près de 7. Aperçu pour demain: ensoleillé et frais.

●

Régions Gaspésie, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles: Généralement ensoleillé. Maximum près de 4. Aperçu pour demain: ensoleillé.

●

Région Lac St-Jean: Le ciel se dégagera très tôt. Généralement ensoleillé. Maximum près de 4. Aperçu pour demain: ensoleillé.

L'extension de la zone des combats en direction du centre moderne de Beyrouth, où résidaient de nombreux étrangers, a provoqué cette nouvelle vague de départ appellée à grossir au fil des jours.

Les premiers et les plus nombreux à partir sont les Américains. Et aussi les mieux organisés. "Quand les Américains quittent ce n'est jamais bon signe", lancent certains. L'annonce des départs et des heures est faite à la télévision et c'est en cars que les Américains sont acheminés à l'aéroport, après ralliement dans un hôtel.

Il y avait plusieurs centaines de départs hier matin, il n'y a pas trop de difficultés pour ces cortèges organisés à se rendre à l'aéroport. Bien sûr, c'est en plein jour seulement que les départs sont organisés.

Depuis dimanche, toute une partie de Beyrouth est coupée de l'aéroport. L'extension des combats a également coupé la ville en deux et le téléphone, fonctionnant tant bien que mal, reste encore le seul lien entre des villes séparées.

Hier soir, les habitants du quartier chrétien d'Aabrefieh ont été invités par des voitures équipées de haut-parleurs à gagner leurs caves en prévision de tirs de roquettes et d'obus en provenance de positions tenues par les musulmans.

Les miliciens kabaëls ont, à partir du quartier d'Ashrafieh, tiré sur des positions musulmanes situées entre eux et le port, paralysé, de Beyrouth.

A Damas, le responsable du département militaire de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), M. Suheir Mohsen, a assuré que les fedayine ne participent pas aux affrontements au Liban. "Si nous y participions, a-t-il dit, nous en aurions très certainement fini avec le phalangistes en moins de 24 heures".

Selon M. Mohsen, les Palestiniens n'interviennent que de façon très épisodique et seulement pour porter secours à des musulmans libanais en difficulté.

Les observateurs notent toutefois la présence de plus en plus visible de fedayin aux côtés des musulmans et, notamment, dans le quartier commerçant d'Hamra.

Des volontaires de dernière heure sont accueillies au camp de Tarfaya où les Marocaines se sont donné rendez-vous avant d'entreprendre leur marche de revendication du Sahara espagnol. Le roi Hassan a annoncé hier que des troupes marocaines escorteront les manifestants au delà de la frontière. La marche commencera le 7 novembre. (Téléphoto PA)

Les éleveurs de bovins réclament une aide immédiate de Québec

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a réclamé hier par la voix de son président, M. Paul Couture, l'application immédiate des mesures prévues dans la loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, pour venir en aide aux producteurs de boeuf du Québec, qui traversent un état de crise.

Cette crise est attribuable au fait que les producteurs de boeuf du Québec ne peuvent vendre leurs bêtes qu'avec difficulté devant la concurrence des producteurs de boeuf de l'Ouest.

Des statistiques incomplètes, indique M. Couture, montrent que sur les bovins inventoriés au Québec, quelque 35,000 vaches sont refoulées sur les fermes. Ces animaux qui devraient être commercialisés d'ici la fin de l'automne sont ou bien refusés par les abattoirs ou retenus par le producteur, qui ne peut trouver de profit raisonnable à les vendre.

L'intervention que l'UPA demande au gouvernement pour combler l'écart entre le coût de production reconnu en principe par le ministère de l'Agriculture et le prix moyen du marché équivaut à 60 cents la livre pour un veau de 400 livres destiné à l'engraissement.

Le boeuf produit au Québec est pourtant de qualité comparable à celui provenant de l'Ouest du Canada, a fait remarquer M. Couture, et la mévente de la production locale résulte le plus souvent de préjugés qui n'ont aucun fondement.

L'UPA considère que le gouvernement québécois doit assumer une responsabilité et établir certaines directives précises là où il lui est possible d'intervenir. A titre d'exemple de ces interventions, l'Etat, de dire M. Couture, pourrait fort bien imposer l'achat de produits québécois à l'ensemble des institutions gouvernementales, mettre sur pied, à l'intention des autres secteurs de l'agro-alimentaire, des campagnes de promotion en faveur du boeuf québécois et des autres produits agricoles du Québec.

Le régime d'assurance-stabilisation des revenus, si le gouvernement en acceptait l'application, comblerait le manque à gagner de 60 cents la livre qui touche actuellement les producteurs de boeuf au Québec.

L'UPA arrive à ce chiffre en partant du prix de production de $1.25 la livre, dans le cas d'un veau de 400 livres, prix convenu avec le ministère de l'Agriculture. Le revenu actuel de l'agriculteur étant de 65 cents la livre dans ce cas, il en résulte donc un manque à gagner de 60 cents la livre.

L'opposition poursuit ses attaques contre la loi de l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — L'Opposition a repris, hier, aux Communes, ses attaques à l'endroit de certains amendements proposés par le gouvernement à la Loi de l'assurance-chômage de 1971.

M. André Fortin, député créditiste de Lotbinière, a dénoncé l'attitude "hautaine et policière" de certains fonctionnaires de la Commission de l'assurance-chômage dans l'application des dispositions de la loi, concernant particulièrement la recherche d'emploi.

Il s'est félicité sur ce point de l'intention manifestée par le gouvernement d'abolir la procédure permettant à un fonctionnaire de la commission de se présenter sans préavis chez un prestataire afin de la questionner sur ses efforts de recherche d'emploi.

D'autre part, le député de Lotbinière déplore l'absence dans le présent projet de loi de toute disposition visant à décentraliser le paiement des prestations.

M. Fortin a en effet rappelé que dans chaque province il n'existait qu'un seul bureau chargé d'effectuer tous les paiements aux prestataires de cette province. Cette façon de procéder donne souvent lieu, selon le député, à des retards indus de paiement pouvant aller jusqu'à dix semaines. Il a suggéré que cette tâche soit répartie entre plusieurs bureaux afin d'accélérer les paiements.

Abordant un autre sujet, M. Fortin s'élève contre le pouvoir que possèdent les fonctionnaires de l'assurance-chômage de déterminer combien de temps un travailleur qui perd son emploi pour cause de maladie "peut" être malade.

En effet, la Commission d'assurance-chômage, sur l'avis d'un médecin désigné par elle, peut décider de la période durant laquelle un prestataire malade pourra retirer des prestations. Or, selon M. Fortin, beaucoup de ces médecins désignés par la commission ne prennent même pas la peine d'examiner la personne avant de poser leur diagnostic.

Pour ces raisons, il demande une révision complète de cette partie de la Loi de 1971, dont ne fait pas mention le présent projet de loi.

M. Fortin a également dénoncé l'imposition par le gouvernement d'une "retraite obligatoire" pour les travailleurs âgés de 65 ans et plus.

Pour le député de Lotbinière, l'abaissement de l'âge maximum d'éligibilité aux prestations de 70 à 65 ans est une façon d'obliger cette catégorie de la population à se retirer du marché du travail. Or, selon M. Fortin, les personnes de plus de 65 ans qui travaillent le font le plus souvent par manque de revenus, et non pour leur plaisir, et ce ne sont pas les régimes de pension de vieillesse et de revenu minimum garanti qui vont compenser cette perte.

Enfin M. Fortin a dénoncé la procédure d'appel à laquelle peuvent avoir recours les prestataires qui se sentent lésés par une décision d'un centre de main-d'oeuvre ou de la Commission de l'assurance-chômage.

En effet la preuve d'innocence incombe toujours au prestataire et celui qui l'a dénoncé, employeur ou centre de main-d'oeuvre, n'est pas tenu d'assister aux délibérations du conseil arbitral et de donner sa version des faits.

M. Fortin demande que les employeurs soient forcés de comparaître devant les conseils d'arbitrage afin de justifier les accusations portées à l'encontre d'un employé congédié pour mauvaise conduite.

La même obligation serait faite aux fonctionnaires qui coupent le versement des prestations à un chômeur accusé de ne pas s'être cherché d'emploi.

Les critiques des conservateurs et des néo-démocrates reprenaient à peu près les mêmes points mais l'accent continu e de porter sur la situation faite aux personnes âgées dans ce projet de loi. Le débat se poursuit aujourd'hui.

suites de la première page

LES CONTRÔLES

gramme de lutte contre l'inflation.

De passage à Montréal hier pour défendre le programme fédéral, M. Jean Chrétien, président du conseil du Trésor à Ottawa, a admis que le gouvernement se montrait très dur à l'endroit de la hausse de salaires des travailleurs mais il a promis de faire de même pour les compagnies.

"S'il y a des trous dans le contrôle des prix, nous les boucherons", a-t-il dit devant les membres d'un club d'hommes d'affaires à Ville Saint-Laurent.

M. Chrétien a dit qu'il aurait été injuste pour les travailleurs d'imposer l'an dernier le programme mis de l'avant à la fin de 1975. Il fallait, selon lui, laisser le temps aux travailleurs de rattraper la hausse importante du coût de la vie.

GÉNÉRAL FRANCO

qu'il montre de l'appétit. Il se trouve simultanément alimenté par un goutte-à-goutte et a, précise-t-on, passé la journée de manière détendue.

Pendant que le général Franco continuait de lutter avec la mort, on considérait au sein du gouvernement la possibilité de transmettre les pouvoirs au prince héritier Juan Carlos. Ce dernier aurait accepté de n'assumer au départ que temporairement les pouvoirs, afin de donner à l'Espagne un chef après plus de quinze jours de maladie du caudillo. Cette longue vacance vient surtout de la résistance de Juan Carlos, qui ne voulait qu'une passation définitive des pouvoirs et non une solution temporaire.

Immobilisé dans sa chambre du Pardo par la maladie lente mais irréversible qui atteint progressivement tout son organisme, le général Franco n'a pu assister hier à l'hommage de ses fidèles du Mouvement phalangiste qui commémoraient le 42ème anniversaire de la création de leur mouvement par le dictateur Jose Antonio Primo de Rivera.

En présence de ses collègues du gouvernement, les yeux tirés par des nuits de veille à attendre les dernières nouvelles du Pardo, M. Jose Solis a rendu hommage au chef de l'Etat.

Au siège du Mouvement national, dont il est le secrétaire général, M. Solis, vêtu de la chemise bleue des phalangistes, a déclaré: "Le pays vit dans une atmosphère tendue faite d'attente et d'inquiétude en raison de la maladie de notre chef national et chef d'Etat".

"Le général Franco a arraché l'Espagne à sa pauvreté et à ses divisions des années 1930 et le Mouvement national, a-t-il ajouté, poursuivra son oeuvre "conscients que, de cette manière, nous servons sa mémoire et le peuple espagnol".

Il a exprimé sa loyauté au prince Juan Carlos qui, a-t-il dit, succèdera au général non seulement en tant que chef de l'Etat mais aussi en qualité de chef du Mouvement national.

A l'issue de cette brève cérémonie, une douzaine de phalangistes, portant tous chemise bleue, se sont rassemblés devant le théâtre de la comédie de Madrid, où leur parti avait été créé en 1933, et y ont chanté l'hymne de la phalange, Cara al Sol (Face au soleil).

Le bulletin médical de fin de journée sur la santé du général Franco révèle que pour la première fois aucun changement n'est survenu dans l'évolution des deux dernières complications signalées mardi soir: l'ascistis, ou épanchement de liquide dans le péritoine, conséquence de la thrombose de la veine, mésentérique recueillant le sang de l'intestin, et les hémorragies, qui devaient être traitées par une thérapeutique opposée à celle requise par la thrombose de la veine, continuent.

Les médecins doivent trouver un équilibre entre les deux traitements pour donner au sang la fluidité adéquate. Les complications cardiaques des premiers jours semblent contrôlées. Le chef de l'Etat garde sa lucidité.

La vie en Espagne a pu paraître normale pendant ces quinze derniers jours, mais l'administration restait paralysée: les décrets attendent la signature du caudillo, ou d'un roi. La question la plus importante aujourd'hui pour l'Espagne, celle du Sahara occicental, n'est pas réglée. Hier soir, les voitures des délégués marocains sillonaient Madrid, dans le hurlement des sirènes des motocyclistes de la police. Selon la presse, la maladie de Franco n'a pas affecté ces négociations "historiques", et les décisions semblent prises pour une fois sans consultation du "caudillo".

Les séances de travail ne sont même pas interrompues, dit-on, quand le président du gouvernement doit s'absenter en raison des nouvelles venues du Pardo. Comme tous les ministres et le prince Juan Carlos, M. Arias Navarro se rend au moins une fois par jour au palais qui; en raison des commentaires d'antichambre, connaît sans doute la plus grande activité politique de ces jours d'attente.

La transition s'esquisse. Tel ministrable se prête aux interviews, et les agences de presse diffusent largement les articles des différents ministres. Mais les associations politiques du régime s'abstiennent de toute activité.

Par contre, les clandestins s'agitent, souvent d'autant plus fébrilement qu'ils sont peu importants. Des groupuscules de quartier semblent disposer de sections de relations publiques sans commune mesure avec le nombre de leurs adhérents et condamnent déjà sans appel le nouveu régime. Des dirigeants de l'opposition illégale mais tolérée reçoivent sur rendez-vous les journalistes étrangers qui font la queue pour qu'on leur explique "la situation" et qu'on leur annonce avec précision ce qui va se passer. Rares sont ceux qui se dérobent.

LE LIBAN

cun bilan n'est plus publié. Les dernières estimations font état de 6,500 morts.

Dans les milieux des Nations unies, on appréhende une intervention tant de la Syrie que d'Israël et une extension des hostilités à l'ensemble de la région. On évoquait hier la popossibilité d'envoyer un contingent de Casques bleus, équipés en conséquence, pour imposer silence aux canons qui ravagent la capitale libanaise. Et ce d'autant plus urgemment que se dessine déjà une ligne de démarcation à la manière de la ligne verte chypriote.

Les étrangers quittent le Liban en un peu plus grand nombre chaque jour. Les adieux se déroulent dans une atmosphère de grande tristesse où les sourires cachent mal l'émotion.

30 octobre

par la PC et l'AP

Il y a 60 ans aujourd'hui, en 1915, le dernier survivant parmi les Pères de la Confédération, sir Charles Tupper, mourait à l'âge de 94 ans. En tant que premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, de 1864 à 1867, Tupper était un partisan notoire de la confédération. Il a participé aux conférences de Charlottetown, Québec et Londres et s'est même engagé dans des polémiques sur le sujet avec Joseph Howe. Tupper succéda à Mackenzie Bowell comme premier ministre du Canada, en 1896, pour être battu par les libéraux de sir Wilfrid Laurier après avoir dirigé le pays pendant six mois seulement.

1847 — Publication du roman de H.W. Longfellow, Evangéline.

1899 — Départ du premier contingent canadien pour la guerre des Boers.

1914 — Les Allemands déclenchent la première bataille d'Ypres.

1918 — Les alliés signent un armistice avec la Turquie et la Tchécoslovaquie devient une république indépendante.

1922 — Benito Mussolini constitue le gouvernement fasciste.

1928 — Première transmission expérimentale d'images télévisées fixes en Grande-Bretagne.

1938 — Une émission radiophonique d'Orson Welles décrivant une invasion des Martiens déclenche une panique aux Etats-Unis.

1956 — Ultimatum de la Grande-Bretagne et de la France à l'Egypte et Israël demandant un cessez-le-feu; libération du cardinal Mindszenty.

ANDRÉ GUAY

La décision de M. Guay a pris tout le monde par surprise dans la police métropolitaine et nombreux sont ceux qui considèrent avec amertume et pessimisme le départ de M. Guay. Policier intègre et dévoué, M. Guay a été au cours des dernières années l'un des piliers de la lutte au crime organisé dans la métropole.

C'est d'ailleurs son intérêt débordant pour cette croisade qui lui a valu les embêtements qui ont amené finalement sa démission. Les événements de l'été 1973, celui des fuites policières retentissantes, l'ont conduit à s'opposer au ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, et à son supérieur, M. Daigneault.

Les accusations disciplinaires que ce dernier a portées l'hiver dernier portaient justement sur des incidents qui s'étaient produits au cours de cette période. Pour les observateurs de la scène policière montréalaise, il ne fait aucun doute que le départ de M. Guay fait suite au refus de M. Daigneault et de la majorité des membres de l'état-major qui l'avaient appuyé, de réadmettre à part entière M. Guay dans leur rang, après la décision de la Commission de police.

Le conflit qui a opposé MM. Guay et Daigneault a été trop dur et trop violent pour que les plaies qu'elles ont causées se cicatrisent rapidement et normalement.

CUISINE

Suite de la page 3

la compagnie Crawley à la Baie James est dorénavant assujettie à un simple contrat à régie (cost plus). Le traiteur de toutes les cuisines du chantier reçoit donc un montant fixe, de nature inconnue, pour ses services professionnels et tous les coûts d'exploitation, y compris les salaires, sont à la charge de la SEBJ.

POLITIQUES

Suite de la page 5

Prêcher la dépendance économique, c'est aussi accentuer l'écart existant entre les classes, c'est dégrader l'entreprise locale au rang d'agent parasitaire et c'est enfin accélérer la "sud-américanisation" du Québec au profit de "centres de décisions" extérieurs. A l'usage, la dépendance n'a jamais profité à personne et encore moins provoqué le développement équilibré. Tout au plus, a-t-elle suscité ici et là une croissance distortionnée et sectorielle, dont le Brésil offre un triste exemple, et qui n'a jamais fait prospérer que de minuscules oligarchies.

Comme M. Bourassa nous en avait prévenus, il n'est de fait ni théoricien, ni idéologue, ni doctrinaire. Il est plutôt, toujours selon ses dires, pragmatique, empirique et pratique, n'écoutant que les impératifs de la réalité économique qui lui sont dictés par qui l'on sait...

Les Américaines ont peu respecté l'ordre de grève

NEW YORK (AFP) — Un ordre de grève générale lancé à toutes les femmes par la principale organisation féministe américaine n'a guère eu d'effet, hier, aux Etats-Unis.

L'Organisation nationale des femmes (NOW) avait demandé à toutes les Américaines de s'abstenir, hier, de remplir leurs tâches habituelles, que ce soit dans les usines, les bureaux ou dans les foyers, pour démontrer l'importance des femmes dans la vie économique du pays.

Le mouvement a en fait souffert d'un manque de publicité et d'organisation. De nombreuses femmes ont en outre déclaré ne pas avoir les moyens de se passer volontairement d'une journée de salaire.

L'idée n'a cependant pas été totalement inutile. La journée a été ponctuée dans l'ensemble du pays de réunions et discours qui auront servi notamment à rappeler que les femmes constituent un tiers de la main-d'oeuvre américains, mais qu'à travail égal leurs salaires sont en moyenne les trois cinquièmes seulement de ceux des hommes.

Un ancien SS confirme la version de Katz

MUNICH (AP) — L'écrivain américain Robert Katz, accusé dans un procès en diffamation intenté par la nièce du pape Pie XII, la comtesse Elena Rossigani, pour avoir écrit dans son livre Mort à Rome que les représailles effectuées par les Allemands contre 335 Italiens auraient pu être évitées si le pape avait protesté plus énergiquement, a annoncé lundi qu'un ancien colonel SS confirmait sa version des faits.

Ce colonel, Eugen Dollman, 75 ans, a été l'officier nazi de plus haut rang en fonction à Rome au moment des représailles qui firent suite aux attentats de la résistance italienne, qui avait abattu plusieurs soldats allemands.

Il a témoigné au procès en diffamation qui a débuté, lundi, à huis clos à Munich. Etaient également présents les avocats de MM. Carlo Ponti et Pan Coamatoa, respectivement producteur et metteur en scène de la version cinématographique du livre de Robert Katz, Massacre à Rome, qui ont aussi été cités par la nièce de l'ancien pape.

Le leadership du PC: un troisième Albertain

OTTAWA (PC) — Un troisième député albertain s'est présenté dans la course à la succession de M. Robert Stanfield à la tête du Parti progressite conservateur.

Il s'agit de M. Paul Yewchuk, député d'Athabaska, médecin de profession, qui a annoncé mardi, dans une interview, qu'il se portera candidat au congrès de nomination du parti qui doit avoir lieu en février.

Six candidats sont déjà sur les rangs. Les deux autres députés albertains sont MM. Jack Horner (Crowfoot) et Joe Clark (Rocky Mountain). Les autres candidats sont M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi), Mme Flora MacDonald (Kingston-Les-îles), M. Sinclair Stevens (York-Simcoe) et M. John Fraser (Vancouver sud).

M. Yewchuk, qui est d'origine ukrainienne, estime que sa base politique sera constituée principalement par les minorités ethniques. Il a été élu pour la première fois aux Communes en 1968 et a été notamment président du groupe parlementaire albertain en Chambre de 1971 à 1974 et président du comité du Parti conservateur sur le multiculturalisme.

Pierre Péladeau s'intéresse à la presse française

PARIS (AFP) — Le magnat de la presse québécoise, M. Pierre Péladeau, effectue un séjour d'une semaine à Paris pour étudier la situation de la presse française et de la presse parisienne, en particulier.

Il considère que la crise que traverse celle-ci est analogue à celle qu'a connue la presse nord-américaine, lors de l'introduction de l'automation. A son avis, des réformes profondes de structures sont nécessaires, allant dans le sens de la modernisation et de la compression des dépenses. Il est hostile à la co-gestion.

M. Péladeau, qui apparemment serait disposé à procéder à des investissements sur le marché français, a déclaré à l'AFP qu'il n'y a pas de raisons valables pour que les journaux parisiens n'atteignent pas des tirages bien supérieurs alors qu'il existe un potentiel de plusieurs millions de dollars.

M. Péladeau est entré en rapports avec différents directeurs et administrateurs de publications parisiennes, notamment M. Amaury, du "Parisien Libéré".

DÉCÈS

LANDRY J. C. Amédée. A Montréal, le 28 octobre 1975 à l'âge de 78 ans, est décédé le Major J. C. Amédée Landry, du Régiment de Maisonneuve. Epoux de feu Emilie Dugas. Les funérailles auront lieu vendredi 31 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 2095 rue de Salaberry pour se rendre à l'église St-Gaétan où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de Last Post Fund, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Radio-Québec doit être tiré de l'impasse, selon l'ICEA

"Radio-Québec est actuellement dans une impasse; il lui faut s'orienter autrement. Ou bien Radio-Québec demeure la télévision d'une élite pour une élite, ou bien Radio-Québec devient un instrument de développement pour les classes populaires, et donc contrôlées par elles."

C'est ainsi que l'Institut canadien d'éducation des adultes pose le problème de Radio-Québec dans le mémoire qu'il a présenté hier lors des audiences publiques de l'Office de la radio-télévision du Québec, au Pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal.

Impitoyable réquisitoire contre la télévision de masse, dont la démocratisation est jugée urgente, le mémoire de l'ICEA considère que Radio-Québec, tel qu'il se présente aujourd'hui à l'image de son plan triennal de développement, "est trop semblable aux autres réseaux pour constituer un modèle de rechange".

"Si, à ses débuts, la télévision a manifesté au Québec certaines velléités créatrices et dynamiques, on l'a vite mise au pas. Particulièrement depuis les années 60, l'évolution de la télévision se caractérise surtout par un nivellement par le bas.

"Radio-Québec, arrivant dans ce contexte avec un mandat officiellement différent et libéré des contraintes commerciales, se devait de renouveler la fonction de la télévision", affirment les auteurs du mémoire, présenté hier par le directeur général, M. Paul Bélanger, et M. René Diotte, responsable de l'information, à la commission de consultation de Radio-Québec, présidée par son président directeur général, M. Yves Labonté.

L'ICEA propose un "projet de démocratisation" de la télévision à Radio-Québec et annonce que les organismes et groupes populaires qui ont participé à son élaboration sont disposés à collaborer à sa mise en oeuvre à la condition que l'ORTQ offre des "garanties véritables": a) que Radio-Québec libère dès septembre prochain des heures d'antenne pour ces groupes et organismes nationaux populaires qui, eux, feront véritablement de l'éducation populaire; b) que Radio-Québec commence dès septembre prochain à installer des centres de production dans les régions et à favoriser la mise sur pied de comités d'implantation dans toutes les régions.

Radio-Québec, ajoutent les auteurs du mémoire, "doit démocratiser l'accès aux ondes en privilégiant l'expression des individus, des groupes qui sont le moins favorisés sur le plan du droit de parole, du droit à l'information, du droit à l'expression de leur culture. Il s'agit des travailleurs des villes et des campagnes".

Idéalement, pour l'ICEA, Radio-Québec "doit mettre les Québécois en communication avec eux-mêmes et devenir un instrument de communication régionale et inter-régionale (...) contribuer à démocratiser l'éducation et devenir un instrument d'éducation populaire (...) démocratiser la culture en étant un outil de développement et de revitalisation de la culture populaire."

Formation et information doivent être prises en charge par les gens eux-mêmes, ce qui n'exclut pas l'ayproche plus scientifique. "Il ne s'agit pas d'exclure les specialistes et les professionnels; il s'agit tout simplement pour eux de se mettre au service des travailleurs".

Les dessinateurs de mode de Toronto sont indignés

TORONTO (CP) — Le Club des dessinateurs de mode de Toronto est indigné de voir confié a Léo Chevalier de Montréal la conception de nouveaux uniformes pour les employés de la Commission de transport de Toronto.

Le président du Club, M. Stephen Gallo, ne s'explique pas comment la Commission de transport a pu prendre une telle décision sans le consulter. "Les dessinateurs de mode de Toronto sont connus dans le monde entier et réussissent aussi bien que ceux de Montréal. Les créations de Léo Chevalier ne sont rien de bien nouveau".

Décès de Réjane Des Rameaux

Mme Réjane Des Rameaux, connue surtout comme courriériste du coeur du Journal de Montréal, est décédée mardi à l'âge de 71 ans, des suites d'un cancer. Elle avait collaboré au journal depuis sa création, en 1964.

Née Mercédes-Réjane Brousseau, elle avait été tour à tour comédienne, metteur en scène, conférencière et animatrice. Elle incarna notamment le personnage de Georgiana dans le téléroman "Les Belles Histoires des Pays d'En-Haut".

Au théâtre, Réjane Des Rameaux a fait partie des Variétés Lyriques, de la troupe Barry-Duquesne, du MRT français et de la troupe "Le Trait d'Union" d'Henri Norbert.

Elle travailla aussi dans les principaux postes de radio de Montréal et créa l'émission Courrier-Confidences à Radio-Canada.

Mme Des Rameaux a signé sa rubrique jusqu'à lundi matin, la veille de sa mort.

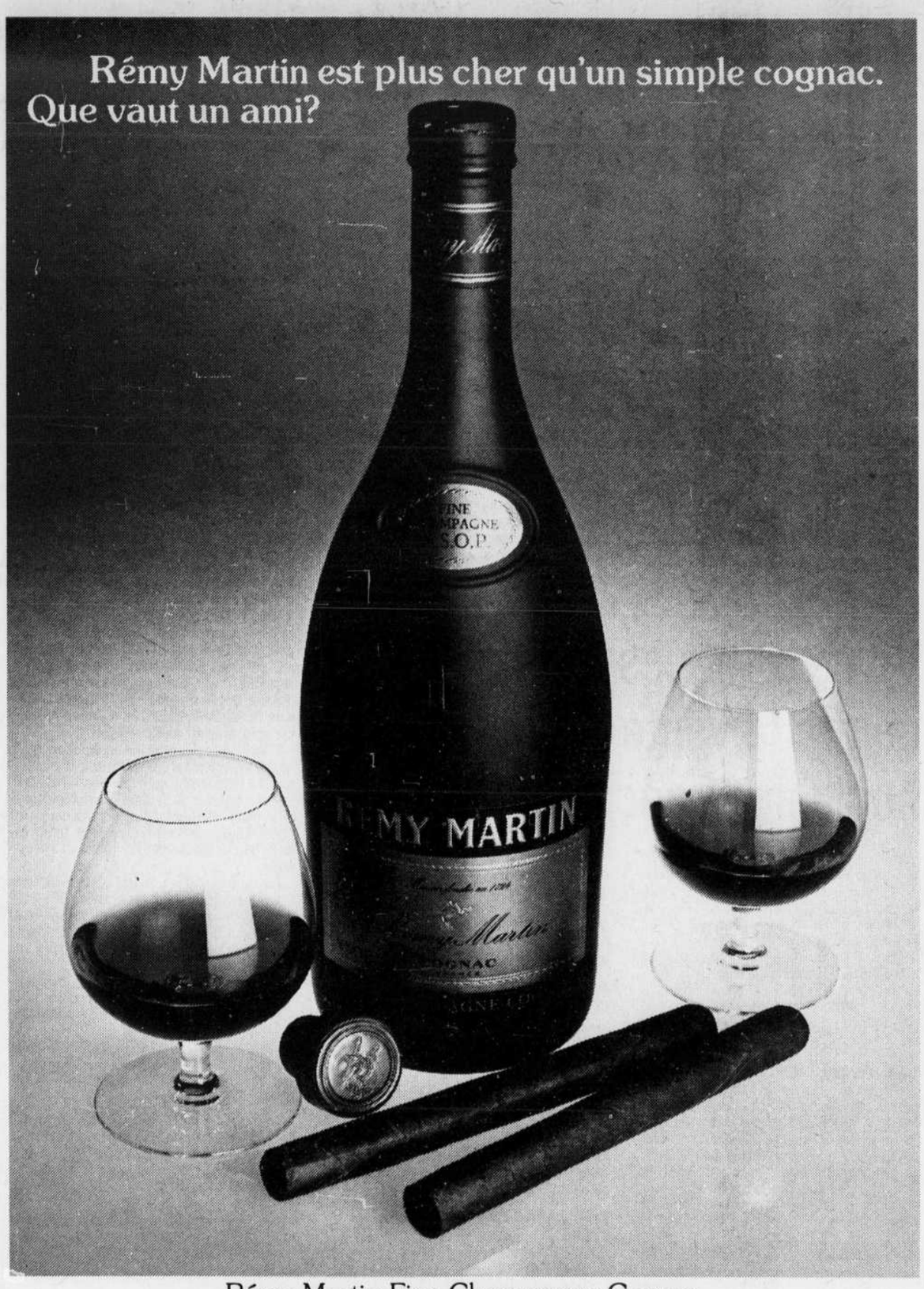

Rémy Martin Fine Champagne Cognac

La signature ne saurait attendre à la Baie James

OTTAWA (CP) — La signature de l'entente finale entre le gouvernement et les autochtones de la baie James ne pourra pas être retardée.

Le ministre des Affaires indiennes, M. Judd Buchanan, a déclaré hier à la Chambre des communes qu'il est absolument impossible de reporter la date de la signature de l'entente, parce qu'il n'y a pas unanimité à la table de négociations. Les Indiens Cris s'y opposent formellement.

La date limite avait été fixée au 1er novembre, mais les représentants des Inuit ont demandé un nouveau délai. Deux députés conservateurs ont invité hier le ministre fédéral des Affaires indiennes à agréer à la demande des Inuit de reporter de 30 jours la signature de l'entente.

Le gouvernement n'est pas opposé à la requête des Inuit a dit le ministre, mais il aurait fallu l'accord de toutes les parties aux négociations.

Afin de calmer les inquiétudes de l'opposition, le ministre des Affaires indiennes a par ailleurs rappelé que l'accord provisoire entre le gouvernement et les autochtones prévoit la ratification de l'entente finale dans un délai de 60 à 90 jours suivant la signature, permettant donc de consulter les communautés Inuit du grand nord.

Un passage gratuit en métro s'annonce...

En fin d'après-midi, des milliers de Montréalais pourront peut-être profiter d'un voyage gratuit en métro. Le Comité de lutte des usagers contre la hausse des tarifs tentera d'établir la gratuité aux principales stations de métro.

C'est ce qu'un porte-parole du comité a affirmé, hier soir, au cours d'une conversation téléphonique. Il a toutefois refusé de préciser à quelle heure devait se dérouler cette manifestation de protestation contre la hausse des tarifs de la CTCUM, ni dans quelles stations. Une conférence de presse aura lieu à 17 h, à la station Champ-de-Mars. Une assemblée générale du comité de lutte se tiendra par ailleurs à 19 h 30 au Cégep Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke.

Aujourd'hui, le comité de lutte doit aussi faire circuler une pétition dans divers endroits publics pour obtenir la levée des accusations portées contre un certain nombre de personnes arrêtées pour refus de payer le passage réglementaire dans le métro. La pétition demandera également le retrait de la hausse des tarifs.

Une étude de la CTCUM aurait établi que depuis la hausse des tarifs, il n'y avait pas de diminution dans le nombre de voyageurs et qu'au contraire un accroissement déjà en cours avant la hausse s'est maintenu.

Dimanche des municipales

Dimanche, le 2 novembre, les électeurs de 71 municipalités urbaines et de 1,117 rurales iront aux urnes pour élire de nouvelles administrations.

La mise en nomination a eu lieu dimanche dernier. Plusieurs maires et conseillers ont été réélus par acclamation. Ainsi dans la région métropolitaine, les maires Donald Maccalum, de Westmount, Pierre Desmarais II, d'Outremont, Reginald Dawson, de Mont-Royal, Réal Rousseau, de Pointe-du-Moulin, Sam Elkes, de Kirkland, Cameron Duff, de Senneville, Marcelle-B, Trépanier, de Valleyfield, ont été réélus.

Dans toutes ces villes, sauf à Outremont où tous les conseillers ont été élus par acclamation, il y aura élection à un ou plusieurs postes de conseillers. Les endroits à surveiller seront notamment Ville LaSAlle où le maire Gérald Raymond voit son siège contesté par un ancien adversaire, M. André Poupart. Vingt candidats sont en lice pour les sept sièges.

A Valleyfield, il y aura élection aux six postes de conseillers. Quartorze candidats s'y feront la lutte. Cinq sont membres d'un groupe d'opposition nommé le Mouvement des citoyens de Valleyfield. Ce groupe réclame entre autres la dépolitisation des octrois, la nomination d'un commissaire industriel, l'adoption d'un plan directeur d'urbanisme, la participation des citoyens à la vie municipale, et le classement du vieux canal de Beauharnois à titre de monument historique.

Dans la région métropolitaine, il y aura élection à Chambly, à Chateauguay, à Dorion, à Drummondville, à Farnham, à Iberville, à Lachute, à Laprairie, à LaSalle, à Mirabel, à Mont-ROyal, à Saint-Bruno, à Sorel, à Terrebonne et à Westmount.

Les chauffeurs retournent au volant chez Voyageur

Les 380 chauffeurs d'autobus de la compagnie Voyageur ont mis fin hier soir à leur "journée d'étude" en adoptant officiellement leur nouveau contrat de travail... que 59% des syndiqués ont refusé.

Pour comprendre cette situation pour le moins paradoxale, il faut comprendre que ces travailleurs devaient choisir entre l'acceptation des dernières offres patronales et la grève. Or, la constitution du syndicat des Teamsters auquel ils sont affiliés prévoit qu'il faut une majorité d'au moins des deux-tiers pour voter une grève.

Comme ceux qui ont rejeté le contrat n'ont pas obtenu la majorité requise pour déclencher une grève, le contrat s'est trouvé automatiquement adopté même si seulement 40% des votants étaient en faveur de la signature.

Ces employés obtiennent une hausse salariale de 65% sur trois ans mais les principaux points d'accrochage portaient sur les conditions de travail et sur le montant forfaitaire qui tient lieu de rétroactivité salariale.

Le service d'autobus de la compagnie reprendra donc dès ce matin à travers tout le Québec... et ceux qui comptent sur ces véhicules pour acheminer colis et lettres urgentes pourront peut-être respirer à nouveau, s'ils ont la patience d'attendre en file pendant au moins une heure au comptoir.

Reprise à Manic-3

L'Hydro-Québec a annoncé hier que les travaux ont repris dans la centrale souterraine de Manic-3. Les tests effectués à la suite du tremblement de terre mineur du 23 octobre dernier n'ont rien révélé d'anormal.

Les travaux avaient été interrompus par mesure de prudence même si la force réduite de la secousse sismique (4.3 à l'échelle Richter) rendait peu probable l'apparition de dommages importants. Quoi qu'il en soit, on continuera de surveiller très attentivement les réactions des ouvrages pendant le remplissage du réservoir qui est présentement en cours.

Une mise au point

Plusieurs personnes et quelques organismes protestent contre l'émission "Silence, on ne tourne plus" présentée à Radio-Canada dans le cadre des Beaux Dimanches, le 12 octobre dernier.

L'Association des réalisateurs de télévision tient à préciser qu'elle n'a entrepris aucune démarche pour se désolidariser de Jean Letarte, le réalisateur de cette émission, contrairement à des communiqués qui ont utilisé frauduleusement le nom de l'Association pour insinuer que le travail de MM. Jean Letarte et Pierre Nadeau était désavoué par l'Association des réalisateurs.

Achetez votre alliance ou votre bague de fiançailles à diamant(s) chez Mappins et offrez-vous la chance de gagner le plus beau des cadeaux de noces!

Une Alfa Romeo Alfetta GT.

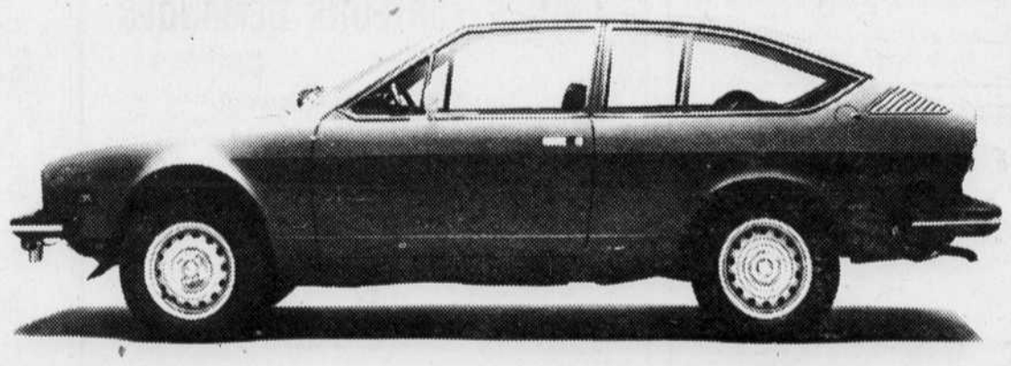

Il y a toute une foule de bonnes raisons pour venir choisir son alliance ou sa bague de fiançailles chez Mappins. D'abord l'éventail étonnamment varié de pierres précieuses. Les montures superbement ouvragées. Et, bien sûr, la réputation de Mappins, qui vous garantit, quel que soit votre choix, excellence et qualité.

Aujourd'hui, Mappins ajoute à tout cela une autre bonne raison. Jusqu'au 31 décembre 1975, l'achat de votre alliance ou de votre bague de fiançailles à l'un des deux magasins Mappins de Montréal vous permettra peut-être de gagner une magnifique Alfa Romeo Alfetta GT 1976! Vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation que l'on vous remettra lors de votre achat et, si le sort vous désigne, à répondre correctement à une question mettant vos connaissances à l'épreuve, pour devenir "l'heureux élu"!

Vous vous mariez bientôt? Passez chez Mappins dès maintenant. Un de nos prochains clients aura la chance de faire son voyage de noces dans une superbe Alfa Romeo Alfetta GT.

Et c'est peut-être vous!

Les employés de Mappins, leurs proches parents, le personnel de son agence de publicité ainsi que les membres du comité de vérification ne peuvent participer au concours.

Mappins

Quel que soit votre choix. Et Alfa Romeo...si la chance vous choisit!

1,000, rue Ste-Catherine, o. Mtl. et 3131, Côte-Vertu, St-Laurent

La commission Church s'attaque à la NSA

WASHINGTON — La NSA (National Security Agency) a intercepté sur une période de six ans les communications téléphoniques et transcontinentales de quelque 1650 Américains, allant des dissidents politiques aux trafiquants de drogue suspects, a appris hier la commission sénatoriale d'enquête sur les services de renseignements.

C'est le directeur actuel de la NSA, le lieutenant-général d'aviation Lew Allen qui a fait ces révélations lors de la première audience publique jamais donnée sur les opérations de la très secrète agence nationale de sécurité. M. Allen a avoué que la NSA avait produit entre 1967 et 1973 quelque 2,000 rapports sur le trafic international de narcotiques et 1,900 rapports sur les activités de terroristes, l'influence étrangère sur des groupements politiques aux Etats-Unis, ainsi que des informations utiles pour assurer la sécurité du président.

M. Allen a ajouté qu'il n'était pas la personne la plus qualifiée pour juger "la qualité du produit", mais "nous avons pu prévenir un important acte de terrorisme aux Etats-Unis et plusieurs cargaisons importantes de drogue ont peu être interceptées". Il a refusé de donner de plus amples détails sur ces opérations qui ont fait partie du projet Minaret arrêté en 1973, après qu'on ait soulevé des doutes sur sa légalité.

Le témoignage de M. Allen a pu se tenir en dépit des pressions de la Maison-Blanche pour l'empêcher, a déclaré le président de la commission sénatoriale Frank Church. Puis la commission a entamé un débat sur l'opportunité de rendre publics les détails d'une autre opération menée par la NSA et tout aussi illégale, l'opération Shamrock.

Concentrations de troupes algériennes aux frontières

Sahara occidental: accord imminent?

MADRID (d'après Reuter et AFP) — Un accord entre l'Espagne d'une part, le Maroc et la Mauritanie de l'autre, sur la décolonisation pacifique du Sahara occidental serait imminent, déclarait-on de source informée hier à Madrid.

L'accord envisagé, qui fait l'objet de négociations entre le gouvernement espagnol et MM. Ahmed Laraki et Hamdi Ould Mouknass, ministres des Affaires étrangères du Maroc et de Mauritanie, depuis mardi, reconnaîtrait les revendications des deux pays sur le Sahara, indique-t-on.

Rabat et Nouakchott se sont entendus sur le partage du territoire, la Mauritanie revendiquant la partie sud du Sahara, précise-t-on.

Toutefois, le gouvernement espagnol est préoccupé par les réactions que susciterait de la part de l'Algérie un pareil accord. On craint qu'il ne provoque une intervention armée des forces algériennes et la presse madrilène fait état de concentrations de troupes algériennes aux frontières.

Les négociations entre les trois pays doivent s'achever aujourd'hui. Les ministres rendront compte ensuite à leur gouvernement. Le texte de l'accord — si accord il y a — ne sera pas rendu public dans l'immédiat, ajoute-t-on.

L'arrivée hier d'une importante délégation algérienne dans la capitale espagnole pourrait amener la réunion d'une conférence quadripartite avec l'Espagne, pour discuter de l'avenir du Sahara occidental.

La délégation algérienne, qui serait présidée par M. Mohamed Ben Ahmed Abdelarani, membre du conseil de la révolution et ministre de l'Intérieur, devait être reçue par le chef du gouvernement espagnol, M. Carlos Arias Navarro.

L'arrivée de cette délégation a provoqué une surprise. Elle est considérée comme la conséquence de la tournée dans les "capitales concernées ou intéressées" par la question du Sahara, de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Le chef de cabinet de M. Waldheim, M. André Lewin, était d'ailleurs hier matin à Alger.

Toutefois, on se demande si le Maroc acceptera de discuter avec le représentant de l'Algérie (qui défend la thèse de l'autodétermination des populations sahaouies), ce qu'il a toujours refusé de faire jusqu'à présent.

De source algérienne, on indique que M. Abdelghani séjournera à Madrid environ quarante-huit heures. Il doit rencontrer ses interlocuteurs espagnols aujourd'hui dans le courant de la journée.

Interrogé sur l'objet de sa visite, le ministre algérien a répondu: "Vous savez que la situation qui a été créée dans la région est grave. Elle justifie notre visite qui se situe dans le contexte des consultations prévues dans le cadre des décisions des Nations unies en ce qui concerne la décolonisation du Sahara."

A un journaliste qui lui demandait s'il rencontrerait MM. Laraki et Mouknass, il a répondu: "Nous sommes venus voir les responsables du pays. Nous ignorons tout de ces conversation(s)."

A une autre question sur une rencontre éventuelle avec M. Laraki, il a déclaré: "Je crois que si je voulais voir M. Laraki, ce serait au Maroc, pas ici".

En réponse à un journaliste qui voulait connaître quelle serait la réaction de l'Algérie à un accord entre Madrid et Rabat instituant un "Sahara marocain", il a répondu: "Non, non, non, vous anticipez".

A Alger un journal en langue arabe, Al Chaab, a averti hier l'Espagne que toute négociation qu'elle engagerait sur l'avenir du Sahara occidental avec des parties autres que les "représentants du peuple sahraoui" compliquerait encore plus le problème de ce territoire sous administration espagnole. Le journal, qui s'interroge sur "les véritables objectifs" des négociations ouvertes à Madrid entre le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne, demande que soit prise en compte l'opinion du F. Polisario (Front de libération favorable à l'autodétermination et à l'indépendance).

Sur place, dans le territoire sous administration espagnole, quelques tirs ont été entendus, et quelques arrestations auraient été opérées par des patrouilles espagnoles au cours de la première nuit de couvre-feu. Hier matin, toutefois, la vie a repris normalement à El Aaiun, la capitale du Sahara, où des patrouilles ont continué à procéder à des contrôles d'identité.

Le président Ford demeure ferme

Pas d'aide fédérale à New York

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le président Gerald Ford est disposé à faire voter une loi qui permettrait aux services municipaux new-yorkais de continuer à fonctionner normalement mais il demeure hostile à l'octroi d'une aide fédérale susceptible d'éviter la faillite à la grande métropole.

Il l'a annoncé hier dans un discours prononcé au National Press Club à Washington, la législation qu'il propose modifierait les lois sur la faillite financière dans la mesure où les tribunaux fédéraux seraient autorisés à réorganiser les finances de la municipalité si cela s'avérait nécessaire.

La municipalité a jusqu'au 1er décembre pour rembourser ses dettes. En vertu des propositions du président, passé cette date les autorités new-yorkaises transféreraient le contrôle de leurs finances à un tribunal fédéral.

Les créanciers pourraient alors surseoir à des poursuites, permettant ainsi aux services essentiels de la municipalité de fonctionner normalement.

Mais le président a précisé: "Je suis prêt à apposer mon veto à toute loi qui aurait pour effet de lui éviter la faillite en lui octroyant une aide fédérale".

Le chef de la Maison-Blanche n'a pas ménagé ses critiques à l'égard des autorités municipales new-yorkaises qu'il a accusé d'irresponsabilité dans la conduite de leurs affaires financières. Il estime que les dirigeants de la municipalité ont de toute évidence tenté de faire peur au Congrès et au peuple américains afin d'extorquer leur soutien à une mauvaise gestion.

"Le peuple de ce pays ne se laissera pas tordre le bras, il ne paniquera pas parce que quelques responsables municipaux et banquiers essaient de lui faire endosser le remboursement de ses dettes", a-t-il poursuivi.

Le président a rejeté la thèse selon laquelle le gouvernement fédéral devrait voler au secours de New York en affirmant: "Non désirée et abandonnée par ses propres parents, la responsabilité des problèmes financiers de la ville a été déposée devant la porte d'entrée du gouvernement fédéral".

Il a également écarté celle qui veut que New York ait été touchée par des facteurs tels que le repli des riches vers la banlieue et le transfert de nombreuses industries vers d'autres régions. "La plupart des villes américaines ont eu à faire face à ce problème et leurs finances sont saines. Elles n'ont pas eu plus de chance. Elles ont simplement été mieux gérées".

Le président a affirmé que l'Etat et la ville de New York pouvaient encore, en conjuguant leurs efforts pour trouver de nouvelles recettes et réduire les dépenses, éviter l'effondrement financier de la ville. Pour parer aux conséquences d'un tel effondrement s'il se produit, il a cependant proposé d'étendre aux municipalités la législation sur les banqueroutes, actuellement réservée aux sociétés et aux particuliers.

Un projet de loi sera prochainement transmis au Congrès à cette fin. Il permettra à New York de s'adresser à la justice pour obtenir un moratoire sur sa dette, élaborer un plan de redressement financier et obtenir de nouveaux crédits en donnant aux nouveaux bailleurs de fonds une priorité de remboursement sur les anciens. De cette manière, les services essentiels continueront à être assurés même si la ville se trouve en état de cessation de paiements ce qui, selon les autorités locales, risque d'être le cas dès le 14 novembre prochain.

Les difficultés de New York, qui ne trouve plus de capitaux pour refinancer sa dette publique qui dépasse 13 milliards de dollars, agitent les milieux financiers américains et étrangers depuis de longs mois. Elles ont pesé sur Wall Street, perturbé le marché des obligations municipales et enrayé le redressement du dollar.

Sur le plan politique, le discours de mercredi fera sans doute perdre quelques voix à M. Ford dans la ville de New York, notamment parmi les porteurs d'obligations municipales. Mais New York vote rarement républicain et la décision présidentielle sera certainement bien accueillie dans le reste du pays car le courrier reçu ces dernières semaines par les parlementaires indiquait clairement que la grande majorité de l'opinion publique américaine était contre l'octroi d'une assistance fédérale à la plus grande ville du pays.

Vives critiques du NYT contre la vente de matériel nucléaire français à Séoul

NEW YORK (AFP) — Le New York Times a qualifié hier la décision française de vendre du matériel nucléaire à la Corée du Sud de "grand pas vers l'expansion mondiale d'armes nucléaires — et vers l'ultime désastre."

Dans un éditorial, le grand quotidien new-yorkais critique violemment la décision française de vendre le matériel et la technologie nécessaires à la production de plutonium, "qui peut être convertie en matière explosive pour bombes nucléaires."

"La Corée, pays divisé, est la mèche de l'Asie. Deux grandes armées, une dans le Nord communiste et une dans le Sud, alliée aux Etats-Unis, se font face de chaque côté du 38ème parallèle. La mesure, en matière nucléaire, prise par le Sud, pourrait fournir un prétexte au Nord de l'attaquer, ou pourrait la mener à se doter d'armes nucléaires, ce qui serait encore plus dangereux," estime le New York Times.

Critiquant non seulement la décision française de vendre du matériel nucléaire à la Corée du Sud, mais également la récente annonce par l'Allemagne de l'Ouest qu'elle équipera le Brésil de ces matériaux, le New York Times demande au gouvernement américain de ne pas suivre l'exemple de ces deux pays, et de s'abstenir de fournir des réacteurs nucléaires à l'Egypte.

Les critiques américaines contre la politique française de vente d'équipements nucléaires à l'étranger ne sont pas nouvelles. On note cependant que cet éditorial du New York Times est publié au moment même où le président Sadate est aux Etats-Unis et où il sera à nouveau question de la vente d'une centrale nucléaire américaine à l'Egypte.

Enfin, on constate également dans les milieux spécialisés français que cette "attaque" du quotidien new-yorkais survient à quelques jours d'une réunion à Londres entre les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France, la RFA, la Grande-Bretagne, le Canada et le Japon pour discuter des garanties et du contrôle à imposer dans la vente des équipements nucléaires.

Pretoria envisage d'assouplir progressivement les pass laws

BLOEMFONTEIN, (Reuter) — Le gouvernement sud-africain envisage d'assouplir les "pass laws" et de modifier certaines des réglementations de la politique d'apartheid, a annoncé hier soir M. M.C. Botha, ministre chargé du développement et de l'administration bantou. Il a toutefois souligné que l'assouplissement envisagé serait très progressif.

"Ce qui est envisagé est une évolution plutôt qu'une révolution", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

En ce qui concerne les "pass laws", un des aspects de la politique d'apartheid qui suscite les plus vives critiques de la part des nations indépendantes d'Afrique, en vertu desquelles tout citoyen noir doit disposer d'une autorisation préalable des autorités pour se rendre dans les zones "blanches" du pays, M. Botha n'a pas précisé ce que serait la réforme envisagée.

Il a dit toutefois ce qu'elle ne serait pas. "Il serait absurde par exemple d'ajuster les mesures de contrôle de mouvements de population d'une manière telle qu'elles conduisent à un surpeuplement bantou dans les zones urbaines, comme cela a été le cas il y a quelques années".

Chaque année, plusieurs milliers de noirs sont arrêtés et renvoyés dans leur région d'origine après s'être vu infliger une amende pour avoir transgressé la réglementation des "pass Laws" qui limite à soixante-douze heures la durée maximum du séjour en zones blanches de tout Africain sans permis de travail ou de résidence.

Environ huit millions de Noirs sont autorisés à vivre dans des cités africaines construites en zones blanches, la plupart du temps à la périphérie des grandes villes où ils travaillent. Les permis limitent en outre la liberté de mouvements des Noirs en spécifiant la localisation de leur lieu de travail. Leur présence dans un autre secteur que celui de leur lieu de travail est passible d'arrestation. Nombreux sont ceux qui sont arrêtés chaque année pour avoir rendu visite à des parents dans un autre quartier sans autorisation préalable.

La réforme envisagée pourrait d'une part porter sur une prolongation du délai maximum de trois jours à un mois, et une application plus humaine des restrictions à la liberté de mouvement des travailleurs d'un quartier à l'autre d'une même ville, estime-t-on.

En ce qui concerne les formes les plus mesquines du "Petty apartheid", il est envisagé, a dit M. Botha, de mettre à la disposition des Noirs vivant en zones rurales des installations récréatives (cinémas, théâtres, terrains de sport, etc.) plus nombreuses.

OFFRE INTÉRESSANTE

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

LE DEVOIR est une source de documentation précieuse pour les étudiants et les enseignants. Voici l'occasion d'obtenir un abonnement scolaire à un prix avantageux.

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO *	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
7 mois	$ 29.00 ( )	$ 37.00	$ 8.00
8 mois	33.00 ( )	43.00	10.00
9 mois	36.00 ( )	48.00	12.00
10 mois	39.00))	54.00	15.00

* *Prix du journal vendu à l'unité, du lundi au vendredi: $0.20 le samedi : $0.25*

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus $ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

Quand on a les moyens

122-E $15.95

COURVOISIER COGNAC

Le seul cognac vieilli à l'ombre de Napoléon

Représenté par la compagnie
J. M. Douglas International

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$45.00	$25.00
ÉTRANGER*·	$50.00	$28.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

Le président Sadate, à gauche, accueilli, à son arrivée aux Nations unies, par M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU. L'accent sur la reprise de la conférence de Genève. (Téléphoto AP)

Sadate demande à l'ONU d'inviter "à part égale" l'OLP à la conférence de Genève

NATIONS UNIES (par l'AFP) — Le président Anouar Sadate, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies, hier, a invité officiellement l'Union soviétique et les Etats-Unis, co-présidents de la conférence de Genève, à procéder à sa convocation avec la pleine participation de l'Organisation de libération de la Palestine.

Le chef d'Etat égyptien a, en même temps, annoncé que la délégation de l'Egypte aux Nations unies déposera devant l'Assemblée générale un projet de résolution "sur la nécessité que l'OLP soit représentée aux travaux de la conférence de Genève en tant que représentant légitime du peuple palestinien sur un pied d'égalité avec les autres parties participant à la conférence".

Le président Sadate a précisé que la délégation égyptienne soumettra ce texte à l'assemblée "conjointement avec tous les Etats qui partagent l'opinion que la clef de la solution du problème du Moyen-Orient réside dans une solution juste du problème palestinien".

Il serait "inconcevable", a poursuivi le président Sadate, "que la conférence de Genève réussisse ou réalise un progrès quelconque sur la voie de la paix sans la participation des représentants du peuple palestinien déjà reconnus en tant que tels par la nation arabe au plus haut niveau".

Après avoir déclaré que l'Egypte, "ainsi que toute la nation arabe", font appel à la communauté internationale représentée par l'ONU pour que l'année 1976 soit proclamée "année du peuple palestinien", le président Sadate a souligné que "la cause du peuple palestinien est celle de tout un peuple aspirant à la paix, préconisant la justice et acceptant le droit comme juge entre le bien et le mal, le vrai et le faux".

Dès le début de son discours, où ne figure pas le nom de l'Etat d'Israël, le président Sadate avait exprimé sa "conviction absolue" que le peuple palestinien sera, "en tant que membre actif des Nations unies et par le truchement de ses représentants légitimes", à l'avant-garde des peuples qui participeront à "la marche historique de l'ONU vers la liberté, la justice et le progrès".

Le président Sadate a exposé devant l'assemblée générale que la ligne politique suivie par l'Egypte "vis-à-vis du monde arabe et de ses problèmes complexes" était "claire et constante". Cette ligne, dit-il, "n'est nullement basée sur l'improvisation ou la passion mais déterminée par une étude approfondie de toutes les circonstances vécues par le peuple égyptien et la nation arabe ainsi que des réalités du monde contemporain".

A cet égard, le chef d'Etat égyptien a souligné que le "premier objectif" de l'Egypte, tant sur le plan arabe que sur le plan international, réside "dans la libération de tous les territoires arabes occupés et dans le rétablissement des droits du peuple palestinien afin de lui permettre de prendre en mains sa destinée et d'exercer librement son droit à l'autodétermination".

"Tous les territoires arabes nous sont aussi chers que le nôtre", a déclaré le président Sadate: "Jérusalem, Naplouse, al-Khalil, Gabal-el-Sheikh et Ghaza ne nous sont pas moins chers que les villes égyptiennes de Kantara et el-Arish".

Dans ce contexte, a ajouté le président Sadate, "notre politique revêt un caractère positif et souple, axé sur un objectif final constant et, par conséquent, sur la nécessité de ne perdre aucune occasion qui nous soit offerte de récupérer toute parcelle de terre arabe où qu'elle se trouve".

Au sujet des récents accords au Moyen-Orient, le président Sadate a souligné qu'ils n'avaient "qu'une portée et un effet limités" et "constituent d'autant moins une solution en soi qu'ils n'ont jamais été destinés à l'être".

Le président Sadate a souligné que l'ONU et, en particulier le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, devront suivre de près les travaux de la conférence de Genève sur le Moyen-Orient: il leur appartiendra d'en approuver et d'en garantir les résultats conformément aux dispositions de la charte. Il faudra aussi avoir recours à l'ONU, a dit le président Sadate, "si la conférence de Genève échoue ou se heurte à des difficultés".

Le président Sadate a prononcé son discours devant une salle pleine, mais dont les réactions ont été limitées. Certes, toutes les délégations se sont levées lorsque le chef d'Etat égyptien est entré dans la salle, et la plupart d'entre elles ont, à l'exception notamment des représentants de la Syrie et d'Israël, applaudi. Il en a été de même à la fin de son discours, où le représentant de l'URSS, M. Yakob Malik, qui avait été prié par M. Sadate de convoquer, avec les Etats-Unis, la conférence de Genève, s'est joint aux applaudissements. Mais aucun applaudissement n'a interrompu l'allocution du président égyptien, même aux passages clé qui traitaient de l'urgence de la reprise de la conférence de Genève et de la requête égyptienne à l'assemblée d'adopter une résolution sur la participation à part égale de l'O.L.P. à la conférence.

Le président Sadate a été l'invité d'honneur d'un déjeuner offert dans le grand salon de l'ONU par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim.

Aux abords de l'ONU, quelque 200 manifestants groupés pour protester contre la visite du président Sadate aux Etats-Unis, brandissaient des pancartes ou l'on pouvait lire: "Arrêtez l'intervention américaine au Moyen-Orient".

Hanoï, en équilibre difficile entre Moscou et Pékin

PARIS (AFP) — Les dirigeants d'Hanoï réussiront-ils à poursuivre une politique d'équilibre relatif entre Moscou et Pékin? L'accueil également chaleureux que les deux grandes capitales communistes ont réservé, à un mois d'intervalle,à M. Le Duan, premier secrétaire du parti vietnamien des travailleurs, arrivé lundi à Moscou, témoigne du souci des Chinois et des Soviétiques d'attirer le Vietnam dans leur giron.

Les représentants d'Hanoï, eux, gardent une attitude prudente. En effet, au cours d'une réception à Pékin, fin septembre, M. Le Duan a exalté l'assistance que la Chine avait accordée à son pays, mais il n'a pas suivi son hôte, M. Teng Hsiao Ping, pour condamner l'expansion et l'agressivité des deux "superpuissances". Qui plus est, le dirigeant d'Hanoï s'est prononcé en faveur de la solidarité du mouvement communiste international, expression qui n'est pas très appréciée des Chinois.

Reçu avec force honneurs à Moscou, après des visites à Budapest, Sofia, Berlin-Est et Prague, le premier secrétaire du parti vietnamien, a rendu hommage mardi au rôle joué par l'URSS dans l'édification du communisme, ainsi qu'à son "immense contribution à la victoire du peuple vietnamien", mais il s'est bien gardé de dépasser la mesure et de reconnaître à l'Union soviétique ce rôle de leader mondial qui lui est attribué par ses alliés, et qui est dénoncé à Pékin comme "hégémonisme".

Il est significatif, d'autre part, que M. Leonide Brejnev n'ait pas évoqué en toutes lettres, dans son discours prononcé devant M. Le Duan, le projet d'un "système de sécurité collective en Asie", projet cher au Kremlin mais que Hanoï semble considérer comme défavorable à l'équilibre du continent asiatique.

S'il est une capitale que la position de la RDV devrait combler, c'est bien Belgrade, leader du mouvement non-aligné. D'ailleurs, la visite que M. Dzemal Bijedic, premier ministre yougoslave, a faite à Hanoï début octobre, a montré la sensibilité des Vietnamiens aux thèses de non-alignement, d'indépendance nationale et de neutralité.

Il semble cependant exclu que la RDV puisse pratiquer une politique d'indépendance totale à l'égard de Moscou comme le fait la Yougoslavie. En effet, les énormes besoins d'assistance économique qu'éprouve le Vietnam à l'issue de la guerre ne permettent pas aux dirigeants d'Hanoï de prendre le risque de froisser ceux dont cette assistance dépend, jusqu'à nouvel ordre, dans la plus large mesure.

Les bénéfices de cette politique apparaissent nettement: dimanche dernier, pendant que M. Le Duan poursuivait son vol à travers l'Europe de l'Est pour demander l'assistance des alliés de l'URSS, la Chine de son côté signait avec la RDV un accord économique et financier pour 1976.

A l'inquiétude chinoise vis-à-vis de Moscou, Schmidt répond par la prudence

PEKIN (AFP) — Le chancelier fédéral allemand Helmut Schmidt n'a pas suivi le vice-premier ministre chinois Teng Hsiao-Ping dans le réquisitoire que celui-ci a prononcé hier soir à Pékin contre la détente, "l'hégémonisme" des super-puissances et en particulier l'URSS, condamnée sans être nommée, pour la "menace" qu'elle ferait peser sur l'Europe et sur le monde.

M. Teng Hsiao-ping, au cours du banquet qu'il a offert hier soir — au nom du premier ministre Chou En-lai toujours hospitalisé — en l'honneur de M. Helmut Schmidt, a attaqué l'URSS plus vivement qu'il ne l'avait fait le 6 octobre dernier lors du banquet offert en l'honneur du premier ministre yougoslave, M. Dzemal Bijedic. Le 6 octobre, les ambassadeurs d'URSS et de six pays de l'Est avaient en signe de protestation, quitté la salle du banquet à l'assemblée populaire nationale.

Le vice-premier ministre chinois a dénoncé hier les super-puissances et souligné que le "point-clé de leur rivalité était l'Europe", avant d'ajouter: "Maintenant, on se rend clairement compte que c'est précisément la super-puissance prônant le plus bruyamment la détente et le désarmement qui se livre de plus belle à l'expansion des armements et aux préparatifs de guerre, maintient une posture offensive dépassant de loin les besoins de sa défense et menace les peuples de l'Europe comme ceux du reste du monde".

La première partie de la phrase prononcée lors du banquet yougoslave avait suffi à provoquer le départ des ambassadeurs soviétiques et de six pays de l'Est.

Cette fois-ci, demi-surprise; malgré la condamnation plus vive, la référence supplémentaire à la "menace" sur les peuples d'Europe et du monde, l'ambassadeur d'URSS, M. Vassili Stolstikov qui avait donné la dernière fois le signal du départ, imperturbable, n'a pas bronché.

Demi-surprise seulement, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, dans la mesure où l'URSS ne pouvait se permettre vis-à-vis de ses interlocuteurs européens, et en particulier l'Allemagne fédérale, le même éclat qu'avec les Yougoslaves, pays du bloc de l'Est, devant lequel il n'est pas bon de perdre la face ou de se montrer trop conciliant et qu'éventuellement on peut se permettre de mettre dans l'embarras vu certaines de ses positions trop indépendantes vis-à-vis de Moscou.

M. Teng Hsiao-ping a d'autre part dénoncé, également sans la nommer, la conférence d'Helsinki. Faisant allusion de toute évidence à l'acte final d'Helsinki sur la CSCE, il a déclaré: "Qu'il s'agisse de traités ou de déclaration, ils (les hégémonistes) peuvent les déchirer à tout moment".

De son côté, M. Helmut Schmidt a montré une grande prudence et s'est même voulu rassurant vis-à-vis de la Chine. Il a en effet prononcé les mots que les dirigeants chinois veulent entendre à propos de la sécurité de l'Europe: "L'Alliance atlantique entre l'Amérique du Nord et l'Europe demeure toujours la base inchangée de la sécurité de la république fédérale. Nous sommes en train de fournir sur la base de cette alliance, notre part d'efforts afin que l'équilibre politique et militaire sur le globe ne soit pas mis en péril".

M. Schmidt à propos de la politique de détente Est-Ouest, condamnée par la Chine, s'est contenté de déclarer: "La RFA a accordé ces dernières années son soutien à tous les efforts propres à créer une ambiance de confiance et de detente", compte tenu de la "situation apparue en Europe".

Par contre désavouant implicitement la position chinoise, il a cité nommément l'URSS parmi les partenaires de la RFA, dans ce domaine de la détente, en déclarant: "Les traités que nous avons signés avec nos voisins de l'Ouest et de l'Est et avec l'Union soviétique tendent sans exception à cet objectif".

Parlant de la réunification allemande, que la Chine appuie, M. Schmidt a enfin souligné que l'objectif de l'Allemagne fédérale était de "créer en Europe une situation de paix où le peuple allemand pourra réaliser la réunification par la libre autodétermination". Le chancelier fédéral a encore évoqué la coopération politique européenne de plus en plus étroite et souligné que l'Europe "deviendra une force politique mondiale".

Apprenez à lire les étiquettes de Barton & Guestier et le vin vous livrera son secret.

par H. R. Barton

L'allure exotique de certaines étiquettes de vins sème souvent la confusion. Ce n'est certes pas le cas des étiquettes Barton & Guestier qui sont d'une élégance classique et ont le double avantage de la clarté et de la simplicité.

Avant d'arrêter votre choix sur un vin, il faut vérifier deux choses sur l'étiquette: l'origine du vin et le nom du négociant.

Quelle est l'origine?

Dans le cas des vins de qualité, l'origine est garantie par les lois qui régissent l'appellation controlée. Donc, si l'étiquette porte la mention "appellation contrôlée", vous savez que le vin provient effectivement de vignobles sélectionnés.

L'étiquette du Prince Noir de B & G porte la mention "Appellation Bordeaux Contrôlée".

Cela signifie que le Prince Noir est constitué exclusivement de vins provenant de vignobles du Bordelais. Ce vin, moelleux et au bouquet aussi riche qu'agréable, est un excellent Bordeaux.

Le Mâcon Rouge de B & G provient de vignobles situés au Mâconnais dans le sud de la Bourgogne. Vous en avez la preuve sur l'étiquette qui porte la mention "Appellation Mâcon Contrôlée". Le vin de cette région a un goût vigoureux, légèrement corsé.

L'étiquette des grands crus provenant des célèbres vignobles de Bourgogne et du Bordelais est riche d'enseignement. Prenons le cas du Château Grand-Pontet de B & G. Ce grand vin noble et d'un rubis admirable provient de Saint-Emilion, une des gloires du Bordelais. Le Château Grand-Pontet, en plus de son appellation contrôlée Saint-Emilion, a la désignation de "grand cru classé".

Et, naturellement, "mis en bouteilles au Château" sur l'étiquette vous garantit que l'embouteillage a été fait au domaine même.

Quel est le négociant?

La seconde chose à chercher sur l'étiquette est le nom du négociant. Depuis 1725, Barton & Guestier est célèbre pour ses grands vins.

Comme éleveur, embouteilleur et négociant, le nom de Barton & Guestier apparaît sur des bouteilles venues de tous les terroirs de France. Notre nom sur l'étiquette signifie que vous pouvez acheter la bouteille en toute confiance.

Prince Noir, #386 E: $3.80
*#386 F: $2.25**
*Mâcon Rouge, #435 A: $4.15**
*Château Grand-Pontet, #394 I: $10.05**
*Ces prix son sujets à changement.

La Compagnie Internationale des Vins et Spiritueux Limitée

160, rue St-Amable
Montréal, Qué.

Montréal (514) 878-3367
Québec (418) 653-5118
Hull (613) 746-1934

Le Maroc aux Québecois

Montréal/Casablanca en liaison directe

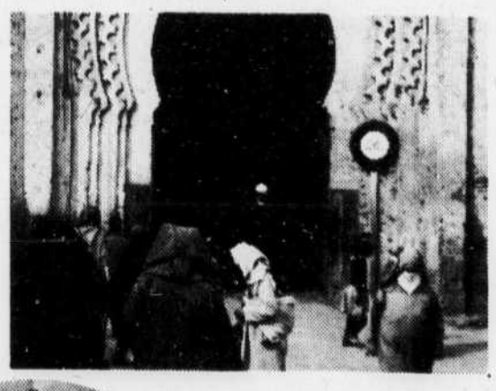

Le Maroc...

où vous trouverez le meilleur de deux mondes. Sur les plages et dans les villes se dressent des hôtels qui offrent toutes les facilités du 20e siècle. Des festins gastronomiques aux activités des plus exotiques. A quelques milles près, on retrouve le 17e siècle dans toutes ses splendeurs anciennes. Et partout le soleil brille à longueur d'année. A vous de choisir votre itinéraire parmi les circuits offerts. Ou bien de le tracer vous-même comme le coeur vous en dit. Il est grand temps de vous offrir le meilleur de deux mondes. Des renseignements complets vous attendent à

Le Maroc, c'est tout près, juste en face de l'Espagne.

Le prix comprend:

- le billet aller-retour Montréal Casablanca (tarif GIT par personne)
- logement dans un hôtel première classe (chambre double)
- trois repas par jour
- transferts de l'aéroport
- circuit en autocar climatisé y compris les visites des villes.

Demandez à votre agent de voyage les détails de tous les autres circuits offerts. Ou à Royal Air Maroc (514) 285-1647.

royal air maroc

*Sujet à approbation du gouvernement

Office National Marocain du Tourisme,
C.P. 751, Place Bonaventure, Montréal, H5A 1C9.
Tél.: 878-9536.

Casablanca / Marrakech / Tanger à partir de $680

15 jours inoubliables qui font d'un seul voyage deux vacances. Le temps de vous faire bronzer au soleil de la Méditerranée et un circuit qui vous fait voir du pays. Un guide de langue française vous accompagne tout le long du "Grand Tour du Nord".

royal air maroc
Place de l'Aviation Internationale
C.P. 572, Montréal, Québec H3A 2P3

Veuillez m'envoyer des renseignements sur le Maroc et sur les circuits offerts.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Prov._____

Code postal_____

LD

le panier à provisions

De quelques mythes sur les protéines

par Renée Rowan

Les notions sur les protéines tiennent encore trop souvent du mythe. Ainsi, selon une enquête conduite récemment par l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC) auprès de 260 membres des Cooprix de la rue Legendre et du boulevard Saint-Joseph, 73% croient qu'une banane constitue une bonne source de protéines, ce qui est faux.

D'autre part, ces mêmes consommateurs, à la question "des protéines, c'est quoi?", ont répondu dans une proportion de 10% qu'il s'agissait d'éléments contenus dans les fruits.

Ces réponses démontrent bien la confusion qui existe en regard des protéines indispensables à la formation de nouveaux tissus, à la régénération des tissus lésés et pour compenser les pertes obligatoires d'azote.

Cette fonction des protéines, souligne Claudette Authier, diététiste à l'IPIC, est comparable à celle du bois dans la construction et la réparation d'une maison. Les protéines sont essentielles à la croissance du foetus, ensuite à celle de l'enfant et de l'adolescent.

Un apport suffisant en protéines doit fournir tous les acides aminés essentiels à l'entretien de l'organisme et la quantité supplémentaire nécessaire à une croissance normale.

Il faut consommer des protéines régulièrement car l'organisme en fait peu de réserve. Si nous consommons plus de protéines que nous n'en avons besoin, le supplément se convertit en tissus adipeux (ou couche de graisse).

Dans l'enquête de l'IPIC, 83% des répondants admettent qu'il ne faut pas manger deux repas de viande par jour pour obtenir les protéines nécessaires à l'organisme, mais continuent tout de même à le faire par habitude et par goût. Soixante-sept pour cent reconnaissent la valeur protidique des légumineuses, mais admettent ne pas savoir comment les utiliser pour préparer un repas sans viande.

Compte tenu du fait que 47% de ces consommateurs consacrent entre $10 à $20 par semaine à l'achat de viande et que ce chiffre atteint de $20 à $30 pour 22% des répondants (alors que la majorité des familles ne comptent que de deux à quatre personnes), l'IPIC a décidé de donner, au cours des prochaines semaines, dans ses kiosques des deux Cooprix de Montréal, de l'information sur les protéines et ses substituts.

Viande, poisson, volaille, oeufs, fromage et lait sont des sources de protéines qualifiées de "haute qualité". Légumes et fruits, par contre, sont faibles en protéines. Les légumineuses (pois secs et fèves) sont de meilleurs sources d'acides aminés, même si elles ne contiennent pas tous ceux qui sont essentiels.

La diététiste de l'IPIC, Claudette Authier, souligne qu'il s'agit de combiner des légumineuses ensemble ou avec des céréales pour obtenir des protéines de haute qualité.

Même si les oeufs contituent une bonne source de protéines, il faut en limiter la consommation à trois par semaine à cause de leur teneur en cholestérol.

A noter: le bacon, qui contient beaucoup de gras renferme peu de protéines en plus d'être, à cause de son prix, un aliment de luxe.

Le fromage cottage ou à la pie, en plus de contenir peu de gras, est une bonne source de protéines. Il faut apprendre à l'utiliser davantage.

Par contre, la crème sûre, la crème à 15% et la crème à fouetter ne sont pas de bonnes sources de protéines. Il est plus nutritif et plus économique de substituer à la crème sûre le yogourt nature dans la préparation de nombreux plats, surtout si on prépare soi-même à la maison son yogourt à partir de lait écrémé reconstitué.

Le steak ne contient pas plus de protéines qu'une boite de sardines et coûte tellement plus cher.

Enfin, rappelons qu'un sandwich au beurre d'arachide accompagné d'un bon verre de lait constitue également une autre source de protéines.

Si une famille de quatre personnes dépense $20 par semaine pour l'achat de viande, en une année elle dépensera $1,040. La Commission Plumptre affirmait le printemps dernier que $440 suffisaient. Avec l'inflation, c'est sûrement un peu maigre, mais il existe quelque part entre ces deux montants un juste milieu.

Les bons achats de la semaine

En nous promenant dans les allées du Cooprix du boulevard St-Joseph hier, nous avons noté, grâce à l'étiquetage informatif destiné à mieux servir les intérêts du consommateur, plusieurs achats intéressants. Les choux-fleurs du Québec sont en pleine saison et se vendaient hier 49 cents pièce, indépendamment de la grosseur. Ce légume est aussi bon cru que cuit. C'est le temps d'en profiter. C'est aussi le temps du chou de savoie et du chou rouge.

Les légumes mélangés (oignons, carottes et navets) en sac de 3 livres à 69 cents chacun représentent un très bon achat pour ceux qui désirent une petite quantité.

Nous avons noté également de la bette à carde, un autre produit du Québec, dont les feuilles peuvent être mangées cuites (comme les épinards) ou en salade à la vinaigrette. Ne jetez pas les tiges, mais faites les bouillir ou sauter au beurre; elles sont délicieuses.

À la Commission Batshaw

Il faut prévenir la détention de mineurs

par Marie Laurier

La seule audience publique tenue mardi soir par le comité Batshaw sur la réadaptation des enfants et adolescents placés dans les centres d'accueil (du nom de son président, Manuel G. Batshaw, directeur délégué des services communautaires juifs) a fait l'unanimité des neuf groupes et des 30 particuliers qui s'y sont présentés sur les moyens de venir en aide à ces enfants mésadaptés du Québec. Il faut, selon les interlocuteurs, établir un réseau de ressources communautaires et familiales qui préviennent la détention des enfants de 8 à 18 ans.

Le mandat du comité se termine le 31 décembre; avec la remise de son rapport sur les 75 maisons de transition et de réadaptation de la province de Québec où logent 4,500 jeunes. Le comité Batshaw, formé de neuf membres le 1er février dernier, a déjà visité les centres et rencontré plus de 1,500 personnes: éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, criminologues, autres professionnels, et bien sûr, des parents.

La participation francophone, en terme de quantité, a brillé par son absence, mardi soir, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce. Mme Claire Leduc, membre du comité, l'explique ainsi:

"Si nous avions eu plus de temps pour sensibiliser le milieu français à nos objectifs, nous aurions sans doute rempli la salle à craquer. Mais voilà: ce secteur n'est pas aussi organisé que le côté anglophone qui travaille depuis plusieurs années à mettre sur pied des structures et penser des objectifs valables pour l'ensemble de la communauté."

C'est ainsi que le Children's Defense Committee qui regroupe une dizaine de centres d'accueil a pu présenter des mémoires dénonçant des situations concrètes de traitements punitifs inacceptables pour des jeunes. A Marian Hall, par exemple, on a ignoré délibérément les malaises d'une adolescente de 13 ans sujette à des évanouissements répétés, avant de la faire enfin voir par un médecin. On prétendait qu'elle simulait la maladie. On se souvient qu'à Notre-Dame de Laval, une fille a été isolée et coffrée sans motif sérieux.

Il a été établi clairement que les Centres d'accueil ont leur raison d'être pour les cas excessifs et quand on ne peut faire autrement. "Cependant, estime Mme Leduc, beaucoup de pensionnaires ne devraient pas y être et pourraient être réadaptés dans leur milieu si celui-ci offrait les ressources voulues. C'est en ce sens que notre rapport recommandera la mise en place d'un réseau efficace d'assistance aux familles affligées d'un ou d'enfants à problèmes socio-affectifs."

Mme Leduc ajoute que si la clientèle des centres d'accueil trouvait à l'école, dans le quartier, des chances de réinsertion sociale et des moyens préventifs, une bonne partie d'entre elle pourrait éviter ce genre de détention. A ce sujet, les Centres locaux des services communautaires et les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) seront invités à collaborer de façon très étroite.

Le comité-jeunesse du CLSC Centre-sud a justement cerné les problèmes du milieu à l'audience publique, en proposant un éventail de mesures destinées à empêcher la détention des jeunes. M. Daniel Petit, porte-parole de l'organisme, a défendu sa thèse en l'étayant sur le principe fondamental de la responsabilité de la communauté ambiante à l'endroit de ses jeunes. Il lui semble inadmissible que ces derniers soient arrachés de leur famille et de leur cadre naturel de vie pour croupir dans des endroits éloignés qui ne correspondent pas à leur mentalité.

Certes, cela suppose une revalorisation de la famille. "Nous vivons dans une société qui fait fi des valeurs parentales, souligne Mme Leduc, et l'approche des spécialistes devrait être plus souple à l'endroit des foyers nourriciers ou des familles d'accueil, choisis pour encadrer les enfants à problème. C'est une tâche qui demande beaucoup d'abnégation et malheureusement, ces foyers ne reçoivent pas l'encouragement qu'ils méritent, bien souvent."

Dans l'esprit de Mme Leduc et de ses collègues, le comité Batshaw a crevé un abcès et il souhaite bien que le rapport qui sera soumis au ministère des Affaires sociales ne reste pas au fond d'un tiroir mais provoque une action efficace de la part de tous les gens concernés.

Une place à l'ANEQ dans les négociations

La CEQ, la CSN et l'ANEQ feront désormais front commun dans les négociations provinciales en cours.

C'est ce que des porte-parole des trois organismes ont révélé hier en précisant que l'ANEQ avait maintenant officiellement le droit de parole aux réunions du front commun. L'ANEQ n'aura cependant pas le droit de vote.

Les syndicats ont reconnu ce droit aux étudiants car, comme ils seront bientôt sur le marché du travail, leurs intérêts sont liés à ceux des travailleurs actuels.

Les étudiants pourront ainsi proposer des moyens de pression qui, tout en aidant les syndiqués, employés de soutien ou enseignants, affecteront moins les étudiants. Il reste que, selon un porte-parole de l'ANEQ, l'essentiel de cette nouvelle politique sera au niveau de l'information. Les étudiants, mieux informés des raisons des syndiqués, seront moins portés à les critiquer.

Les centrales syndicales ont aussi invité les syndicats locaux à essayer de former des fronts communs avec des associations étudiantes appuyées par l'ANEQ. Apparemment, déjà deux cégeps ont collaboré avec les syndicats de leurs institutions afin de les appuyer dans leurs revendications et de tenir les étudiants au courant de l'action syndicale. Il s'agit des cégeps de Saint-Jean et de Joliette.

Un nouveau Cooprix

Deux bonnes nouvelles à la Coop des consommateurs de Montréal: l'ouverture, le 26 novembre prochain, à LaSalle, rue Shevchenko, d'un troisième Cooprix — le premier dans l'Ouest de la ville — et un prêt de $200,000 sur cinq ans de la Société de fiducie du Québec obtenu il y a quelques semaines pour aider à la réalisation de ce projet. Dans les deux cas, c'était attendu depuis longtemps.

La Coop vient en effet d'acquérir le droit au bail d'un ancien magasin Union qui a fermé ses portes il y a quelques mois: elle devient ainsi locataire de la bâtisse pour une période de 20 ans. Il s'agira du plus grand magasin des trois Cooprix de la région métropolitaine.

Nous avons appris au cours de la conférence de presse donnée hier par le conseil d'administration de la Coop que l'équipement neuf a été racheté du magasin Union pour la somme de $130,000, une aubaine de l'avis d'experts. Les réaménagements — intérieurs et extérieurs — du magasin nécessiteront un investissement de l'ordre de $200,000.

Outre le prêt de $200,000 de la Fiducie, la Coop peut compter sur un prêt de $300,000 accordé il y a quelques mois par la Caisse populaire Desjardins des syndicats nationaux de Montréal.

Mais dans sa nouvelle aventure, la Coop continuera évidemment sa vente de parts sociales à $25.00. Elle s'est fixé comme objectif, d'ici le printemps, 3,000 nouveaux membres pour la région du sud-ouest par rapport à un nombre global de 12,000 pour les mois à venir dans le grand Montréal.

M. André Trudel, président de la Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps, lors de son assemblée annuelle qui réunissait les directeurs généraux des 37 cégeps la semaine dernière, a élu son nouveau conseil d'administration.

M. André Trudel, directeur général du cégep du Vieux-Montréal, a été élu président, M. Jacques Laflamme, du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, vice-président, M. André Leblanc, du cégep de Valleyfield, secrétaire et M. Bruce Ausland, du cégep John Abbott, trésorier.

Les trois postes de conseiller ont été confiés à MM. Ghyslain Jobin, directeur général du cégep de Sainte-Foy, Claude Boily du cégep de Jonquière, et Jean-Guy Farrier, du cégep de Shawinigan.

L'assemblée a adopté à l'unanimité le rapport annuel du conseil d'administration qui affirmait que la Fédération avait réalisé les projets inscrits à son plan de travail sans toutefois résoudre à sa satisfaction les problèmes du financement de l'organisme et du fonctionnement de ses commissions.

Le plan de travail pour l'année 1975-1976 comprend l'étude du rapport du Conseil supérieur de l'éducation (rapport Nadeau), la concertation des 37 cégeps autour des négociations collectives et des orientations de développement du réseau collegial et une étude du secteur des commissions visant à préciser leur mandat, leur nombre et leur composition.

Notons que le secrétariat de l'organisme compte une équipe de 17 personnes dont deux cadres, neuf professionnels et six personnes de soutien.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les Oraliens
9.30 Les 100 tours de Centours
9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukis
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-Express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Quentin Durward
12.00 Skippy, le kangourou
12.30 Les coquelicches
1.30 Télejournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma:
"Le guerillero" (drame de guerre — Fr. it. espagnol 1968 — sous-titré).
4.00 Bobino
4.30 La riboudingue
5.00 Lassie
5.30 Le monde en liberté
"La plage"
6.00 Ce soir
7.00 Sur la côte du Pacifique
7.30 Le travail à la chaine
8.00 Les grands films:
"L'arrangement" (drame psychologique Americain 1969).
10.30 Télejournal
10.50 Nouvelles du sport
11.00 Boney
12.00 Cinéma:
"Les canons de San Antioco" (aventures — Italien 1964)
1.30 Télejournal

CFTM 10

7.40 Horaire-Bienvenue
7.45 Les p'tits bonshommes
8.00 Fantan Dedé
8.30 A la bonn'heure
10.00 Pour vous mesdames
11.45 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les Tannants
1.30 A votre service
2.15 Ciné-Jeudi:
"L'amour c'est gai, l'amour c'est triste" (comédie — Français 1969).
4.00 Joe 90
4.30 Patofville
5.00 L'homme de fer
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Kojak
8.30 Cinéma:
"Appelez-moi monsieur Tibbs" (drame policier — Americain 1970).
10.30 Les nouvelles TVA
11.15 Cinéma:
Festival Sidney Poitier: "Devine qui vient diner" (Americain 1967)
12.45 Sans pantoufles:
"Caltiki, monstre immortel" (film d'horreur — Italien 1959) ■

CBMT 6

9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
4.00 The Larry Solway Show
1.30 Any Woman Can
2.00 Coronation Street
2.30 The Edge of Night
3.00 Take Thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Forest Rangers
4.30 Vision On
5.00 What's new
5.30 The Partridge Family
6.00 City at Six
7.00 The bank Wagon
7.30 Take Time With Noel Harrison
8.00 The Carol Burnett Show
9.00 King of Kensington
9.30 House of pride
10.00 The Watson report
10.30 Some of My Best Friends Are Men
11.00 The National
11.22 Viewpoint
11.30 Montreal Tonight
12.00 Cine-Six:
"Wild seed"
1.20 Station closing
9.00 Friendly giant
9.15 Mon ami

CFCF 12

5.50 Sign-on
6.00 University of the Air
6.30 Trouble with Tracy
7.00 Canada A.M.
8.30 Romper Room
9.00 Yoga
9.30 The Community
10.00 The Art of Cooking
10.30 McGowan and Co
11.00 Definition
11.30 The Joyce Davidson Show
12.00 Flinstones
12.30 Matinee With George Balcan
"The old maid" (drame — Americain 1939)
2.30 What's the Good Word
3.00 Another World
4.00 Celebrity dominoes
4.30 Flinstones
5.00 It's your Move
5.30 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 The Montefuscos
7.30 Excuse my French
8.00 Fay
8.30 Streets of San Francisco
9.30 Maclear
10.00 Harry O
11.00 The CTV National News
11.20 Pulse
12.00 The 12 Midnight Movie:
"The liquidator" (Drame — 1966)

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Parlons français
14.15 Les Oraliens
15.00 Retraite ouverte ou fermée
15.30 Poste frontière
16.30 D'un québecois à l'autre
17.00 Au pays des lutrins
17.30 Tourlou: dessins animés
18.00 Un maillon de la chaine le laitier
18.30 L'Asie à notre porte
Laos Cambodge et Vietnam du Sud
19.00 Les gros sous:
l'inflation
19.30 D'la Jarnigoine
20.30 Portraits: L'inflation
21.30 Au gré de l'actualité
L'actualité politique avec Andréanne Lafond.

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 863-5660 "Le Bagarreur" 6.15, 9.55 "Les flics ne dorment pas la nuit" 8.00.

ATWATER I: Niveau metro Alexis Nihon 931-4246 "Rooster Cogburn" 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.20

ATWATER II: Niveau metro Alexis Nihon 931-3353 "The other side of the mountain" 7.10, 9.10

AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2247 "Doc day afternoon" 1.10, 3.50, 6.30, 9.00

BEAVER: ave du Parc 277-0025 "Love secrets of the Kampa Sutra" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00 et "Doctors from of Copenhagen" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Partis pour la gloire" 1.20, 3.20, 5.25, 7.30, 9.30

BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "La sexualité chez les adolescentes" 1.10, 4.00, 6.30, 9.25 "Tamara" 2.25, 5.25, 8.20.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 523-5180 "Papillon" 12.00, 4.40, 9.25 "Cabaret" 2.35, 7.20

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Le parrain" 12.45, 4.15, 8.05

CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Les innocents aux mains sales" 1.10, 3.50, 6.25, 9.05

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 866-2996 "Behind the door" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 3e ART: 3180 Belanger E. 722-0302 "El Topo" (v.f.) 7.15, 9.30

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil "Gunne la gachette" 8.10 "Le bagareur" 6.20, 10.00

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Undercovers Hero" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Tremblement de terre" 7.00, 9.30

DAUPHIN: 2396 Beaubien 721-6060 (Salle Renoir) "Mariage" 7.30, 9.30, (Salle McLaren) "Le secret" 7.30, 9.30

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Resnais) "Lily aime-moi" 7.30, 9.30, "Kaseki" 7.30

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon 725-7000 "Sissi 1" 8.20 "Sissi 11" 6.30, 10.10

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303 "Ce cher Victor" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Return of the Pink Panther" 1.10, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 300 Sherbrooke E. 525-2274 "Peche d'une mère" Sem: 8.10, "Des roses blanches pour ma soeur noire" 6.30, 9.55.

MERCIER: 4280 Ste-Catherine E. 255-6224 "Lepke le caid" 8.00 et "L'amoureuse" 6.30, 9.45

MONKLAND: 5505 Monkland 484-3979 "Murder of the orient express" 1.10, 5.20, 9.45 "The Gambler" 3.20, 7.45.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4445 "La vie de famille" (s.t. fr.) 7.00 "Spectacle sur scène: La grande virée festival de musique traditionnelle" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine (Salle I) "3 days of the Condor" 4.45, 6.55, 9.05 (Salle II) "Doc day afternoon" 5.10, 7.30, 9.50 (Salle III) "Doc day afternoon" 6.25, 8.45 (Salle IV) "Section spéciale" 5.05, 7.10, 9.15 (Salle V) "Pour le meilleur et pour le pire" 5.10, 7.20, 9.30.

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Mahler" 2.00, 4.20, 6.35, 8.55.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 377 Dorchester O. 866-4595 "The image" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Brief vacation" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE (Grand cinéma) 577 Dorchester 866-2644 "Lies my father told me" 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6555 "Le démon aux tripes" 2.10, 5.50, 9.30 et "Les vengeurs de l'Ave Maria" 12.30, 4.10, 7.50.

PUSSYCAT: 4015 St-Hubert 277-6025 "The Devil made me do it" 12.00, 3.00, 6.00, 8.50 et "Antigone" 1.30, 4.20, 7.15, 10.00.

RIVOLI I: 6906 St-Denis 277-4129 "Mustang" 2.20, 5.55, 9.30 et "La moutarde me monte au nez" 12.35, 4.10, 7.40.

RIVOLI II: 6906 St-Denis 277-4129 "Frissons" 2.45, 6.15, 9.40 et "7 heures de panique" 1.00, 4.25, 7.50.

ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "L'or" 1.50, 5.40, 9.30 et "La brigade en folie" 12.30, 4.15, 8.05.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-1139 "The Antechrist" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Lies my father told me" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.20.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Let's do it again" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.

VENDOME: Place Victoria 878-1451 "The life and times of Xaviera Hollander" 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.35, 8.15, 9.50.

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Le retour du grand blond" 7.15, 9.15.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "3 days of the condor" 12.30, 2.30, 4.35, 6.45, 9.00.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Mahogancy" 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 8.55.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Ntesi Nana Shepen" (A. Lamothe — Québec 1975) "Cree hunters of Mistassini" (B. Richardson) 8.00.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Bl. Maisonneuve 879-4349 "Street of Shame" (K. Japan 1956) 7.00 "Love Goddesses" (J. Turell — Américain 1963) 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François Xavier 288-1229 (Salle I) "Cole and company" 20h30 (Salle II) "One crack out" de David French, mardi au samedi 20 h. Dim: 19 h — matinées mercredi 13 h. Samedi: 14 h.

IN CONCERT: 2 Le Royer 861-5669 Paul Horn — du mardi au dimanche — 21 h 30, 23 h 30, 1 h 30.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Bousille et les justes" de G. Gélinas — Lundi, mardi 14 h 30, jeudi, mercredi, vend. 19 h 30, Sam 20 h 30.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 La grande virée, festival de musique traditionnelle 21 h 30.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 521-6666 — Clemence Desrochers. Sem. et dim. 21 h. Sam: 20 h. 23 h.

PATRIOTE EN HAUT/ Les mimes électriques: "Le stress" — du mercredi au vendredi: 20 h. Sam: 19 h 30 et 22 h. Dim: 20 h. Relâche: lundi et mardi.

LA POUDRIERE: (Ile Ste-Hélène) "La Zapatera Prodigiosa" de Garcia Lorca, du mardi au sam. 20 h 30. Relâche dim. et lundi.

SALLE WILFRID PELLETIER: Claude Landré 20 h 30.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211 "les hauts et les bas d'la vie d'une Diva" de J.C. Germain.

THEATRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps — 20 h 30.

THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 O. Ste-Catherine 861-0563 "Le père humilié" de Paul Claudel. Mardi au vendredi: 20 h. Sam: 17 h et 21 h. Dim: 19 h. — Relâche lundi.

THEATRE PORT-ROYAL: "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller — 20 h 30.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 ave Des Pins E. 845-7227. "Orion le tueur" de Paul Buissonneau — tous les soirs à 19 h 45 — Relâche: lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 rue St-Denis 844-1793 "L'Hôtel du libre-échange" de Feydeau. Du mardi au sam: 20 h. Dim: 19 h. Relâche: lundi.

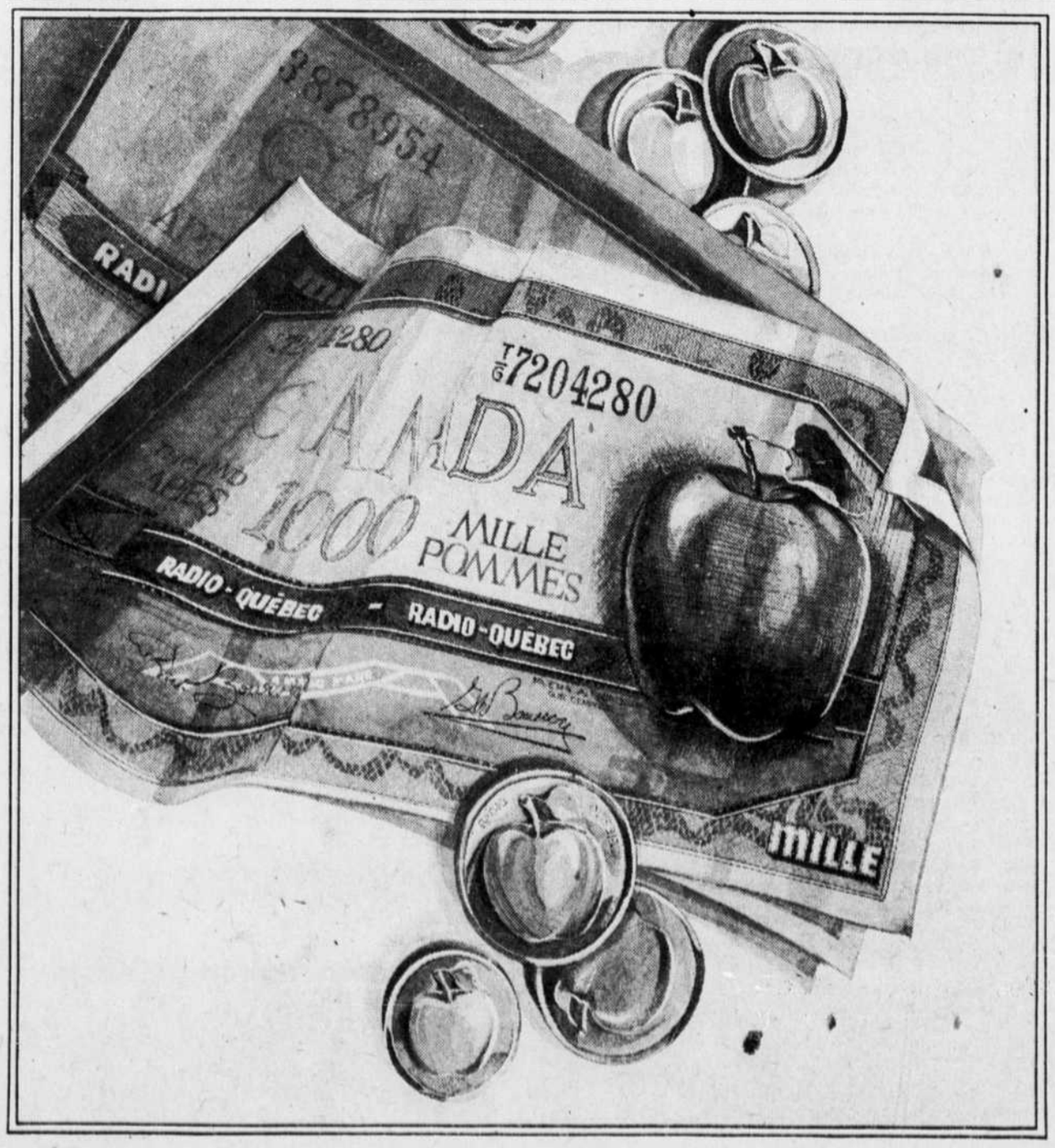

LES GROS SOUS
le jeudi soir à 19h

Que savons-nous des grands principes qui gèrent notre système économique capitaliste? Qu'est-ce qu'une récession? Notre économie est-elle en bonne santé?
Autant de questions qui trouvent réponses à l'émission "les gros sous."

la télévision des Québecois
CIVQ-TV 15 QUÉBEC CANAL
CIVM-TV 17 MONTRÉAL CANAL
et sur câble dans plusieurs villes du Québec

RADIO-QUÉBEC

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 30 octobre 1975

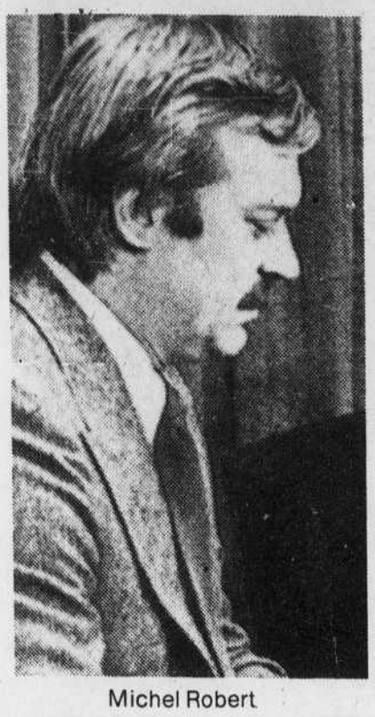

Michel Robert

Inflation: les avocats promettent leur coopération

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Les associations professionnelles des avocats canadiens ont assuré hier le gouvernement fédéral de leur collaboration pour l'application de son programme anti-inflationniste, tout en exprimant toutefois de sérieuses réserves sur les mécanismes de contrôle des revenus envisagé pour leurs membres.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, suite à une rencontre avec le ministre de la Justice, M. Ron Basford, les porte-parole de l'Association du Barreau canadien et de la Fédération des professions juridiques ont notamment fait part de leur crainte qu'un contrôle imposé sur l'augmentation des revenus, notamment par la voie d'une surtaxe, ne vienne décourager toute hausse de productivité.

"Il faudrait que le programme de restrictions se traduise essentiellement par un contrôle des coûts des services juridiques au public", a déclaré M. Michel Robert, vice-président de la Fédération des professions juridiques et ancien bâtonnier du Québec.

Le programme fédéral prévoit que les membres des professions libérales doivent se conformer aux lignes directrices en matière de prix et de revenus en limitant leurs augmentations d'honoraires aux montants nécessaires pour absorber l'accroissement de leurs frais d'exploitation et augmenter leur revenu personnel d'un maximum de $2,400.

Devant la difficulté que pose un contrôle des revenus de certains professionnels autonomes, tels que les avocats et les architectes, le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a évoqué la semaine dernière l'imposition d'une surtaxe sur leurs hausses de revenus, suite notamment à la suggestion du gouvernement ontarien.

Les représentants des associations ont par ailleurs indiqué qu'ils n'avaient tenté que d'établir une ligne de communications lors de leur rencontre avec le ministre Basford, aucune proposition précise ou aspect du programme n'ayant été abordés.

En ce qui concerne la fixation des tarifs pour les services juridiques, M. Robert a expliqué que ce sont les associations locales du Barreau qui ont présentement la possibilité d'établir les niveaux, qui pour la plupart n'ont qu'une valeur d'indicatifs.

Au Québec toutefois, a-t-il ajouté, le gouvernement provincial peut fixer par arrêté en conseil les honoraires des professionnels en vertu des dispositions du Code des professions.

L'imposition d'un tarif unique aux professionnels semble par contre contrevenir à la nouvelle version de la loi sur les coalitions, dont le Sénat termine l'étude présentement, en ce sens qu'elle élimine toute concurrence, a soutenu M. Robert.

Les associations n'en ont pas moins tenu à faire part de leur intention d'appuyer fermement l'esprit du programme de restrictions.

Les centrales syndicales organisent la résistance

par Louis-Gilles Francoeur

L'opposition des centrales syndicales au programme fédéral de contrôle des prix et des salaires semble sur le point de passer des paroles aux actes.

Après l'imposante réunion des 2,000 militants des trois centrales, mardi soir dernier, la FTQ annonçait hier qu'elle se "préparait à résister au programme Trudeau" elle aussi.

"La FTQ et ses syndicats affiliés résisteront par tous les moyens à cette offensive antisyndicale et organisera sa riposte au cours des prochaines semaines", a déclaré hier le président de cette centrale, M. Louis Laberge.

"Dans un premier temps, a expliqué le leader syndical, il faut mener une vaste campagne afin d'informer tous les travailleurs sur les implications du programme fédéral et sur le fait que ce programme contrôlera rigidement les salaires et ne touchera pas aux prix et aux profits."

C'est dans cet esprit que la FTQ participera à compter d'aujourd'hui à une réunion, à Ottawa, dans le cadre de la campagne nationale d'information sur le programme fédéral, organisée par le Congrès du travail du Canada (CTC).

M. Laberge a souligné que la riposte au programme de contrôle des salaires devra être concertée "afin, a-t-il dit, que des groupes n'aillent isolément et inutilement a la boucherie". M. Laberge n'a pas précisé toutefois quand pourrait avoir lieu la rencontre au sommet entre les trois centrales québécoises, qui a été remise à cause de l'horaire chargé de M. Fernand Daoust, le secrétaire général de la FTQ, qui s'occupe énormément de la campagne de maraudage en cours dans la construction.

L'action de la FTQ, au Québec, débutera demain soir à Longueuil, au Colisée Jean Béliveau, dans le cadre des 48 heures de l'Automne Show. Cette soirée constituera le lancement de la campagne provinciale d'information de la FTQ sur le train de mesures anti-inflationnistes des gouvernements fédéral et provincial.

De son côté, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, s'en prenait hier au ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, qui déclarait la veille avoir entendu en privé des leaders syndicaux lui manifester leur accord avec le programme fédéral de contrôle des prix et des salaires.

"Il faut que le gouvernement fédéral soit vraiment mal pris dans sa propagande tendant à faire croire aux travailleurs que les mesures anti-inflationnistes sont bonnes pour eux quand on voit un ministre comme M. Macdonald s'abaisser à mentir publiquement comme il l'a fait lundi."

"En ce qui me concerne, je dis que le ministre Macdonald est un menteur, a dit M. Pepin, et je l'invite à m'affronter dans un débat public où il pourrait tenter de justifier ses affirmations."

Le gouvernement fédéral, a poursuivi le leader syndical, se retrouve devant un accord total du patronat et un rejet syndical de ses solutions au problème de l'inflation. La déclaration du ministre des Finances n'aurait eu d'autre but que de faire oublier cette "position très inconfortable", selon M. Pepin.

Lundi soir, quelque 2,000 militants de la région métropolitaine appartenant aux trois centrales ont participé à une assemblée sur le programme anti-inflationniste fédéral.

Le président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand, a pour sa part prédit des débrayages à court terme contre la loi C-73.

M. Chartrand a notamment déclaré: "On n'attendra pas l'unanimité, on va se battre avec ceux qui sont prêts à se battre. On va fesser où ça sera le mieux de fesser. L'important n'est pas la grosseur de la charge de dynamite, c'est l'endroit où tu la places."

Sharp à Dief

Pas question de rouvrir le dossier d'Octobre 70

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention de rouvrir le dossier sur la crise d'octobre 1970, quant aux raisons ayant motivé le recours à la Loi des mesures de guerre.

Telle est la réponse qu'a fournie hier, aux Communes, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, à une question posée par l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker.

Le député de Prince-Albert avait soulevé le fait que lors d'une émission spéciale du réseau anglais de Radio-Canada sur la crise d'octobre, en fin de semaine, le premier ministre québécois Robert Bourassa et l'ancien ministre fédéral Eric Kierans ont déclaré qu'il n'existait pas, alors de motifs suffisamment graves pour justifier le recours à cette loi spéciale.

Le président du Conseil privé a renvoyé M. Diefenbaker à la lettre adressée par le premier ministre québécois au premier ministre Trudeau, dans laquelle celui-ci demande l'aide du gouvernement fédéral pour éviter que la situation ne se détériore davantage.

M. Diefenbaker est alors intervenu de nouveau pour signaler que c'était la première fois qu'un maire, en l'occurrence le maire de Montréal, et un premier ministre provincial dictaient la politique du Canada.

L'ancien chef conservateur a ensuite demandé des précisions au ministre sur le rôle du "Centre stratégique d'opérations" dont parlait le reportage de Radio-Canada, qui aurait conduit toutes les opérations du côté du gouvernement fédéral durant la crise d'octobre.

Le ministre s'est refusé à répondre mais a répété que le gouvernement s'apprêtait à présenter un projet de loi afin de remplacer la Loi des mesures de guerre lorsque se présentent des situations d'urgence en temps de paix. Le gouvernement n'a cependant pas encore défini la teneur de cette loi.

Samson convoque son caucus: lui

QUEBEC (PC) — "Le Ralliement créditiste tiendra aujourd'hui un caucus préparatoire à la reprise de la session" annonce dans un communiqué mercredi le député de Rouyn-Noranda et chef du parti, M. Camil Samson.

Il semble bien que M. Samson sera cependant le seul député présent à ce caucus puisque son collègue, M. Fabien Roy, député de Beauce-sud, a confirmé mercredi qu'il ne pourrait pas s'y rendre.

L'horaire de M. Roy comprend jeudi une visite à l'hôpital de St-Georges-de-Beauce pour un examen médical complet, a dit le député de Beauce sud lors d'une conversation téléphonique.

On sait qu'un "caucus" est une réunion de tous les députés d'une même formation politique.

Dans son communiqué, le chef du parti, M. Samson, précise que lors de cette importante réunion, "il sera question de la définition claire des responsabilités de chacun au sein du parti".

M. Samson souligne "qu'en plus des députés créditistes, plusieurs proches collaborateurs du parti seront présents."

Pour sa part, M. Roy a affirmé n'avoir pas été consulté sur le choix de la date de ce caucus.

On sait que la dissension marque depuis quelque temps les relations entre les deux seuls députés créditistes de l'Assemblée nationale.

On présume que, seul au rendez-vous, M. Samson n'aura aucune difficulté à créer l'unanimité au sein de sa troupe.

Colloque sur les prises d'otages

OTTAWA (PC) — Environ 80 spécialistes se sont réunis dernièrement à Ottawa pour étudier les circonstances entourant les prises d'otages dans le but d'améliorer les mesures préventives et opérationnelles qui s'imposent dans tels cas.

"Il est primordial d'accentuer la collaboration, la liaison et l'état de préparation pour faire face à la violence", a souligné le commissaire des pénitenciers, M. André Therrien.

Des experts américains du FBI Academy ont participé, notamment, à ce colloque fédéral-provincial.

Au cours des cinq dernières années, 58 personnes ont été prises en otage dans les pénitenciers canadiens dans 27 incidents dont un seul a connu un dénouement fatal, soit celui du pénitencier de la Colombie-Britannique qui a entraîné la mort d'un agent de classification, le 11 juin dernier.

M. Therrien a annoncé la mise sur pied de programmes de formation plus avancés grâce à la participation fédérale-provinciale.

Quand vous en avez assez de servir les mêmes digestifs... servez du sentiment

Une des délicieuses façons d'offrir Irish Mist... l'Irish Mist Coffee :

Dans un gobelet,
1 oz d'Irish Mist,
3 oz de café noir chaud,
1 cuillerée
de crème fouettée.

Ne pas mélanger.

Pour d'autres recettes, écrivez à:
Service aux consommateurs
a/s Walter Trudeau
Les Distilleries Corby Ltée
Case Postale 308
Succursale B.
Montréal

212-I
$9.95

Ça vous brasse jusqu'au fond de l'âme

Distillé et embouteillé en Irlande par The Irish Mist Liqueur Co. Ltd.

Comment compléter plus rapidement vos appels interurbains ces jours-ci.

Ces jours-ci, plus que jamais, les hommes d'affaires comptent sur l'interurbain pour assurer la bonne marche de leurs entreprises. À certaines heures, nos circuits sont donc très achalandés.

En plaçant vos appels lors des périodes où la demande est moins forte, c'est-à-dire, tôt le matin, à l'heure du lunch ou en fin d'après-midi, vous avez de meilleures chances de pouvoir les compléter facilement et rapidement.

Vous vous rendrez la tâche plus facile en planifiant ainsi vos appels. Et nous pourrons mieux vous servir.

Bell Canada

les échecs

L'extraction du roi

par Léo Williams

Comme il est nettement trop optimiste de s'attendre à ce que l'adversaire laisse son roi ouvert aux déprédations ennemies, l'attaquant doit se familiariser avec les mécanismes propices à sortir le souverain de sa demeure protégée.

Contre le roi délaissé au centre, la méthode est élémentaire: empêcher la fuite et déblayer les colonnes centrales pour les tours. Face à la position roquée, il faut créer les faiblesses ou obtenir les configurations massives de pièces devant le roque. Pourtant ces deux genres d'offensive relèvent normalement du principe de mater le roi adverse sur place. Beaucoup plus rare est la situation où l'on peut faire promener sa majesté devant ses lignes grâce à un sacrifice temporaire. Une fois amorcées, ces attaques deviennent assez faciles, car il existe presque toujours la sortie d'urgence d'un échec perpétuel, et d'autres offres matérielles s'annoncent.

Si le défenseur réussit malgré tout à échanger les dames, son roi est souvent bien placé pour la finale. Défiant cette règle, l'ex-champion mondial Smyslov (URSS) harcèle l'Américain Lombardy jusqu'à l'issue de la fin de partie dans une rencontre récente à Teeside, en Angleterre.

Dans une partie viennoise, les blancs choisissent l'agressif 3.f4 (plutôt que 3.Fc4), mais après la réponse correcte des noirs (3..d5!) ils rejettent la suite 4.fxe5 Cxe4 5.Cf3 etc., et préfèrent le passif 4.d3. Après 4..exf4, les blancs n'aiment pas 5.Fxf4 Fb4 avec les menaces dxe4 et d4, et avancent alors e4-e5. Les noirs peuvent pourtant éviter de reculer leur Cf6 par 5..d4! avec l'intention 6.exf6 dxc3 7.fxg7 Fxg7.

Après 6..Cd5, les noirs menacent déjà Dh4éch, et les blancs doivent se contenter de recapturer le pion-f. Par 7..Fb4éch, les noirs nient la réponse normale aux blancs, ex. 8.Fd2 Ce3!. Le roi blanc commence son voyage par 8.Rf2, et compte tenu du fait que les noirs projetaient l'avance f7-f6 afin d'ouvrir la colonne-f, les blancs évitent l'échange Cf4xd5, ce qui amène une autre pièce sur le pion e5. Le Cd5 trouve rapidement un moyen de se donner pour attirer le roi davantage dans le centre, car après 11..dxe3éch, 12.Rg1 est à déconseiller à cause de 12..Cxe5! 13.Cxe5 Dd4 regagnant la pièce.

L'échec à c5, et le sacrifice 13..Cxd4! forcent le roi blanc de rester au centre pour maintenir le Cf4, surtout après 14..Dg5. Il devient clair que les noirs peuvent reprendre leur pièce par g7-g5, car Cf4-d3 permet toujours De5-f6éch; les noirs décident alors que le facteur décisif est la colonne-d, et préparent une percée par 16..Td8.

Les blancs se donnent une case de fuite à g2, mais les noirs obtiennent leur contrôle de la ligne-d, et regagnent le Cf4 par 20..g5, 21.Ch5 étant impossible à cause de 21..Te4 22.Rf2 Tae8 étc. Par 21. Ff3, les blancs songent à s'échapper dans la finale, mais s'aperçoivent trop tard la futilité de 23.Fxb7 Tb8 suivi de Txb2éch. Les blancs essaient de saisir la 7e rangée par 24.Te7, mais après quelques coups intermédiaires, cette tour est enfermée par 26..Fe6!, menaçant 27..Rf8. Dans les coups qui suivent, les blancs se défendent contre Rg8-f8 avec l'idée Te7-xe6, suivi de Ff3xb7éch. Avant que les tours adverses s'installent sur les cases noires, les blancs ôtent leur roi du clouage, et semblent prêts à fondre sur f7, mais les noirs arrivent les premiers avec 29..Td4éch suivi de 25..Rg7! menaçant 26..h6mat! Les blancs doivent céder une tour pour le Fe6, et abandonnent quelques coups plus tard à cause des simplifications possibles par Td4-d5, ex. 35. Fh5! Te7! 36.Ff3 Tg7éch!

NOUVELLES: Le 3e Tournoi de la Mauricie aura lieu cette fin de semaine, les 1-2 novembre, au cégep de Shawinigan avec une bourse totale de $750. Un service de logement est à la disposition des joueurs venant de l'extérieur. Droits d'inscription: $6; sur place samedi matin: $9. Les Montréalais peuvent encore s'inscrire au tarif réduit à 1111, de Maisonneuve est.

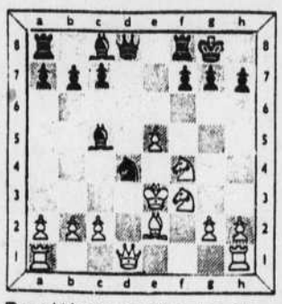

Position après le 13e coup des noirs: 13..Cxd4.

W. Lambary - V. Smyslov
Partie viennoise

1.	e4	e5
2.	Cc3	Cf6
3.	f4	d5
4.	d3!?	exf4
5.	e5	d4!
6.	Cce2	Cd5
7.	Cxf4	Fb4éch
8.	Rf2	Cc6
9.	Cf3	0-0
10.	Fe2	Ce3!
11.	Fxe3	dxe3éch
12.	Rxe3	Fc5éch
13.	d4	Cxd4!
14.	Cxd4	Dg5
15.	c3	Dxe5éch
16.	Rf3	Td8
17.	g3	Fxd4
18.	Rg2	Ff5
19.	cxd4	Txd4
20.	De1	g5
21.	Ff3	Dxe1
22.	Thxe1	gxf4
23.	gxf4	Txf4
24.	Te7	Tc4
25.	b3	Tc2éch
26.	Rg3	Fe6!
27.	Tf1	Tc3
28.	Rh4	Td8
29.	Fh5	Rg7!
30.	Tfxf7éch	Fxf7
31.	Rg5	Rg7!
32.	Tfxf7éch	Rg8
33.	Tf5	Te3
34.	Fg4	c6

Les blancs abandonnent.

aux 4 coins du monde

E.-U.: 23 millions d'analphabètes

WASHINGTON (AFP) — Plus de 23 millions d'adultes américains, entre les âges de 18 et 65 ans, sont "fonctionnellement analphabètes" selon une étude réalisée sur une période de 4 ans par un groupe de chercheurs de l'Université de Texas pour le "U.S. Office of Education". Ce terme, selon les auteurs de l'enquête, signifie que les personnes en question — environ un Américain sur cinq — sont incapables de lire correctement, par exemple, les annonces classées dans les journaux.

Selon le rapport des chercheurs, les résultats de l'étude, qualifiés de "surprenants" et de "choquants", sont plus sombres qu'on ne le croyait. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans l'écrit où toutefois près de 19 millions d'adultes, soit 16,4% de la population seraient, selon l'enquête, "incapablesde se montrer compétents".

Les Suisses, rois du bas de laine

GENEVE (Reuter) — Les Suisses demeurent les plus grands épargnants du monde, indiquent des statistiques, publiées hier par l'Institut international des banques de dépôt.

En 1974, le montant de l'épargne s'y est accru de trois pour cent et représente 4,830 dollars par habitant.

Dans la liste des 26 pays dressée par l'Institut, les Etats-Unis arrivent en seconde position avec 3,570 dollars par personne, la Suède troisième avec 2,634 dollars, la Belgique quatrième avec 2,592 dollars, puis viennent le Japon et l'Australie avec respectivement 2,480 dollars et 2,050 dollars. Dans tous les pays cités, l'épargne a augmenté en dépit de la récession mondiale, ajoute l'Institut.

La télé à ondes courtes

LONDRES (AP) — Le temps qui règne actuellement en Grande-Bretagne est à l'origine d'étranges phénomènes en matière de télévision. D'après la télévision commerciale, certains téléspectateurs captent des émissions allemandes, suédoises ou suisses. La portée normale d'un émetteur est de 50 milles environ, a déclaré un porte-parole, mais les conditions atmosphériques-brouillard et froid — modifient la propagation des ondes, qui peuvent porter alors jusqu'à 500 milles. D'après un météorologiste, ces perturbations viennent de ce que la température de l'air est plus basse que la température du sol, alors que c'est normalement le contraire.

Mais ne te promène donc pas...

AMES (AP) — Surprise pour Mlle Cynthia Larson, 22 ans, qui se croyait seule chez elle et qui, en sortant, toute nue, de sa salle de bain, après sa douche, tomba nez à nez avec un homme dans sa chambre. Il y en avait un autre dans la lingerie. Mlle Larson rentra précipitamment dans sa salle de bain, passa une robe de chambre, puis ressortit voir ce qu'il en était.

Au rez-de-chaussée, d'autres hommes fouillaient systématiquement la maison, sondant les murs, les planchers et les plafonds. Il s'agissait d'agents du service secret venus s'assurer que la maison ne recelait ni micros ni bombes. Le beau-frère de Mlle Larson qui vit chez cette dernière est chargé de l'organisation de la campagne présidentielle dans l'Iowa pour les démocrates, et il va prochainement réunir à son domicile les stratèges de cette campagne.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

DAME pour s'occuper d'un bébé et faire léger travail de maison. Chambre, pension plus $50. par semaine. Région d'Ottawa. Tél: après 5 p.m. Montréal 658-4083 ou Ottawa 1-236-3041 5-11-75

VILLE MONT-ROYAL: Personne de confiance, 30 à 55 ans, aimant les enfants, pour garder 2 enfants; 3 ans, 3 mois. Conditions intéressantes, lundi au vendredi, 8 à 5 p.m. Peut loger. Tél.: 739-1892 après 5 p.m. 1-11-75

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 (J.N.)

ANIMAUX À VENDRE

AFGHANS, 4 mois, lignée de champions. $300. Elevage Ladoguerie. Tél.: 473-8423. 1-11-75

Louberal
janine fluet
St-Basile-le-Grand:
Tél.: **653-3747**
Succursale St-Hilaire:
Tél.: **467-1792** 3-11-75

ANTIQUITES A VENDRE

SALLE A DINER, 9 morceaux (buffet, vaisselier, 5 chaises, fauteuil, table ronde 3 panneaux), impeccable, comme neuf. Sièges petits points. Prix: $1,100. Tél: soir 653-0556 3-11-75

VENTE SUCCESSION: superbe salle à manger 1820, longue table Jacobine 1680, porcelaines anciennes, tapisserie, tableaux, argenterie, coutelleries sterling, bibelots et portes en pin. Jeudi à samedi de 10 a.m. à 9 p.m. 163 St-Paul est. 3-11-75

APPARTEMENTS DEMANDÉS

JEUNE FILLE BIEN ELEVEE, 29 ans, cherche compagne de langue française qui a un appartement pour partager au centre-ville Appels de femmes seulement. Tél: 653-7477 31-10-75

APPARTEMENTS A LOUER

ST-ANDRE 3756: 2½ et 5, meublés, chauffés, entre métro Sherbrooke et Parc Lafontaine. $110. $175. Tél: 525-4272 1-11-75

APPARTEMENTS À VENDRE

RIDGEWOOD: 3 pièces dans Coop. Secteur tranquille et boisé. Tél:739-5964 5-11-75

ARTICLES À VENDRE

CINE-CAMERA avec projecteur, Bolleyflex, super 8. Prix: $375. Tél: 321-7697 1-11-75

ASSOCIÉS DEMANDÉS

AGENT D'IMMEUBLE aimerait s'associer avec notaire, avocat s'occupant de règlement de successions. Ecrire à: Dossier 295, Le Devoir C.P. 6033, Montréal, Qué. 30-10-75 1-11-75

AUTOS À LOUER

LA VOLVO EN '76. Louez une voiture de Fort Chambly Automobile. Volvo ou British Leyland. Prix en bas de toute compétition. Tél: 658-6623 Raymond ou Serge. 10-11-75

AUTOS À VENDRE

VOLKSWAGEN 1969, bon état. Tél.: 523-3600 31-10-75

CADILLAC 1972, sedan de ville, avec air climatisé, volant télescopique et plus encore. Très propre. Tél: 735-6703 1-11-75

VOLVO 1975, 242, Transmission manuelle, radio AM-FM; stéréo, antirouille, lampe à l'iode. Tél: 672-7669 après 5 heures. 1-11-75

CHALETS À LOUER

MONT ORFORD: 10 minutes des pentes. 3 chambres, foyer, bord du lac. Saison - hiver. Tél: après 6 p.m. Montréal 729-8756 ou Eastman: 1-297-2482 31-10-75

STE-MARGUERITE STATION: chalet bois rond, 6 pièces finies, foyer, toutes commodités. Près pentes de ski. Tél.: 271-1018 ou 733-3394 3-11-75

BUREAUX À LOUER

LOUEZ UN BUREAU MEUBLÉ SANS RESPONSABILITÉ DE BAIL DE PERSONNEL OU D'INVESTISSEMENT

- Édifice moderne climatisé
- Service d'ascenseur
- 2 stations de métro
- Service de réceptionniste
- Xérox et télex
- Secrétariat sur demande

Office Host®
729-3218
1100 est, Crémazie
Montréal H2P 2X2
J.N.O.

CHALETS À LOUER

MAISON DE CAMPAGNE meublée rustique, mi-chemin entre Montréal-Québec, 2 milles route 20, sports: raquette, ski de fond. 20 milles pentes de ski. Location période d'hiver. Tél.: 655-4003 31-10-75

DOMAINE 100 arpents, chemin-lac privés. St-Damien de Brandon, 65 milles de Montréal. Chalet 3 pièces, chauffage bois et gaz propane. Saison- $1,100. Tél: 272-3185 1-11-75

STE-AGATHE: Luxueux style Bavarois, flanc montagne, 5½, cheminée pierre, meubles Thibault, toit cathédrale, location: semaines (aussi saison-ski) Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-11-75

COURS DE LANGUE ET TRADITIONS

LANGUE CHINOISE et traditions par professeur élevé et éduqué en Chine, ayant disciplines linguistiques et expérience au Canada. M. Yu 256-2020 31-10-75

CHALETS À VENDRE

LAC BONNALAY
4 milles d'Eastman. **Bungalow,** 6 pièces construit 1973, pour y vivre à l'année ou périodiquement, au coeur des centres de plein air. Magnifique terrain 21,250 p.c. Garage. **Yolande Bisaillon: 467-8115 ou 467-2156.**
IMM. SELECT, *courtiers*
31-10-75

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE et tapisserie, intérieur et extérieur. Finition soignée. Prix raisonnables Tél: 620-0468 ou 747-1782 J.N.O.

RÉNOVATION: réparation, foyer pierre-brique: menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél: 642-4077 J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf, Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

EQUIPEMENT et ameublement de bureau, division en bois, etc. à vendre. Tél.: 871-1707 3-11-75

FEMMES DEMANDÉES

SECRETAIRE LEGALE bilingue, expérience, bureau centre-ville. S'adresser à Mlle April 526-6621 1-11-75

SECRÉTAIRE
Compagnie de danse recherche secrétaire bilingue avec expérience.
Pour rendez-vous appeler:
Mme Bouchereau
487-1232
1-11-75

FEMMES DEMANDÉES

ANIMATRICE EN LOISIRS
pour filles de 6 à 12 ans
- **Animation et coordination.**

Dynamisme et qualité de chef. 20 ans et plus, expérience de monitrice. Cegep en loisirs, sciences humaines ou connexe. Curriculum vitae - 40 heures - travail les fins de semaine. $3.12 de l'heure.
Patro le Prévost,
5707 St-Dominique,
270-4108
Demandez Jacqueline St-Aubin
31-10-75

FEMMES DEMANDÉES

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

SECRÉTAIRE BILINGUE

Notre service de cinémathèques (programmes d'Amérique latine) recherche une secrétaire bilingue, ayant les qualités suivantes:

— Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
— Quelques années d'expérience à titre de secrétaire.
— Connaissance du travail de bureau.
— Compétence en dactylographie (40 mots à la minute) et en sténographie (80 mots à la minute).
— Aptitude à rédiger rapports et correspondance en français et en anglais.
— Initiative et qualités personnelles appropriées.
— La connaissance de l'espagnol serait un avantage important lors de la sélection.

Salaire:
$6,000 à $10,000 selon la compétence.
Avantages sociaux intéressants.

Pour rendez-vous, s.v.p. téléphoner à:

333-3160
3-11-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

ÎLE BIZARD — DOMAINE SUPERBE

(Vue de la magnifique résidence)

(Perspective du panorama unique!)

Sur 9½ acres; 650 pieds en bordure du lac, pelouses soignées à perte de vue, beaux arbres matures, piscine chauffée, terrain de tennis. La maison est de construction récente et de premier ordre. Vaste salon avec immense foyer en pierre, poutres au plafond. Chambre des maîtres avec foyer en brique, salle de bain attenante, véranda privée côté jardin, balcon côté de l'eau; 6 autres chambres à coucher, 4 salles de bains. Vue panoramique de toute beauté. **Dora Brunet 687-1010 ou 627-0348.**
31-10-75

FERMES À VENDRE

ST-DAVID
Très beau site comprenant: 66 arpents, tous en culture et traversés par un ruisseau, grange, remise, étable et garage, ainsi qu'**une maison centenaire, style Canadien,** 7 pièces, toute meublée et plusieurs meubles antiques. Acheteurs sérieux seulement. Prix: $36,000.
Tél: **819-398-7348**
(après 7 p.m.)
3-11-75

GARDERIES

GARDIENNE DEMANDEE à domicile, 2 filles: 3 ans, 3 mois. Références exigées. St-Léonard. Tél: soir: 323-8537, jour: 288-4140. 31-10-75

GARDERIE DE JOUR
Les Pitchounets ouvrent une deuxième garderie le 3 novembre.
Endroit:
6926 Sherbrooke ouest
Âge: 2 à 5 ans
Activités pré-scolaires (bricolage, psycho-motricité, chant, peinture, etc.) Repas chauds.
Heures: 8 a.m. à 6 p.m.
Rens.: appeler Lise Boucher
737-4139
486-2565
3-11-75

HOMMES DEMANDÉS

AVOCAT DEMANDÉ
Pour société nominale.
— Possibilité de référer dossiers.
Appelez:
Me W. Morris
282-0025
3-11-75

Restaurant français
recherche
- **SOUS-CHEF**
- **CUISINIERS**

Washington, D.C.
Envoyer curriculum vitae et numéro de téléphone. Réponse assurée.
Restaurant Français,
4109, Wilson Boul.
Arlington, Virginia 22203
U.S.A.
Tél: 1-703-525-4243
6-11-75

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

TRADUCTEUR anglais-français, expérience informatique, mécanique. Mlle Morissette 871-0101 31-10-75

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC: 4½ pièces, chauffées. Libre immédiatement. Tél.: 381-0919 31-10-75

ON DEMANDE

PIANO DEMANDÉ: Tél: 272-8285 ou 274-5934 1-11-75

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. pn. L. ès lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livret gratuit, appelez COMPUDATE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

CENTRE SOCIAL de Rencontres sérieuses. Nous pouvons vous aider à trouver l'âme soeur. La seule agence sur la Rive-Sud. 2464 Bourgogne, Chambly. Tél: 658-6048 13-11-75

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest Ste-Catherine, suite 108, Montréal, Tél.: 282-0058. Lundi, vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O. 4-9-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: luxueux cottage dans Sabrevois, 4 chambres, foyers, garage, grand terrain paysager. MLS. André Périard, 655-3060. Probitec, courtier 31-10-75

LONGUEUIL: à vendre ou à louer, split-level, 9 pièces, sous-sol fini avec bar, partiellement meublé, près de tout transport. Libre immédiatement. Tél.: 674-6802 31-10-75

ST-BRUNO: Duplex, brique et pierre, 2 X 5 ½ et 2 bachelors, chauffé électricité, très bien situé, près écoles. Prix avantageux: $55,000. Exclusif. Geneviève Renaud: 653-2496 ou 653-8505, Montréal Trust, courtiers 31-10-75

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

OUTREMONT
LAJOIE - 18 appartements
4½, 5½. Revenu: $29,000. Prix demandé: $175,000. Très propre. Tous loués. Comptant: $50,000. M.L.S. **Paul Hill: 935-8541, rés: 631-3077.**
IMMEUBLES A.E. LePAGE
&
WESTMOUNT INC.
courtiers
21-10-75

TABLEAUX-PEINTURES

PEINTURES CANADIENNES: Théophile Hamel, Roy Audy, Ludger Ruelland, D'Allaire, Fortin, Mary Bouchard, Adrien Hébert, Chicoine, etc. Cause décès. Tél: 589-5583 1-11-75

TERRAINS À VENDRE

STE-JULIE: Domaine des Haut-Bois, superbe terrain boisé, 10,500 pieds carrés. Hypothèque 7%. Prix raisonnable. Albert Simon 653-2496 ou 658-8216, Montréal Trust, courtiers. 31-10-75

HOMMES DEMANDÉS

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

COMMIS RESPONSABLE DES DOSSIERS

Tenir à jour les dossiers concernant les productions cinématographiques complétées.

On exige la connaissance des systèmes de classification des dossiers et du réseau d'archives. On accordera la préférence aux candidats possédant une connaissance des systèmes les plus récents de classement (microfilms, dossiers actifs, etc.).

Le candidat devra être bilingue et pouvoir dactylographier; de plus il devra posséder de l'initiative et un bon jugement.

Salaire: de $9,200. par année. Avantages sociaux excellents.

Pour rendez-vous, s.v.p. téléphoner à:
333-3160
31-10-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TRUST GÉNÉRAL courtier/broker montréal 866-9641

À 21 milles de la Place Ville-Marie (Pont Mercier) sur les bords de la rivière Châteauguay, dans le joli village de Ste-Martine.

Maison québécoise classée monument historique — fin XVIIIe siècle. 12 pièces. Terrain 240' x 400'. Récemment restaurée en respectant bien le style de l'époque: avec de nombreux détails. En excellent état. Cuisine moderne. Comptant: $20,000.

EN EXCLUSIVITÉ: **André B. Thomas, agent**
866-9641 ou 731-6307 31-10-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-JÉRÔME
Luxueux duplex pierre, haut: 5½ pièces avec foyer. Bas: 10 pièces dont 6 chambres à coucher, avec foyer. Sous-sol fini pouvant servir de bureau. Intérieur impeccable. Grand terrain - 11,000 pi.ca. paysager, avec serre. Idéal pour professionnel.
Lily Germain
430-1961 ou 1-227-5839
FIDUCIAIRES, *courtiers*
1-11-75

OUTREMONT
Cottage idéal pour la famille. Belles grandes pièces, salon avec foyer et fenêtre en baie, salle à manger séparée, cuisine planifiée avec dinette. 4 grandes chambres à coucher. Sous-sol fini avec sortie extérieure. Garage. Jardin. Il faut voir.
Annette Massie
733-0139 ou 735-1551
Town of Mount Royal Real Estate
courtiers 31-10-75

BOUCHERVILLE
Magnifique cottage, 4 chambres à coucher, grand salon, superbe cuisine, salle familiale avec foyer naturel, chauffage électrique. Garage attaché. Grand terrain. Faut voir! **J.G. Carbonneau: 672-0321 ou 672-6529** (MLS).

LONGUEUIL
Attention professionnels! **Bungalow exclusif dans un site exclusif.** 12 grandes pièces. 6 chambres à coucher, immense salle familiale avec foyer naturel. Garage niveau de la rue. Très grand terrain. Beaucoup d'extras. Faut voir pour apprécier. **J.G. Carbonneau: 672-0321 ou 672-6529.** Exclusif.
IMMEUBLES A.E. LePAGE
&
WESTMOUNT INC.
courtiers
31-10-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAVAL-DES-RAPIDES
Split-level, très propre, bien situé, facilité transport. Terrain boisé, très bonne construction. 4 chambres, sous-sol fini. Garage.
Vente rapide - cause départ.
Particulier: **482-8837**
ou **283-5909**
3-11-75

BELOEIL
Bungalow brique avec garage et foyer au sous-sol. 7 pièces, terrain 13,000 p.c. très beaux arbres et piscine hors-terre 27'. Beau secteur, taxes basses. **Yolande Bisaillon: 467-8115 ou 467-2156.**
IMM. SELECT, *courtiers*
31-10-75

TERRES À VENDRE

100 ACRES, lettre patente, Val Racine, Frontenac, Cantons de l'Est. Prix: $20,000. Propriétaire 1-819-2375 10-11-75

- **2 lacs naturels** - truite
- **Tour de lac complet** - 125 arpents, chalets.

Valeur: $80,000. Prix et comptant à discuter. **Idéal pour**
DOMAINE PRIVÉ
OU
CLUB CHASSE ET PÊCHE
Particulier: **259-5933**
s.v.p. acheteurs sérieux seulement.
5-11-75

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

les MOTS CROISÉS du Devoir

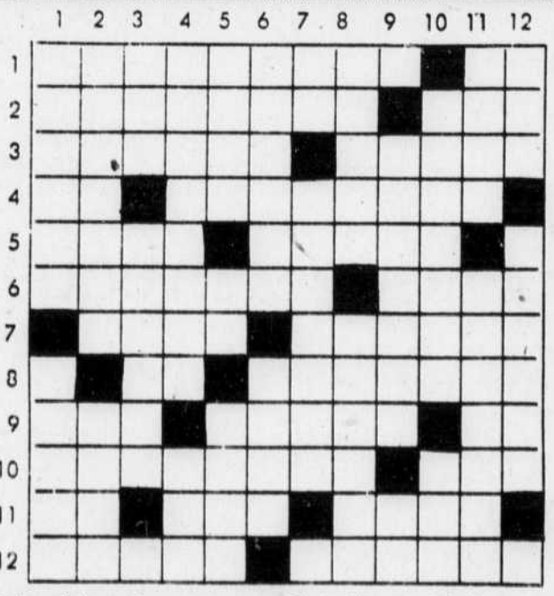

Horizontalement
1—Bagatelle. — Brome.
2—Qui tire sur la couleur de l'olive. — Pas beaucoup.
3—Sert à se couper la barbe. — Corps sphérique.
4—Eminence. — Qui n'est point protégé par un abri.
5—En Bretagne, vallée envahie par la mer. — Instrument de musique.
6—Borner. — Te rendras.
7—Espace infini dans lequel se meuvent les astres. — Fruit.
8—Grand-Nord. — Qui est de la nature de l'huile.
9—Autocar. — Repas du chien. — Obtenu.
10—Ville principale d'une division administrative. — Petite prairie.
11—Coups de baguette. — Atmosphère — Salé, puis séché à la fumée.
12—Qualité de ce qui est un. — Poche abdominale où s'accumule l'urine.

Verticalement
1—Du nord. — Rejeton produit par les racines.
2—Appareil pour distiller. — Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort.
3—Fleur — Change de climat.
4—De la Côte-d'Ivoire. — Personnage vaniteux.
5—Inutile. — Thallium. — Courbe.
6—Grosse pièce de construction à l'avant de la quille d'un navire. — Détester.
7—Route rurale. — Manche à air indiquant la direction du vent, sur un terrain d'aviation (arg.).
8—Noir. — Sorte de mouette.
9—Relative au lis. — Le meilleur en son genre.
10—Porte dérobée donnant sur le fossé (fortif.). — Liquide jaunâtre qui se forme aux points d'infection.
11—Très jeune enfant. — Accoutumé à la guerre.
12—Chemin de ville. — Qui n'a pas de sexe.

Solution d'hier

T	H	A	L	L	I	U	M	■	P	O	T
I	O	D	E	■	N	■	A	H	U	R	I
M	U	R	E	T	T	E	■	U	R	E	E
B	L	E	■	R	E	G	O	R	G	E	R
R	E	S	P	I	R	A	B	L	E	■	C
E	U	S	■	■	P	L	I	E	U	S	E
P	S	A	U	M	E	■	T	U	R	C	■
O	E	I	L	■	L	E	U	R	■	I	C
S	■	S	C	A	L	P	A	■	M	E	R
T	A	■	E	V	E	■	I	C	O	N	E
E	G	A	R	E	R	■	R	A	N	C	E
■	E	M	E	U	■	P	E	S	T	E	R

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Hôtesse olympique de l'hiver 76, Innsbruck ... capitale du Tyrol

Les joies de la neige autour d'Innsbruck.

par

MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale

INNSBRUCK, Autriche — Situé au centre de l'Autriche, dans le coeur des Alpes, le Tyrol est renommé pour ses hautes montagnes qui dépassent souvent les 3,000 mètres (10,000 pieds), pour ses chalets alpestres accrochés à flanc de montagne, pour sa joie de vivre exprimée par le typique "tra-la-la-hi-ti" et par ses chapeaux fanfarons à plumet.

C'est Innsbruck qui est la capitale de ce petit monde sympathique et joyeux. Elle a déjà fait couler beaucoup d'encre lors des jeux Olympiques d'hiver qui s'y déroulèrent en 1964. De nouveau elle fait parler d'elle, car elle sera encore une fois l'hôtesse enneigée des prochains jeux Olympiques d'hiver qui s'y dérouleront en février 1976.

Mais la renommée d'Innsbruck date de bien avant sa "carrière" olympique. Dès l'an mille, elle était le joint entre l'Italie et l'Allemagne pour les Romains en mal de territoire. Venant du sud et passant par le col du Brenner, ces voyageurs invétérés firent régulièrement halte devant la rivière Inn. Après l'avoir traversée à la nage quelquefois, — ce qui leur fit les muscles et les pieds — ils décidèrent de jeter un pont sur le rapide cours d'eau (pont étant "Bruck" en allemand, de là le nom de "Innsbruck" donné à l'endroit) ce qui facilita passablement les relations entre le nord et le sud.

Cela fit qu'Innsbruck se développa rapidement et devint un centre commercial florissant. Au XVème siècle, Maximilien 1er y installa sa résidence impériale, décision qui, on se l'imagine, fit grimper la valeur immobilière de l'endroit!

Plus tard, sous Ferdinand II, Innsbruck devint un centre musical et artistique. Collectionneur de qualité, Ferdinand fit de sa demeure, le château Ambras, un véritable musée. Attirés, d'autres amateurs vinrent s'installer dans Innsbruck. Le style baroque étant la rage du temps, ils se construisirent des maisons à la mode.

C'est ainsi que l'on retrouve encore aujourd'hui dans Innsbruck non seulement de superbes façades rococo, mais également de belles arcades moyenageuses datant du XIIème siècle. Même si un incendie ravagea la ville au XIVème siècle, elle fut entièrement reconstruite dans son style d'origine avec lequel le style rococo plus tardif fait un aimable contraste.

Une rue célèbre

La rue principale d'Innsbruck, la Maria-Theresien Strasse, compte parmi les rues les plus célèbres d'Europe.

Bordée de palais baroques et de résidences datant des XVIIème et XVIIIèmes siècles, elle s'ouvre sur un Arc de Triomphe qui commémore le mariage de Léopold II, fils de MarieThérèse d'Autriche, à l'infante Maria Ludovica d'Espagne en 1765.

À l'autre extrémité de la Maria-Theresien Strasse apparaît l'une des vues les mieux connues d'Innsbruck. C'est le célèbre Toit d'Or. Surplombant la Herzog Friedrich Strasse, ce toit en gothique allemand tardif se compose de 3,450 tuiles recouvertes de feuilles d'or. Ce fut le cadeau de noces de l'empereur Maximilien 1er à sa deuxième femme, Maria Bianca Sforza.

Au centre de l'avenue s'élève la colonne Sainte-Anne, en l'honneur de la sainte dont la fête tomba le jour où le Tyrol obtint son indépendance de la Bavière, en 1703.

En fond de scène s'élève la Nordkette, une montagne aux neiges éternelles dont le sommet s'élève à 2,300 mètres (7,590 pieds).

Autour d'Innsbruck

L'installation de la cour de Maximilien 1er dans Innsbruck et la réputation des moeurs de cour... qui n'était plus à faire, forcèrent l'attention des moines cisterciens. On présume que ceux-ci, lassés de traduire du latin, voulurent traduire en latin des histoires plus actuelles et plus gaillardes! Ils se construisirent donc un superbe monastère qui domine aujourd'hui encore le paysage avoisinant d'Innsbruck.

Ce monastère, situé dans le petit village de Stams, attire des touristes de l'Europe entière. On y trouve des reliques telles un Salvador Mundi de l'école flamande du XVème siècle, une madone baroque du XVIIème, une superbe grille en filigrane d'or, et le tombeau de "Frédéric à la Bourse Vide".

Il est évident que si l'on a l'esprit un tantinet paillard, on demandera avec beaucoup plus d'intérêt au moine-guide pourquoi on surnommait Frédéric "à la bourse vide", plutôt que de s'enquérir de qui était ce Frédéric! Mais on vous répondra, avec un sérieux cistercien, que c'est tout simplement parce que ce roi avait dépensé tous ses sous à la guerre!

Les alentours d'Innsbruck sont d'une beauté remarquable. Le paysage change à chaque tournant de la route. Des villages se nichent au creux des montagnes, avec leurs maisons sagement groupées autour d'un clocher en forme de boule.

Les chalets bariolés, les cafés à terrasse et les fontaines rustiques, il n'en faut pas davantage pour donner au touriste la certitude que c'est cela qu'il a toujours cherché et qu'il aimerait ne plus quitter.

Dans la montagne

On trouve autour d'Innsbruck beaucoup de châteaux féodaux dont certains sont encore habités. Vus de loin, ils semblent s'agripper précairement à l'escarpement du rocher. Mais en approchant on se rend compte que ce n'est qu'une illusion d'optique.

Un étang, un lopin de terre, une terrasse enlacent confortablement les vieilles murailles. Ces tourelles de pierre, ces murs épais, ce pont-levis et la dense forêt tout autour laissent l'impression que les châtelains appliquent à la lettre le dicton: "Pour vivre heureux, vivons cachés".

Il n'est pas rare, au cours d'une randonnée en montagne, d'apercevoir des chevreuils en bordure de la route. On en voit cinq, six, sept à la fois. Ils regardent flegmatiquement passer les voitures, à tel point qu'on a peine à croire que ce sont des animaux sauvages. Mais qu'on ne se méprenne pas: ils ne sont pas si faciles à attraper. Ce n'est pas sans raison que les chasseurs tyroliens ont la réputation d'être parmi les meilleurs tireurs au monde.

Au Tyrol, on peut vivre trois saisons à la fois en seulement vingt minutes d'intervalle. On quitte la vallée, où un caressant soleil d'été fait rougir le raisin, on prend la route en serpentin dans la montagne et on assiste, à 1,000 mètres d'altitude, à un printemps naissant: de la neige dans les bois, des bourgeons timides sur les branches. Si l'on continue plus haut encore, jusqu'à 3,000 mètres, il arrive qu'un blizzard vous surprenne, obscurissant tout: c'est l'hiver et sa sombre suite. Et tout cela en l'espace de quelques minutes, car en bas c'est Innsbruck qui vous attend.

Le Tyrol est un endroit idéal de vacances. Mais de vacances seulement. Car on imagine mal y travailler. L'attrait de la nature y est tellement aigu qu'il faudrait se faire violence tous les jours pour ne pas se laisser aller au "dolce farniente".

L'Afrique
British airways

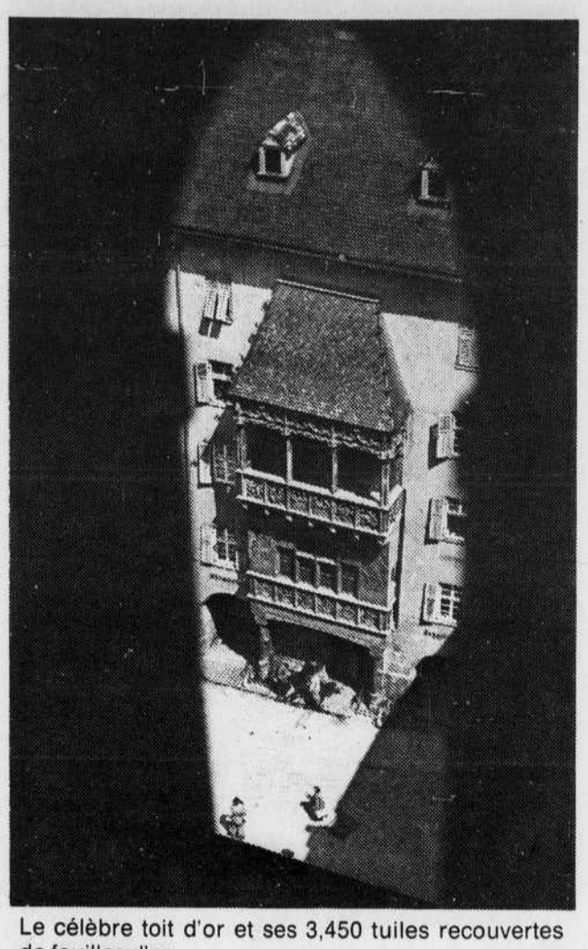

Le célèbre toit d'or et ses 3,450 tuiles recouvertes de feuilles d'or.

Lorsque Pupun est revenu

Pour la sixième année consécutive, Tourbec, le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes du Québec, propose à la jeunesse québécoise l' "Opération Pupun" (prononcé "poupoune", mot indien montagnais désignant "hiver" et "année"). Ce programme de voyages vise à favoriser l'apprentissage de l'hiver québécois: apprendre à l'assumer, découvrir différentes régions du Québec, leur population respective, et s'initier à des activités de plein air propres au pays.

C'est grâce à l'appui financier du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports que Tourbec peut offrir les voyages (fins de semaines et longs séjours d'une dizaine de jours) à des prix variant entre $15.00 et $65.00, comprenant toutes les dépenses d'hébergement, de pension, de transport, d'activités et d'équipement. Tourbec espère ainsi rendre accessible et valoriser le Québec, en saison hivernale.

Vu la popularité grandissante de ce programme de découverte du Québec, Tourbec est heureux d'annoncer un plus grand nombre de voyages portant à plus de 400 le nombre de participants âgés de 14-18 ans et de 18-30 ans, étudiants et jeunes travailleurs.

Dégelez-vous en hiver!

A ceux donc, qui ont le goût de la découverte des gens et du pays, de l'aventure et du plein air, Tourbec vous propose différentes régions et différentes activités:

Voulez-vous participer à la Tournée des fêtes du petit village de Sainte-Croix au Lac Saint-Jean? Des familles ont mis la table et vous attendent pour faire la tournée chez les voisins et pour savourer le ragoût, la tourtière et les tartes: de plus, vous passerez trois jours à la base de plein air de Saint-Gédéon à faire de la raquette et du ski de fond.

... ou préférez-vous entendre les récits d'un pionnier de l'Abitibi sur l'époque de la ruée vers l'or? Vous revivrez cette époque par la visite d'une mine d'or et d'une galerie souterraine, la randonnée avec un prospecteur, les excursions de raquettes avec un trappeur, l'initiation au ski de fond et à la pêche sur glace.

Partir pour le bois demande qu'on s'organise une nouvelle vie: il faut prendre la sciotte et couper du bois sec pour entretenir la "truie" toute la nuit...

... a moins que vous ne désiriez faire un séjour à la base de plein air Le Nord du Nord dans l'ambiance chaleureuse du petit village de Sault-au-Mouton, sur la côte nord?

... mais peut-être êtes-vous plus exigeant et voulez-vous quitter la ville pour courir les bois? Pendant plus d'une semaine, vous pourriez accompagner un trappeur et le suivre dans ses expéditions quotidiennes dans l'arrière-pays de Sault-au-Mouton.

... ou encore ça vous dirait de vivre en campement d'hiver sous la tente en compagnie de guides indiens Montagnais dans la région de Labrieville? Ils vous apprendront aussi à partager avec eux les bons moments que leur procure la vie en forêt, à dépister le gibier, à préparer et tendre les pièges.

... et si la trappe au lynx pique votre curiosité, des trappeurs du Bas-du-fleuve vous invitent à vivre cette expérience unique au Lac Pohénégamook.

... vous voulez peut-être dépenser votre énergie dans les randonnées de ski de fond dans les villages de la Gaspésie, à rencontrer les villageois de Sainte-Paula, à déguster avec eux la fameuse cipaille?

... et si l'on vous offrait de passer huit jours dans le parc de Matane, au pied des monts Chics-Chocs? Plus d'une semaine à vivre en pleine forêt dans des camps rustiques à faire du ski de fond, à chasser image par image des paysages splendides et les ravages d'animaux.

.. et si vous ne disposez pas de longues vacances, Tourbec a pensé à vous et vous offre des fins de semaine de plein air sur la Côte-Nord, dans le Bas-du-Fleuve, en Mauricie et en Beauce.

Vous n'avez que l'embarras du choix pour passer un hiver pas comme les autres: inscrivez-vous avant le 27 novembre.

Pour éviter que le premier arrivé ne soit le premier servi, le choix des participants se fera de façon à équilibrer les groupes suivants: gars-filles, origine régionale des participants.

Toute l'âme bulgare à Rila

SOFIA — L'attraction touristique la plus populaire, dans ce pays d'Europe de l'Est, c'est son antique monastère.

Si on songe que le monastère est situé loin des sentiers battus, sa popularité est étonnante. En effet, il est situé à 120 kilomètres (75 milles) au sud-est de Sofia, et presque dissimulé dans le repli d'une montagne, non loin de la route menant à Athènes.

Le Rila, comme on appelle ce monastère, n'est qu'une des quelque 150 institutions de ce genre qui ont été conservées en Bulgarie, mais il est le plus riche, le plus beau, il fut également dans le passé le plus prestigieux. Pendant les cinq siècles de domination turque, alors que la religion et la culture bulgares étaient menacées de disparaître, c'est à Rila, comme dans les autres monastères, qu'on encourageait la littérature, qu'on enseignait la peinture sur icônes, qu'on maintenait vivants le patriotisme et la haine de l'ennemi.

Aujourd'hui, Rila est un musée impressionnant, et un monument à l'architecture et à la culture bulgares. Il est situé dans un merveilleux paysage de montagne: les monts Rila s'élèvent à plus de 3,000 mètres (9,000 pieds) au-dessus du niveau de la mer.

Des autocars s'y rendent à partir de Sofia, mais par une belle journée ensoleillée d'automne, le voyage constitue un détour agréable, sur le chemin de la Mer Noire. Dès qu'on quitte la ville, on raverse un paysage de vergers et de ceriseraies, de collines verdoyantes, de champs de tabac et de vignes. Même le dimanche, on peut voir des hommes et des femmes qui font la cueillette des prunes, des raisins et du maïs; d'autres travaillent dans leur potager, ou font sécher les feuilles de tabac et les piments.

Les monts Rila apparaissent bientôt, et à Kotcherinova il faut prendre la route qui mène à une vallée plantée de bouleaux et de pins. Le monastère ressemble à une austère forteresse, avec ses tours d'angle. Tout est calme et paisible aux alentours; on n'entend que le bruit des ruisseaux qui descendent de la montagne et celui du vent dans les arbres. Le monastère comporte trois étages de pierre rouge et blanche. Au premier étage, une colonnade surmontée d'une arche forme des galeries ouvertes. Le dernier étage comporte un balcon couvert.

L'intérieur de la chapelle est entièrement couvert de riches peintures représentant des princes, des saints et des anges flottant sur des nuées célestes. L'autel est d'un or éblouissant; les balustrades de bois sont délicatement sculptées; le trône réservé à l'évêque est couvert d'ivoire et il y a partout des icônes.

Le monastère de Rila date du Xème siècle, alors qu'un homme de la noblesse, Ivan Rilski, s'enfuit de Sofia pour se faire ermite. Le monastère a été détruit plusieurs fois, par les avalanches, les incendies et les Turcs, mais après chaque catastrophe il s'est relevé, plus fort et plus riche qu'auparavant. Il fut finalement reconstruit sous sa forme actuelle aux environs de 1800.

Maintenant

L'AFRIQUE NOIRE!

Cherchez-vous

- une destination nouvelle?
- un continent où l'uniformisation occidentale n'a guère atteint les coutumes ancestrales?

Donc un dépaysement total?

- et cependant un contact facile avec l'indigène, d'autant plus facile qu'il parle français?
- du soleil assuré, des plages, du repos — mais avec quelque chose d'autre?
- d'immenses paysages de savane, de forêts ou de déserts? Une luminosité sans rivale?
- des bêtes sauvages à profusion, libres dans leur habitat naturel?

Songez alors à l'Afrique Noire!

Nous y avons songé pour vous. Nous proposons huit tours:

Plan A — 3 voyages de 2 semaines: SENEGAL et COTE D'IVOIRE, 8 novembre, 20 décembre et 28 février — **$1,427.**

Plan B — 3 voyages de 2 semaines: SENEGAL, NIGER et CÔTE-D'IVOIRE, 15 novembre, 14 février et 6 mars — **$1,648.**

Plan C — 2 voyages de 3 semaines: SENEGAL, KENYA, TANZANIE, RHODÉSIE et AFRIQUE DU SUD, 14 février et 6 mars — **$2,420.**

Écoutez, dès cet hiver, l'appel de l'Afrique!

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, RUE UNIVERSITÉ # 1220
TÉL.: 861-2485
Montréal H3B 3W9

Permis 50430 "Qui dit Voyages dit Malavoy"

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTES ET LOCATIONS TT
(Achat-Rachat)

Véhicules neufs - garantie usine - assurance sans déductible
UN FORFAIT TOUT COMPRIS/HORS TAXE
TOUTES MARQUES EUROPÉENNES
(Représentant officiel des Grandes Marques)
RENAULT, SIMCA, PEUGEOT, CITROËN, FIAT, V.W. etc.
et EUROPCARS
Location de tous types de véhicules
Le plus important réseau de location d'automobiles en Europe

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

AGENCE DE VOYAGES VIAU

LE SYMBOLE D'UN BON VOYAGE

3428 ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 AVENUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210

CROISIÈRES AUX ANTILLES
Hiver 76
AQUARIUS
UN CHOIX DE 11 MAGNIFIQUES CROISIÈRES
— DU 1er JANVIER AU 11 MARS 1976 —
7 NUITS À BORD DE L'AQUARIUS ET 7 NUITS À L'HÔTEL HOLIDAY INN DE MONTEGO BAY, JAMAÏQUE

ITINÉRAIRE DE LA CROISIÈRE: MONTEGO BAY (Jamaïque); LA CEIBA (Honduras); BELIZE (Belize); PUERTO MORELOS (Yucatan); GEORGETOWN (Grand Cayman); MONTEGO BAY.

PRIX PAR PERSONNE en devises américaines base cabine double et chambre double à l'hôtel.

Catégorie de cabines :	1	2	3	4	5	6	7
PRIX :	$853	$913	$973	$1033	$1118	$1203	$1318

RÉDUCTION POUR CABINE CHAMBRE TRIPLE

Incluant: le transport aérien Montréal/Jamaïque. 7 nuits de croisières tous repas inclus et 7 nuits au Holiday Inn de Montego-Bay, sans repas, ainsi que tous les transferts.

Les fabuleuses croisières "MAYAS"
accompagnées au départ de Montréal

MERMOZ
28 février — 14 jours
Au départ de Port Everglades: Santo Domingo, Cartagena, San Blas, Cristobal, San Andres, Santo Tomas de Castilla, Belize, Cozumel.
de $855 à $1,815

RENAISSANCE
16 mars — 14 jours
Au départ de Port Everglades: St-Croix, Fort de France, Curaçao, San Blas, Costa Rica, San Andres, Port au Prince
de $795 à $2,030

Les prix indiqués sont ceux de la croisière seulement (base 2 personnes partageant la même cabine). Il faut rajouter le coût du transport aérien Montréal/Floride, les pourboires et les excursions à terre.

Demandez nos brochures illustrées

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
Le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h, le jeudi jusqu'à 21 h — Le samedi de 9 h 30 à 13 h
Permis 75-01-50178
IATA

EVA LAPKA
céramiste
Expose ses oeuvres
du 23 oct. au 8 nov.
Galerie
de la centrale
d'Artisanat
du Québec
2020 Université
3e étage
Station de métro McGill
Montréal, P.Q.
288-3467
crea

Le nouveau
Claude Lelouch
Mariage
POUR TOUS
SALLE RENOIR
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE, 721-6060
SAM.-DIM.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
SEM.: 7.30-9.30

14 ANS
ROMY SCHNEIDER
ROD STEIGER
Les Innocents aux Mains Sales
1:10 — 3:50 — 6:25 — 9:05
CHEVALIER
MÉTRO ST-DENIS DEMONTIGNY
1590, ST-DENIS
845-3222

JODOROWSKY dit lui-même: Je demande à un film ce que beaucoup de gens demandent à la drogue
3e SEM.
EL TOPO doit affronter les 4 meilleurs tireurs au monde, réussira t'il à les vaincre?
18 ANS Adultes
EL TOPO
Sem. 7:15 et 9:30
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BÉLANGER

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS un service de Cinévas
PIERRE DAVID et CLAUDE MICHAUD présentent
POUR TOUS
LE RETOUR DU GRAND BLOND
Avec
Pierre Richard
Mireille Darc
Un film de
Yves Robert
SEM.: 7.15-9.15
SAM.-DIM.: 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15
VILLERAY
ST-DENIS-JARRY, 388-5577

POUR TOUS
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
PARTIS POUR LA GLOIRE
un film de
Clément Perron
BERRI: 1.20
3.20-5.25
7.30-9.30
BERRI
ST-DENIS STE-CATH., 288-2115
VERDUN
3841 WELLINGTON 768 2092
ÉGALEMENT À L'AFFICHE À: "GALERIES DE GRANBY"

LIES MY FATHER TOLD ME
5e SEMAINE
TOUS
STARRING
YOSSI YADIN
LEN BIRMAN
MARILYN LIGHTSTONE
INTRODUCING
JEFFREY LYNAS
DIRECTED BY
JAN KADAR
ORIGINAL STORY AND SCREENPLAY
TED ALLAN
PRODUCED BY
ANTHONY BEDRICH
HARRY GULKIN
AN ASTRAL FILMS RELEASE
A JAN KADAR FILM
PLACE VILLE-MARIE: 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.
SNOWDON: 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.00.
Cinema
SNOWDON
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
5225 DECARIE 482-1322

elysée
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
SALLE RESNAIS
DEMAIN
"Que la fête commence . . . et ne s'arrête pas." — FRANCE SOIR
"Une réussite totale." — L'AURORE
"Une des oeuvres capitales de la production française." — LES NOUVELLES LITTERAIRES
"Un vrai bonheur de cinéma que cette fête." — FRANCE-INTER
"Si vous avez envie de deux grandes heures de divertissement allez voir "Que la Fête commence." — REMO FORLANI - RTL
"Le défi de l'intelligence." — LE QUOTIDIEN DE PARIS
"Une fête pour l'oeil, l'oreille, l'esprit et le coeur aussi . . . Eblouissant d'invention, de drôlerie, d'émotion . . ." — PARISCOP
"Que la Fête commence est une fête pour l'esprit et les yeux." — LE MONDE
"Un spectacle foisonnant et une réussite. A voir." — **PARIS-MATCH
"Jamais l'Histoire, au cinéma, n'a été pareille fête . . . On jubile." — L'EXPRESS
PROSPEC présente
PHILIPPE NOIRET
JEAN ROCHEFORT
JEAN-PIERRE MARIELLE
MARINA VLADY
dans un film de
BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...

DANSEURS GRECS DU PARTHENON
Dir.: KAITI & ANDREAS FRANGEDAKIS
40 DANSEURS CHANTEURS MUSICIENS
2 NOVEMBRE 14h30 et 19h30
Billets $8, $7, $6, $4, $3
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Mtl Trust PVM, Sauvé Frères. Nombre limité de billets à demi-tarif sur $7: étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.
CHARGEX 932-2234 MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER

"Le Québec des violoneux, des patenteux et des fêteux!"
LA GRANDE VIRÉE
Jeu.30-Ven.31 oct.
Sam.1er nov. à 9h.30
Festival de musique traditionnelle
avec
Jos Bouchard
violoneux
Gilles Paré
accordéoneux
Louis Pitou Boudreault
violoneux-raconteur
Le Rêve du Diable
folkloristes
$2.50, $3.00, $3.50 SIÈGES RÉSERVÉS
RÉSERVATIONS: 277-3186, 277-3187
BILLETS EN VENTE à la librairie du cinéma OUTREMONT à l'Alternatif et chez Sauvé Frères
Les spectacles sur scène au cinéma
OUTREMONT
1248 BERNARD O. 277-4145

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
3e Sem.
POUR TOUS
section spéciale
un film de
costa-gavras
PARISIEN: Sur Semaine 5:05, 7:10, 9:15. Samedi, Dimanche 12.50, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15. Samedi, dernier spectacle à 11.20. LAVAL: Sur Semaine 6.55 & 9.00. Samedi, Dimanche 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi, dernier spectacle à 11.10.
cinémas LE PARISIEN 5
480 Ste. CATHERINE O. 866-3856
CINÉMAS Laval 5
CENTRE LAVAL 688-7776

CAROLE LAURE
dans
Dès Demain
LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE
UN FILM DE GILLES CARLE
COULEUR
18 ANS Adultes
je suis heureuse, normale... sauvez-moi
cinémas LE PARISIEN 5
480, Ste. CATHERINE O. 866-3856
CINÉMAS Laval 5
CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-7776
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE e. 353-7880
GREENFIELD Pk.
PI GREENFIELD Pk. 671-6129

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
ABONNEMENT BALLET 75-76
ballet du XXe siècle
Dir.: Maurice Béjart
PLI SELON PLI — Chor.: Maurice Béjart, Mus.: Pierre Boulez
AH! VOUS DIRAI-JE MAMAN — Chor.: Maurice Béjart, Mus.: W.A. Mozart
L'OISEAU DE FEU — Chor.: Maurice Béjart, Mus.: Igor Stravinsky
THÉÂTRE MAISONNEUVE
22-23 DÉCEMBRE 1975
les ballets jazz
"LES BALLETS JAZZ: UNE RÉUSSITE! Une compagnie extrêmement bien préparée à défendre le répertoire qu'elle a choisi ... une compagnie qui n'est pas faite de gens qui se regardent danser mais qui, au contraire, donnent au public ... dans le vrai sens du terme" Claude Gingras, La Presse
SALLE WILFRID-PELLETIER
6-7 FÉVRIER 1976
JAZZ SONATA — Chor.: Eva Von Gencsy, Mus.: Trevor Payne
BALLET TAP de John Stanzel
NARCISSUS — Chor.: Richard Jones, Mus.: Anthony Crescione
UP THERE — Chor.: Eva Von Gencsy, Mus.: Paul Duplessis & Dido
ÉCONOMISEZ 15%
Prix des 2 spectacles: $7.50 - $10.00 - $13.50 - $17.00 - $19.50
COMMANDEZ DÈS MAINTENANT!
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
1822 Sherbrooke ouest, Montréal
CHARGEX 932-2234 MASTERCHARGE

tnm
861 0563
BILLETS DERNIÈRE HEURE
84 ouest, ste.-catherine
charlotte boisjoli ... mercure
denise ... aud
jean da... roux
hubert ... optimiu sever
marcel ...
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE le 2 novembre à 19 h.
à l'affiche jusqu'au 2 nov.
en semaine $5, $4, $3
samedi 21 h, $5.50, $4.50, $3.50
de paul claudel
le père humilié
en collaboration avec la société radio canada
mise en scène jean-louis roux
décors hugo wuetrich
costumes marie andrée lainé
musique jean laurendeau
robert leroux
lorraine vaillancourt

SALLE EISENSTEIN
Quand les forces de l'ordre s'immiscent dans la vie des gens
14 ANS
L'île jaune
FREDERIQUE COLLIN
MICHEL SEBASTIEN
dans un film de
JEAN COUSINEAU

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
7.30 9.30
un film de Maurice DUGOWSON
Vis, aime moi
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
7.30
KASEKI
un film de MASAKI KOBAYASHI
elysée
35 MILTON / 842-6053

La Zapatera
A L'AFFICHE du 29 oct. au 8 nov.
LA ZAPATERA PRODIGIOSA
de Fédérico Garcia Lorca
avec
Jeanine Duque
Julio Alarcia
Pablo Velasco
Marcelo Barro
mise en scène: Jeanine Beaubien
décors: Guy Beauregard
Prix spéciaux pour étudiants et groupes d'étudiants
du mardi au samedi à 20 h 30
Billets en vente:
Sheraton Mont-Royal, suite G-20
et au Montreal Trust P.V.M.
Réservations: 526-0821

Dès Samedi
LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT
JEAN-GUY MOREAU
TABASLAK!
Rep. Supplémentaire Samedi 1er nov. à minuit
30 personnages avec les mots de JACQUELINE BARRETTE
1er Nov. à minuit
$2.50, $3.00, $3.50
Les spectacles sur scène au cinéma
RÉSERVATIONS 277-3186
OUTREMONT
1248 BERNARD O. 277-4145

Dès le vendredi 7 novembre
première mondiale en français
billets en vente maintenant
EQUUS
l'oeuvre maîtresse de Peter Shaffer
tnm théâtre du nouveau monde
84 ouest, rue ste.-catherine tél. 861 0563

Pierre David et Marlène Jobert présentent
Une Sélection des Films Mutuels
FOLLE À TUER
MARLÈNE JOBERT
TOMAS MILIAN
LE NOUVEAU FILM DE YVES BOISSET
Bientôt au Cinéma Villeray

variétés

Les confidences de Clémence

par Christine L'Heureux

Un énorme coeur dessiné sur le dossier de presse, c'est peut-être la plus belle confidence de Clémence Desrochers sur son spectacle. Rien d'intellectuel, pas de grandes phrases aux mots élastiques, sinon son monologue sur l'année de la femme... par moquerie. Des mots de tous les jours, des mots français et québécois aussi, pour parler de choses simples, qui viennent du coeur. Comme une femme sait le faire.

Elle dit tout: qu'elle est nerveuse, qu'elle a peur, qu'elle est souvent triste, qu'elle porte une robe déjà vue à la télévision, qu'elle a soif, et aussi qu'elle aimerait bien être plus connue. Ce n'est pas le spectacle bien rodé où chaque phrase est minutée, calculée au quart de poil, et qui sort tous les soirs, comme le paquet de cigarette d'une machine automatique. Surtout pas. On l'imagine plutôt assise, quelque part dans un restaurant, une tasse de café à la main, en train de se raconter à une vieille amie. Sans prétention. Comme une femme sait le faire.

Une chanson, un monologue. Sur les femmes qu'elle a rencontrées aux Galeries d'Anjou le lundi matin, sur son père et sa mère, sur les femmes qui rêvent de libération et qui s'accrochent à leurs recettes de cuisine, qui s'agrippent à leur bonhomme ou au cadre rassurant du milieu familial. Créant des personnages: Rita Meloche, Adrienne la Moyenne, la Topless, Paulette la Cassette. Et aussi une très belle chanson reprise des "Girls", une revue montée avec Louise Latraverse, Diane Dufresne, Chantal Renaud et Paule Bayard.

"L'amante et l'épouse", c'est l'histoire de deux femmes amoureuses d'un même homme, deux femmes qui ne peuvent trouver que les mêmes mots pour raconter leurs désirs et leurs attentes. L'éternel trio, pour une fois, d'un point de vue féminin. Comme une femme sait le faire.

C'est drôle, drôle, drôle. Plein de blagues sur elle et les autres, sans grande méchanceté (elle en serait incapable) et avec des trouvailles sur la langue québécoise (quelqu'un de "suspect" pour susceptible) sous des airs de petite fille sage ou de vieille fille grincheuse. Avec tout son coeur, toute sa tendresse, elle nous amuse pour une soirée et il est bien difficile de faire des reproches à une femme qui vous dit qu'elle vous aime. Comme une femme sait le faire.

musique

Steinberg: de riches heures

par Gilles Potvin

Grâce à la prolongation jusqu'au 31 octobre du moratoire convenu entre les musiciens et la direction, l'Orchestre symphonique de Montréal a pu accueillir mardi, salle Wilfrid-Pelletier, l'éminent chef William Steinberg qui nous visitait pour la première fois. Steinberg nous arrive à la fin de sa carrière (il a 76 ans) après avoir été associé à des formations qui comptent parmi les plus réputées: Boston, Philharmonique de Londres, Pittsburgh, Buffalo, NBC Symphony, Metropolitan Opera et j'en passe. Il n'est donc pas le premier venu et sa présence à la tête de notre orchestre est un véritable événement.

Ayant débuté en 1920, Steinberg est l'un des derniers représentants de la grande école allemande qui compte des hommes comme Furtwaengler, Klemperer, Jochum et, avant eux, Nikisch et von Bülow. Pour eux, le chef d'orchestre est avant tout un guide qui assure la cohésion et l'unité au sein d'un groupe de musiciens déjà familier avec leurs interprétations. Leur conception se situe à l'opposé de ces supposés virtuoses de la baguette qui aiment s'agiter, parfois bien inutilement, devant les musiciens, faisant croire au public que cette gymnastique est nécessaire à l'interprétation de Mozart ou de Shubert.

Debout ou assis, Steinberg dirige avec un minimum de gestes et fait confiance à ses musiciens. Peu habitués à ce genre de direction, les gens de l'OSM ont paru désemparés tout au long de l'ouverture "Cockaigne" d'Elgar où le manque d'ensemble était apparent. Steinberg a été plus heureux avec la gentille Symphonie no 5 de Schubert, dont l'exécution comme telle pose peu de problèmes. Adoptant des tempi très modérés, Steinberg a obtenu une interprétation équilibrée, remarquable par des pianissimos exquis, une chose assez rare aux concerts de l'OSM.

La Symphonie no 1 de Brahms ne contient plus de secrets pour un chef d'une telle expérience. Encore là, l'ensemble a été parfois défaillant mais il y avait beaucoup à admirer dans cette exécution très classique, rigoureuse, malgré certaines touches très personnelles qui ont semblé prendre les musiciens par surprise. A vrai dire, son mouvement lent était beaucoup plus adagio qu'andante. L'allegretto et les diverses séquences du finale nous ont valu cependant des moments grandioses, le chef s'appliquant constamment à souligner des détails qui passent trop souvent inaperçus. Nul doute qu'un contact plus suivi entre Steinberg et nos musiciens arriverait à produire des résultats encore plus remarquables.

L'Aurore ferme ses portes

Le best-seller, c'est pas notre affaire!

par Jacques Thériault

On ne peut pas vraiment dire (ou croire) que nous vivions une journée de deuil ou d'enterrement, mais les locaux de l'Aurore étaient assûrément dénués de leur sérénité habituelle et, surtout, dépourvus de ses joyeux fêtards. De fait, comme LE DEVOIR l'annonçait dans son édition de mardi, les promoteurs de cette jeune maison d'édition québécoise connaissent de sérieuses difficultés financières et se voient forcés de mettre la clé dans la porte pour une période encore indéterminée.

A l'heure actuelle, comme on le précisait hier après-midi, tous les employés de la maison, à savoir huit personnes, ont été licenciés "temporairement" et la direction de l'Aurore étudie de concours avec ses auteurs différents moyens d'action susceptibles de remédier à la situation de crise.

Comme l'a indiqué Victor-Lévy Beaulieu, co-directeur et fondateur de l'Aurore avec Léandre Bergeron, "un concours malheureux de circonstances nous a menés dans cette impasse. D'abord, le gouvernement du Québec n'a pas encore donné suite à nos demandes urgentes de crédit banquaire par l'entremise de la Loi du prêt garanti à l'édition. D'autre part, nous devons $100,000 à l'imprimeur qui refuse de nous faire crédit plus longtemps. Et puis, disons-le, la grève des postes pèse lourdement sur la maison".

Adoptée en août dernier, la Loi du prêt garanti à l'édition permettrait à l'Aurore d'emprunter $275,000 à un taux d'intérêt favorable, somme nécessaire à la bonne marche de l'entreprise, mais les Affaires culturelles "ne paraissent pas encore familiers avec les mécanismes prévus par cette législation", de l'avis de Beaulieu. Et ce dernier de préciser: "L'Aurore, à ma connaissance, est la première maison d'édition qui ait demandé au gouvernement de se prévaloir de cette Loi".

Actionnaire majoritaire de l'Aurore, M. Guy St-Jean indique pour sa part que les problèmes actuels de la maison sont directement liés à une question de liquidité financière.

"Ce n'est pas tellement parce que nous avons publié quatre-vingt-trois livres en moins de deux ans que nous sommes dans l'impasse. Cela tient surtout au type de livres que nous publions; ces livres, qui n'ont rien à voir avec les livres de recettes ou le best-seller, se vendent plus lentement. Il faut compter un an, souvent un an et demi pour épuiser les tirages, d'où ce problème de liquidité."

En attendant une réponse de Québec, Victor-Lévy Beaulieu "met en cause l'efficacité d'un ministère qui pratique l'anonymat" et "dont le personnel ne semble être formé que pour se renvoyer la balle en jouant le jeu politique d'un gouvernement qui n'a jamais eu d'idée sur la culture québécoise et refuse d'en avoir".

... Alors qu'on devrait travailler depuis un bon moment à cette fameuse politique globale du livre québécois, note Victor-Lévy Beaulieu, politique promise depuis des années mais que personne, semble-t-il, ne semble vouloir mener à terme. Par exemple, on ne comprend pas que le ministère n'accorde pas encore de subsides qui permettraient à toutes les bibliothèques québécoises de se procurer les ouvrages de littérature qui paraissent ici, comme cela se fait dans d'autres pays du monde. On ne comprend pas comment il se fait que le ministère se laisse damer le pion par Ottawa qui vient de mettre sur pied un programme de promotion du livre alors que les fonctionnaires québécois ont déjà dans leurs cartons des projets semblables et certains mieux appropriés. On ne comprend pas pourquoi les éditeurs québécois doivent payer plus cher le papier servant à l'impression de leurs livres que leurs confrères américains qui s'approvisionnent au Québec. On ne comprend pas que le projet de Régie et celui d'une société nationale de distribution ne soient pas plus avancés. On ne comprend pas, finalement, comment il se fait que pour bénéficier du programme d'assurance-édition du Ministère, il faille faire partie de l'Association des éditeurs canadiens dirigée par un mégalomane, J.Z. Léon Patenaude, et contrôlée par les mêmes éditeurs depuis quinze ans, ce qui rend sa représentativité plus que suspecte.

"On ne comprend pas... Mais en attendant qu'on puisse comprendre tout ça, l'Aurore doit fermer ses portes. Si cette fermeture devait se prolonger indûment, ce qui est à redouter, il y a alors des gens et des organismes qui devront être sérieusement questionnés."

Gare aux Goncourt!

PARIS (AFP) — Trois attentats, sans graves conséquences, ont été commis la semaine dernière contre les domiciles de trois critiques et écrivains français. Le dernier visait Françoise Mallet-Joris, membre de l'Académie Goncourt. Simultanément apparaissaient sur les murs de Paris des graffiti proclamant "Libérez le Goncourt". Ils étaient signés le "Gicle" (Groupe information culture-lecture-édition).

L'écrivain Jean Edern Hallier, ancien fondateur d'un journal d'extrême gauche, "L'idiot international", et connu pour ses positions en faveur de la "contre édition", a donné mercredi plusieurs précisions sur le Gicle, dont il ne nie pas être l'un des animateurs: "Il s'agit d'abourir à une prise de conscience collective des problèmes de la création littéraire dans ses rapports avec l'édition, a-t-il dit. Ouvrons le débat d'urgence. Dans dix ans, nous n'aurons plus de littérature parce que le seuil de rentabilité du livre s'élève sans cesse, grevé par les intermédiaires parasitaires. Aujourd'hui, il n'y a plus de place que pour les multinationales de la culture et l'artisanat réinventé. Réinventons la liaison du travail manuel et intellectuel en supprimant les intermédiaires".

En ce qui concerne le prix Goncourt, Jean Edern Hallier propose la fin de la "double appartenance", c'est-à-dire que certains jurés renoncent à leur charge de directeur littéraire chez les éditeurs qui sont les seuls, comme par hasard, à avoir des chances d'obtenir des prix".

Recette infaillible pour enfanter d'un best-seller

par Angèle Dagenais

Quelle pourrait être la recette idéale pour devenir auteur de best-seller? Dominique Lapierre, de passage à Montréal, co-auteur avec Larry Collins d'ouvrages vendus à des millions d'exemplaires dont le dernier-né "Cette nuit la liberté" a été tiré chez Robert Laffont en première édition, à 500,000 exemplaires, propose une formule, qui est, bien sûr, la sienne et qui a fait ses preuves.

En premier lieu, avoir beaucoup de métier dans le journalisme "hot" et avoir sillonné les quatre coins du globe. Constituer un tandem avec un homologue anglo-saxon (de préférence un ami) de façon à publier deux versions simultanées de l'oeuvre, l'une dans sa langue, l'autre en anglais. Avoir recours aux bons soins d'un éditeur confiant qui peut vous faire des avances substantielles (de l'ordre du quart de million ou plus) sur vos droits d'auteur. Disposer de beaucoup de temps, d'énergie et de mobilité (3 ou 4 ans). Gérer son entreprise de recherche et d'enquête comme un professionnel. Couronner le tout d'un lancement-mise en marché du produit comme si l'inflation était un mot à inventer (par exemple: payer à 100 libraires un voyage de deux semaines aux Indes, organisé dans les moindres détails en compagnie des auteurs; distribuer à gogo posters, chandails, foulards de soie, bâtonnets d'encens...) Concocter le tout sans jamais lésiner sur les frais de publicité et de représentation, et vous avez un best-seller assuré.

Telle a été grosso modo la démarche de Dominique Lapierre et Larry Collins pour en arriver à la publication de "Cette nuit la liberté", épopée de 600 pages reconstituant l'un des grands moments de l'histoire, celui de l'accession à l'indépendance de l'Inde qui marque, selon Lapierre, "la fin de la domination de l'homme blanc sur le monde et le début de la décolonisation". Les auteurs et leur équipe ont consacré quatre années de travail à cette entreprise gigantesque contrôlée dans les moindres détails qui a coûté environ $300,000. L'enquête qui, à elle seule a pris presque trois ans, a amené les auteurs dans 13 pays pour interviewer quelque 600 personnes. Et c'est en Rolls-Royce que ces derniers ont fait le voyage pour minimiser les risques de panne...!

Le poids de la documentation ramenée par les auteurs dépassait une tonne et comprenait 6,000 pages de témoignages originaux, 10,000 pages d'archives, de documents, de procès-verbaux et de textes de références divers, la plupart totalement inédits, en plus de 800 heures d'interviews enregistrées, 2,000 pieds de pellicule impressionnée pour la description des décors et des lieux d'action, etc.

Lapierre et Collins qui font leurs entrevues séparément, aidés d'une équipe d'enquêteurs, travaillent ensemble lorsqu'il s'agit d'interviewer "de grands personnages". Une fois la recherche terminée, ils rédigent ensemble un plan extrêmement détaillé du volume (pour "Cette nuit la liberté", le plan comportait 136 pages); puis chacun rédige des passages dans sa langue, qu'ils s'échangent et traduisent au fur et à mesure de l'évolution du texte, de sorte qu'à la fin, l'oeuvre est écrite simultanément dans les deux langues.

Lapierre raconte en riant que pour "Paris brûle-t-il?", première réalisation conjointe avec Collins, en 1964, ce dernier l'a devancé de quatre heures pour la rédaction finale et que pour ce dernier ouvrage, c'est lui qui a remporté la manche de 14 heures sur Collins.

Après "Paris brûle-t-il?" traduit en 22 langues et reproduit à l'écran en superproduction, vint"... Ou tu porteras mon deuil" en 1967 sur la guerre d'Espagne, puis en 1971 "O Jérusalem", récit historique aussi bien acceuilli dans les pays arabes qu'en Israël, "ce qui est la preuve de notre impartialité" affirme Dominique Lapierre. Le cinéaste David Lynd a déjà été approché pour tourner "Cette nuit la liberté". Selon Lapierre, le film sera beaucoup plus facile à réaliser que le premier malgré la distance géographique, parce qu'il n'y a pratiquement pas de reconstitutions à faire en Inde guère changée depuis 1947, alors que pour "Paris brûle-t-il?" il fallut engager des sommes considérables pour refaire les rues du Paris de la dernière Guerre.

Dominique Lapierre qui aurait aimé être lancier du Bengale (un peu tardivement toutefois); espère pouvoir intéresser ses lecteurs à "l'extraordinaire personnalitée de quatre géants de l'histoire: Lord Mountbatten, dernier vice-roi des Indes, Nehru, Mohammed Ali Jinnah, père du Pakistan et complètement inconnu en Occident, et, surtout le Mahatma Gandhi dont ils ont refait minutieusement l'itinéraire suivi durant les derniers mois de sa vie.

Les auteurs ont même réussi, à l'issue d'une enquête de trois mois, à retrouver deux des assassins de Gandhi qui, après avoir purgé 25 ans de prison sont maintenant en liberté. Ces deux personnages, dont l'un est maintenant marchand de jouets et l'autre fabricant de gilets antiballes, ont accepté de livrer leur témoignage, et Lapierre et Collins les ont même ramenés sur les lieux de leur crime pour reconstituer l'assassinat du Mahatma devant 500 personnes. "Et là, raconte Dominique Lapierre, l'Inde nous a servi une formidable leçon de tolérance à nous Occidentaux, car la foule au lieu de lyncher les assassins, leur a demandé de signer des autographes!"

On pourrait encore parler de Lord Mounbatten qui s'est livré à une centaine d'heures d'entrevues et qui a déclaré par la suite que s'il avait su à quelle agonie allaient le soumettre les deux auteurs, il n'aurait jamais accepté de les rencontrer, ou de la tournée des 35 Maharajas qu'effectuèrent Collins et Lapierre pour tenter de comprendre leur style de vie, leurs goûts, leurs excentricités, leurs folies, ou le pélerinage auprès de 80 anciens officiers et administrateurs de l'Empire des Indes disséminés maintenant aux quatre coins du Royaume-Uni, mais cette histoire n'aurait plus de fin. Dominique Lapierre, au cours de l'entrevue qu'il accorda à la presse, dut aussi s'arrêter car son bagou l'aurait entraîné très loin...

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 02-11063-745

CHARLES ARTHUR L'HEUREUX, homme d'affaires, demeurant et domicilié à Ville St-Laurent, district de Montréal au 845 Lapointe, demandeur, contre YVES MEILLEUR, homme d'affaires, domicilié et résidant au 142 Chalmers, à Greenfield Park, district de Montréal, LUCIEN ARBOUR, homme d'affaires, anciennement domicilié et résidant au 5360 Rameaux, à St-Léonard, district de Montréal et présentement d'adresse inconnue, défendeurs, et ROOFTEC INC. corps politique dûment incorporé ayant son siège social au 4480 boul. Lavoie, à St-Vincent-de-Paul, Laval, défendeurs. Par ordre de la Cour: le défendeur Lucien Arbour est requis de comparaître et contester cette requête pour cesser d'occuper. Une copie de cette requête pour cesser d'occuper fut laissée pour vous à la Cour Provinciale du district de Montréal. De plus, prenez avis qu'advenant votre défaut de contester cette requête, les procureurs soussignés procéderont à obtenir jugement contre vous par défaut. Claude Dufour, Protonotaire, Cour Provinciale de Montréal, O'Reilly Allain, Hudon, 84 Notre-Dame ouest, suite 300, Montréal.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: SEBJ 75-0503

DATE DE FERMETURE: pour 15h30

HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 13 novembre 1975
3,051,600 PMP bois de construction épinette dimensions assorties; 34,281 feuilles contreplaqué; 1,750 feuilles bois pressé

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve 19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE-VINGT MILLE DOLLARS ($80,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

Veuillez prendre avis que Express Marco Inc. détenteur du permis 23779 V s'adressera à la Commission de Transports du Québec afin d'être autorisé à utiliser les services de voiturier-remorqueur de M. Patrice Vachon, détenteur du permis 22928 V requérant conjoint. Ce service sera effectué en vertu des clauses C.F.G. du permis 23779 V du voiturier-roulier.

Tout intéressé pourra s'opposer dans les 4 jours suivant la première parution de cet avis. Express Marco Inc.
M. J.M. Gagnon
1ère parution: 30 octobre 1975
2e parution: 31 octobre 1975
3e parution: 1er novembre 1975

Avis est par les présentes donné qu'un acte enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Chambly sous le no: 437551, La Banque Provinciale du Canada (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et retransféré à Cartographie G.B. Inc. (ici appelé "Le Client") 1905 La Duchesse, St-Bruno-de-Montarville, Québec, Dessinateur de cartes géographiques, tous les droits, titres et intérêts de la Banque sous une certaine assignation générale des dettes figurant aux livres, exécuté par le client à la Banque en date du 9 janvier 1974 et enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Chambly, sous le no: 395837.
Daté du 27e jour d'octobre 1975

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: SEBJ 75-0668

DATE DE FERMETURE: pour 15h30

HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 13 novembre 1975
Fourniture de trois (3) camions avec plate-forme d'un PBV de 60,000

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve 19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-055196-756

"JACK ELMAN, homme d'affaires, de la cité et district de Montréal et domicilié au 4790 Bouchette, App. 11,
Requérant,
versus
KAREN OLESKOVIS, épouse en séparation de biens, adresse inconnue,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A. Beaulieu,
Registraire adjoint

Mes Lechter & Segal,
Suite 804, 1440 St. Catherine St. West,
Montréal, Québec"

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: SEBJ 75-0667
DATE DE FERMETURE: pour 15h30
HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 13 novembre 1975
Fourniture de onze (11) fourgons 4 X 4 d'un PBV de 8,000 lb

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve 19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500 05-017, 622-752

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL
Demanderesse
-vs-
DAME GURMIT KAUR GIHL (GILL) et al
Co-Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME GURMIT KAUR GIHL (GILL) est, par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la première publication.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera contre vous par défaut et jugement sera rendu contre vous.
MONTREAL, le 27 octobre 1975.

Claude Dufour
Protonotaire

Me CLAUDE de la MADELEINE
3600 est, boulevard Henri-Bourassa
MONTREAL-NORD, Québec. H1H 1J4
323-2112

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-054722-750

WILFRED MARSHALL, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal
Requérant
-vs-
ICILMA ONETA GRANT présentement de lieux inconnus
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée ICILMA ONETA GRANT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 octobre 1975
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Mes KRONISH & COLEMAN
1255 Carré Philippe
Suite 911
Montréal, QUE
PROCUREURS DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-055322-758

ANDRE BROSSEAU, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
Requérant
-vs-
AICHA BELKACEM, présentement de lieux inconnus
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée AICHA BELKACEM est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 octobre 1975
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Mes DROUIN SIROIS ROULEAU & GENEREUX
2275 est rue Jean-Talon
suite 313
Montréal, QUE.
PROCUREURS DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-055324-754

"THERESE ROY, ménagère, épouse en séparation de biens, de Oscar Lavigne de la cité de Côte St-Luc, district de Montréal et domiciliée au 6600 Kildare Avenue, app. 1205.
Requérante
versus
OSCAR LAVIGNE, adresse inconnue,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé, Oscar Lavigne est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissée au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A. Beaulieu,
Régistraire adjoint.

Mes Lechter & Segal,
Suite 804,
1440 Ste-Catherine ouest,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
GREFFE DES DIVORCES
POUR LE DISTRICT DE BEDFORD

COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)

NO: 455-12-000490-75

DAME CLAIRE GUILLETTE-PARENT domiciliée et résidant au 245 de la rue Principale, appartement numéro 7, à Granby, district de Bedford;
Requérante
vs.
CONRAD PARENT, adresse inconnue,
Intimé

AVIS LEGAL-PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au requérant de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication du présent avis et est avisé qu'une copie de la requête en divorce a été laissée pour lui à la Cour de Cowansville.
L'intimé, CONRAD PARENT, est par les présentes également requis de se présenter à la Cour Supérieure du Palais de Justice à Granby, à 9:30 heures de l'avant-midi le 28ième jour de janvier 1976 pour répondre à une requête pour mesures provisoires.
Montréal, le 22 octobre 1975.

PARENT & GIRARD, avocats
333 est rue Craig, suite 208,
Montréal, P.Q.
Téléphone: 861-6794.

Alain Larocque
Dép.-Protonotaire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-055153-757

YVON LEMIEUX, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
REQUERANT
-vs-
JEANNINE BARITEAU, présentement de lieux inconnus
INTIMEE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée JEANNINE BARITEAU est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 octobre 1975
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Mes MALO WILHELMY AQUIN & ASS.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, QUE.
PROCUREURS DU REQUERANT

La Cie Transport Maskoutaine Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour le transport des joueurs et de ses moniteurs de la Ligue Juvénile Richelieu AAA du Québec, section St-Hyacinthe. Départ de La Providence et retour à la Providence selon calendrier (cédule) pour la saison 1975-1976.

Toute opposition peut être faite à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours de la première parution.
1ère parution: 29 octobre 1975
2ième parution: 30 octobre 1975
3ième parution: 31 octobre 1975

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

Dans l'affaire de:
LES CONVENTIONS matrimoniales entre:
ELIO GIZZI, de la Cité de Montréal, y demeurant au numéro civique 8131 rue Fabre, appartement 4, vendeur et son épouse Dame CLAUDETTE PAYANT, opératrice, du même lieu; ledit ELIO GIZZI et Dame CLAUDETTE PAYANT
REQUERANTS

Prenez avis que les requérants présenteront devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le District de Montréal, à 10 heures de l'avant-midi, le 9 décembre 1975, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial entre les requérants, passé le 23ième jour d'octobre 1975, devant Me Sander J. Abrahams, Notaire, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens réduit aux acquets.
Montréal, le 27 octobre, 1975.
Me Sander J. Abrahams, notaire,
614 ouest, rue St-Jacques
Suite 205
Montréal, P.Q.

INSTITUT DE PEDIATRIE DE MONTREAL INC.

Avis est donné que la compagnie INSTITUT DE PEDIATRIE DE MONTREAL INC., incorporée en date du 18 janvier 1967 et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 22 octobre 1975
Les procureurs de la compagnie,
BLAIN PICHE GODBOUT EMERY & BLAIN

THOMAS WILLIAM GOODHIND

Avis est par les présentes donné que THOMAS WILLIAM GOODHIND, Exécutif, présentement domicilié à LaSalle, Province de Québec, entend présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de THOMAS WILLIAM ORR.
MONTREAL, LE 27 OCTOBRE, 1975.
Daniel Mövies,
PROCUREUR DU REQUERANT.

Avis est par les présentes donné qu'un Acte enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal, sous le no: 2627170, La Banque de la Nouvelle Ecosse, (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et retransféré à Pop Shoppes (Montreal) Ltd. (ici appelé "le Client") 6955, rue Jean-Talon est, Montréal, Québec, Distributeurs et manufacturiers de liqueurs gazeuses tt tt ous les droits, titres et intérêts de la Banque sous une certaine assignation général des dettes figurant aux livres, exécuté par le client à la Banque en date du 3 septembre 1974, et enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal sous le no: 2547096.
Daté du 27ième jour d'octobre 1975
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS
CITÉ DE WESTMOUNT

Avis public est par le présent donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la cité de Westmount, quartiers 1, 2, 3, de la cité de Westmount et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le 3 de novembre, 1975, et de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

Election des conseillers:

Quartier 1 — Siège 1

R.H. Gaunt, homme d'affaires, 549 avenue Rolyn
P. Lamontagne, avocat, 55 avenue Forden

Quartier 1 — Siège 2

R.A. Hamilton Harding, comptable agréé, 77 avenue Chesterfield
A.D. Lloyd, comptable agréé, 649 avenue Roslyn
I.W. Sinclair, exécutif, 497 avenue Lansdowne

Quartier 2 — Siège 2

B. Gallery, éditeur, 57 avenue Forden
J. Issenman, ménagère, 493 avenue Elm

Quartier 3 — Siège 1

H.D. Carruthers, directeur, 126 avenue Clandeboye
V.L. Mezes, ménagère, 47 rue Prospect

Quartier 3 — Siège 2

M. Fish, architecte, 39 chemin Côte St-Antoine
F. Leclaire, technicien, 3209 rue St-Antoine
M.E. Nixon, ingénieur, 4300 boul. de Maisonneuve, Apt. 717.

L'addition officielle des votes se fera à Cité de Westmount, Hôtel de Ville, 4333 rue Sherbrooke ouest, le soir même du scrutin, au fur et à mesure que les boîtes de scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Westmount, ce 27e jour de novembre, 1975.

Le président d'élection,
R.B. Seaman.

AVIS

M. Arthur J. Rochette, gérant, pour et dans le nom d'une compagnie à être incorporée TRANSROC INC., 137 rue Dieppe, Ville de Pointe Claire, District de Montréal, demande de la Commission de Transport de Québec en vertu du règlement 19, transport saisonnier catégorie économique l'émission d'un permis spécial pour effectuer le transport par véhicule 15 à 20 passagers opérant à l'intérieur de l'aérogare internationale de Mirabel, côté des avions uniquement (air side only), pour le seul transport du personnel des compagnies aériennes entre l'aérogare, les édifices des services combinés et les aéroquais.
Tout intéressé peut faire opposition à la commission dans les quatres jours suivant la première publication.
1ère publication: 29 oct. 1975
2e publication: 30 oct. 1975
3e publication: 31 oct. 1975

VILLE D'OUTREMONT
ELECTIONS 1975

ATTENDU qu'il n'a été mis en nomination qu'un candidat pour la charge de Maire de la Ville d'Outremont, et pour les charges de Conseillers pour les sièges numéros 1, 2 et 3 du quartier Sud — sièges numéros 1, 2 et 3 du quartier Nord et les sièges numéro 1, 2 et 3 du quartier Ouest, je déclare par les présentes:

Pierre Des Marais II
Administrateur
10 av McCulloch
Outremont
élu légalement Maire de la Ville d'Outremont

Pierre Lussier
Administrateur
36 av Claude-Champagne
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 1 du quartier Sud de la Ville d'Outremont

André Trudeau
Administrateur
269 av McDougall
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 2 du quartier Sud de la Ville d'Outremont

François Desmarais
Courtier d'assurances
1479 boul. Mont-Royal
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 3 du quartier Sud de la Ville d'Outremont

André Laperrière
Administrateur
716 av Wiseman
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 1 du quartier Nord de la Ville d'Outremont

Jean Loiselle
Homme d'affaires
335 av Bloomfield
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 2 du quartier Nord de la Ville d'Outremont

Paul Brassard
Architecte
165 chemin Côte Sainte-Catherine, app 909
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 3 du quartier Nord de la Ville d'Outremont

Jacques Labelle
Rentier
685 av Stuart
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 1 du quartier Ouest de la Ville d'Outremont

Paul E. Lessard
Représentant des ventes
1535 av Bernard, app 32
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 2 du quartier Ouest de la Ville d'Outremont

Robert Coallier
Administrateur
1816 av Ducharme
Outremont
élu légalement Conseiller au siège no 3 du quartier Ouest de la Ville d'Outremont

Donné sous mon seing à Outremont, ce 26e jour du mois d'octobre 1975 à 14 h.

Pierre Faivre, o.m.a
Président d'Election

Hatskin sévira pour éliminer la violence

TORONTO (d'après CP) — Ben Hatskin, administrateur de l'Association mondiale de hockey, a assuré hier le Solliciteur général de l'Ontario qu'il serait le premier à sévir contre tout entraîneur ou gérant de son circuit approuvant un acte de violence.

Hatskin répliquait ainsi au ministre Roy McMurtry, qui avait révélé la veille avoir donné ordre aux avocats de la Couronne et aux policiers de sévir contre la violence au hockey professionnel.

Le geste de McMurtry visait spécifiquement le Maple Leaf Gardens de Toronto, domicile des Maple Leafs, de la Ligue nationale, et des Toros, de l'AMH, précisant qu'il était de plus en plus inquiet de la violence accrue que l'on retrouvait sur les écrans de télévision.

"Plusieurs personnes semblent insinuer que certains de nos propriétaires encouragent la violence afin d'attirer plus de spectateurs aux matches, a dit Hatskin. Mais c'est faux. Les propriétaires ne sont pas sans savoir qu'une telle attitude est beaucoup plus de nature à nuire au hockey qu'à attirer de nouveaux amateurs".

Il a ajouté que s'il s'apercevait qu'un instructeur, un gérant ou un propriétaire encourageait, à son avis, la violence, il subirait les foudres de la ligue.

Bobby Hull, vedette des Jets de Winnipeg, s'est abstenu de participer à un match vendredi dernier en signe de protestation contre ce qu'il percevait comme de la violence indue dans l'AMH. Par la suite, les Stingers de Cincinnati ont dû déposer une somme de $1,500 comme garantie de leur bonne conduite à l'occasion de matches à venir contre les Jets ainsi que les Nordiques de Québec.

Bud Poile, vice-président de l'AMH, a ajouté de son côté que "toute cette histoire de violence accrue au hockey en était une d'opinion". Il a dit que la ligue appréciait les efforts de Hull et de McMurtry pour attirer l'attention sur le problème, mais qu'elle ne digérait pas certaines remarques à l'effet qu'elle ne s'en préoccupait nullement.

Malgré une croissance phénoménale

Le hand-ball recrute difficilement les jeunes travailleurs du Québec

par André Tardif

Le hand-ball québécois, malgré sa croissance phénoménale, semble éprouver autant de difficulté à recruter des jeunes travailleurs que toute autre discipline sportive.

Le problème de cette absence de participation ne laisse toutefois pas d'inquiéter Raymond Allard, directeur technique de la Fédération de hand-ball du Québec.

"Certaines de nos équipes de calibre senior comptent jusqu'à 50 pour cent de travailleurs, mais c'est plutôt l'exception, dit-il. Nous leur offrons la possibilité de jouer mais nous n'avons ni les moyens, ni l'argent pour les recruter directement".

Selon Allard, il s'agit surtout d'un problème de niveau provincial.

"Certains intervenants parlent beaucoup mais agissent peu. Tous sont d'accord pour dire que les jeunes travailleurs sont mal nantis au niveau du sport, mais si on ose s'y mettre le nez, on se fait dire de ne pas jouer dans les plate-bandes des autres".

Il explique également que la fédération de hand-ball s'occupant avant tout des équipes d'élite ou de forte compétition, il lui est difficile d'amener la masse des travailleurs à participer.

"Le récent tournoi international dans le cadre des compétitions pré-olympiques aura fait connaître le hand-ball à certains et nous aura amené de nouveaux participants, dit-il.

"Mais c'est très difficile pour un jeune travailleur, qui n'a jamais joué à l'école, de percer dans une équipe où les joueurs, étudiants en majorité, ont parfois plusieurs années d'expérience. Il leur faut d'abord s'initier, et à cet effet, le service des sports et loisirs de Montréal leur offre un programme fort bien adapté à leurs besoins".

Robert Goudreault, 18 ans, travailleur dans une importante boulangerie de la métropole, corrobore l'avancé d'Allard. Il est membre des Celtiques juniors du quartier Saint-Michel, un club unisport qui commandite également des équipes senior, juvénile et féminines, formées presqu'exclusivement d'étudiants.

"J'avais joué au hand-ball à l'école secondaire avant d'interrompre mes études pour travailler, dit Goudreault. C'est très dur de se soumettre à un entraînement de deux heures après une épuisante journée de travail, et je comprends mes compagnons de ne pouvoir le faire, surtout que la majorité n'ont jamais vraiment eu l'occasion de faire du sport à l'école.

"Je suis un peu privilégié parce que j'ai pu suivre mes anciens coéquipiers avec les Celtiques. Mais c'est beaucoup plus agréable de jouer des matches le dimanche quand j'ai eu l'occasion de me reposer un peu".

Goudreault n'a pas l'impression que beaucoup de ses copains de travail sont aussi actifs que lui dans le sport.

"Ils font des salaires assez intéressants, et le soir ou les fins de semaine, ils songent plutôt à aller s'amuser ailleurs. Moi, je joue parce que ça me garde en bonne forme physique et parce que j'aime ça".

Les entraînements des Celtiques, qui entreprennent leur deuxième saison, sont en effet assez exigeants.

"Si l'on veut arriver à quelque chose, c'est essentiel de s'entraîner au moins deux fois par semaine", précise Gilles Lacroix, âme dirigeante et fondateur des Celtiques, dont il est entraîneur de l'équipe junior (17-18 ans) et entraîneur-joueur des seniors.

Et il ajoute qu'il soumettrait bien volontiers ses joueurs à un troisième entraînement hebdomadaire, en prévision des tournois de deux matches qui ont lieu aux trois semaines, si l'accès à un gymnase était possible.

"Certaines équipes dans notre ligue le font, mais ici, les autorités municipales ne peuvent nous fournir davantage d'heures de gymnase."

Discipline de contact, même limité, le hand-ball regroupe les trois éléments de l'athlétisme (saut, lancer, course) dans un jeu collectif fort passionnant, comme en témoigne cette scène d'un match international.

Durant deux heures, Lacroix dirige ses joueurs d'une façon à la fois ferme et souple. L'usage du chronomètre est de rigueur pour la plupart des nombreux exercices auxquels les joueurs se soumettent, et le match simulé qui termine l'entraînement devient quasi un moment de détente pour eux.

"Un entraînement, ça se prépare", dit-il. Il y consacre d'ailleurs autant de temps que sur le plancher, des 20 heures par semaine qu'il s'accorde pour le hand-ball.

Mais comment obtient-il, malgré ses 21 ans seulement, le respect de ses joueurs, dont la moitié sont ses aînés et qui sont tous beaucoup plus costauds et grands que lui?

"C'est peut-être parce que je joue moi-même et que, malgré ma petite taille, je crois me débrouiller assez bien."

Il précise aussi qu'il a suivi des stages d'entraîneur dispensés par la fédération provinciale, où il a compris les bienfaits du hand-ball.

"C'est un sport qui procure une formation physique de base, et qui combine les trois éléments de l'athlétisme: la course, le saut et le lancer, avec en plus l'attrait d'être un sport collectif avec contact limité".

En véritable amateur, chaque joueur des Celtiques verse une cotisation qui couvre les frais d'inscription et les dépenses de voyage.

"Les seniors versent environ $40 chacun, parce qu'il nous faut parfois aller jusqu'à Sherbrooke ou Saint-Jean disputer des matches. C'est un peu moins cher pour un junior ou un juvénile parce qu'il y a moins de déplacements", explique-t-il.

Pierre Gfeller, 19 ans, étudiant en médecine à l'université McGill, est l'une des vedettes de l'équipe senior, grâce à sa stature imposante de plus de six pieds et ses quelque 220 livres. Il agit également comme principal adjoint de Lacroix dont il partage la philosophie, à titre d'entraîneur de l'équipe juvénile (15-16 ans).

"Je joue pour garder une bonne forme physique, mais comme entraîneur, je recherche plutôt la formation que le gain. Ainsi, dimanche dernier, mes gars ont participé à leur tout premier tournoi. Ils ont subi trois défaites d'affilée, mais j'étais fier, d'eux parce qu'ils n'ont jamais abandonné."

Et il explique les succès relatifs des équipes Celtiques grâce au jeu de base qu'on y prône.

"Nous n'enseignons rien de compliqué; nos formations de base pourraient aussi bien s'appliquer au hockey ou au basketball qu'au soccer. C'est l'essence du jeu collectif que nous recherchons."

Directeur du personnel

Notre client vient de créer un service du personnel pour répondre à des besoins organisationnels importants et jouer un rôle-clé dans sa croissance planifiée. Lieu de travail: Cantons de l'Est.

Relevant du Président, le directeur du personnel est responsable des relations patronales-ouvrières, administre les deux conventions collectives existantes ainsi que les programmes de sécurité et d'hygiène industrielle. Il élabore toutes les politiques en matière de personnel et met en place, évalue et améliore les mécanismes administratifs touchant le recrutement, le perfectionnement et l'administration des salaires et des avantages sociaux.

Le candidat aura acquis une expérience intensive et diversifiée de plusieurs années dans le domaine des relations de travail et du personnel. Il possède un esprit d'analyste, une souplesse d'adaptation et de l'entregent; qualités qui seront des atouts importants dans ses relations avec les cadres, les employés et le syndicat. Ce poste offre un défi intéressant à celui qui gagne aux alentours de $20,000. Veuillez communiquer confidentiellement avec Guy N. Djandji.

Rourke, Bourbonnais & Associés
1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5
(514) 937-9525
Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

COMPTABLE AGRÉÉ

Notre firme requiert les services d'un comptable agréé pour diriger une grande variété de travaux de vérification, consultation et investigation.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande à:

MacGillivray & Cie,
Lloyd, Courey, Whalen & Bruneau,
1155, ouest, boul. Dorchester,
Suite 3610,
Montréal, Qué.
Tél. 871-8630

Fonction publique Canada / Public Service Canada
Appel de candidatures mixtes

Ministère du Secrétariat d'Etat
Bureau des Traductions
Ottawa, Ontario

TERMINOLOGUE (Anglais et Français)

Traitement: TR-1 (Niveau de formation) $7 960 - $15 580
TR-2 $14 826 - $19 505
No de concours: 75-480-T

Fonctions: Sous la surveillance d'un réviseur-terminologue, recueille l'information terminologique selon les règles fondamentales de l'art; contribue par le fruit de ses recherches à l'enrichissement du fichier central de la Division et à l'élaboration de vocabulaires et de lexiques; contrôle, au besoin, les fiches établies par d'autres terminologues, de niveau inférieur, égal ou supérieur dans la chaîne hiérarchique; aide et conseille les préposés au service des renseignements et les remplace en cas d'absence; remplit d'autres fonctions.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire ou formation générale et expérience correspondantes. Les détenteurs d'un diplôme universitaire en linguistique ou en traduction peuvent être dispensés de l'examen écrit.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

Bureau des Traductions - Administration du Personnel
Secrétariat d'Etat
Pièce 611 - 191 ouest, Avenue Laurier
Ottawa, Ontario KIA OX3
Téléphone: 996-0756

Date limite: Le 31 décembre 1975
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Province du Nouveau-Brunswick
SOUS-MINISTRE ADJOINT

Opérations
Ministère des Ressources Naturelles

Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick adhère aux principes énoncés dans le rapport de l'étude des ressources forestières, 1974. L'application de ces propositions nécessitera une vaste réorganisation du ministère des ressources naturelles et une extension sensible de ses responsabilités. Le ministère compte présentement 1200 employés au moins et s'occupe de domaines divers de l'aménagement des ressources, notamment: les terres, forêts, mines, services de vulgarisation, la pêche sportive et la faune.

Le ministère est présentement à la recherche d'une personne pour combler le poste de sous-ministre adjoint (opérations) afin d'assurer cette réorganisation.

Relevant du sous-ministre, le candidat dirigera et coordonnera les activités quotidiennes du ministère, contribuera à l'élaboration des programmes gouvernementaux en sa qualité de membre du comité des plans et politiques, verra à la formation d'une équipe supérieure d'administrateurs du bureau central et des bureaux régionaux.

Sont invitées à postuler cet emploi les personnes qui ont fait leurs preuves à titre d'administrateurs dans des conditions exigeantes et qui voudront relever le défi d'un poste en administration publique qui fait appel à toutes les ressources du candidat.

Il serait préférable que les candidats détiennent un grade universitaire et aient une connaissance approfondie des principes modernes de la gestion. Une certaine expérience en aménagement des ressources n'est pas essentielle, bien qu'elle constituerait un avantage définitif.

Les traitements sont à négocier mais devraient intéresser les personnes gagnant entre $25,000 et $30,000.
Numéro du concours: NB 75-630.

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 15 novembre 1975.

Tous ceux qui désirent se porter candidats à ce poste, doivent faire connaître leur intention en communiquant à frais virés avec:

La Commission de la Fonction Publique
du Nouveau-Brunswick,
212, rue Queen,
C.P. 6000,
Fredericton, N.-B.

Groupe Edition et Distribution
recherche
UN (E) GÉRANT(E) DE LIBRAIRIE

Chargé(e) de gérer et animer une importante Librairie de littérature générale francophone. Cette fonction recouvre notamment l'achat des ouvrages, la gestion des stocks, la formation du personnel de vente et l'animation sur le point de vente.

Nous demandons personne dynamique, ayant expérience de la vente en librairie et bonne culture générale.

Le salaire sera en fonction de l'expérience.

Téléphoner à: **256-7551**
Mlle L. Gamache

Carrières et Professions

DIRECTEUR GÉNÉRAL

McGraw-Hill, Editeurs

L'un des plus importants éditeurs canadiens de manuels scolaires en langue française cherche un directeur général pour diriger son programme d'édition et la mise en marché de son produit. Le directeru général s'occupera plus particulièrement de la planification et du développement de nouveaux manuels et matériels scolaires ainsi que de la vente du fonds d'édition.

Le candidat choisi aur plusieurs années d'expérience dans l'édition et sera bilingue.

La maison offre en plus du salaire un plan de boni et d'excellents avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. L.H. Scheirer,
McGraw-Hill, Editeurs,
750, boul. Laurentien,
Bureau 131,
Ville St-Laurent, Qué.

LE CENTRE D'ACCUEIL MONT D'YOUVILLE
pour mésadaptés socio-affectifs (210 lits)
est à la recherche d'un
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Plus spécifiquement il doit:
— assurer la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration;
— préciser en terme de programmes et d'activités les objectifs du Conseil d'administration et du ministère des Affaires sociales et les organiser de façon à optimiser les services à rendre aux enfants;
— promouvoir un système efficace de gestion et de contrôle nécessaire à l'utilisation optimale des ressources de l'établissement avec celles de la communauté.

Exigences:
— Formation universitaire de 1er cycle en sciences administrative et/ou dans une science connexe.
— Expérience pertinente dans un poste de responsabilité.

Traitement:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 24 novembre 1975 au:

Président du Conseil d'administration,
Mont d'Youville,
2915, Bourg Royal,
Giffard, Qué. G1C 3S2

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
PROFESSEURS À TEMPS PARTIEL
JANVIER 1976

- Un professeur en RADIO ET TÉLÉVISION: (COM. 389-305) 6 h/semaine
- Un professeur en ESTHÉTIQUE DU CINÉMA: (CIN. 530-903) 6 h/semaine

Traitement:
Selon les normes du collège.
Curriculum vitae:
21 novembre 1975.

Communiquer avec:

M. André Bouchard,
Responsable, section communications,
Directeur du département des sciences humaines,
Collège Jean-de-Brébeuf,
3200, Côte Ste-Catherine,
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN
DEMANDE LES SERVICES D'UN
OFFICIER DE LIAISON SCOLAIRE

Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Traitement: de $9750 à $21500 selon les qualifications et l'expérience.
Clôture du concours: aussitôt que le candidat souhaité aura été trouvé.

Fonctions
1. Établir et maintenir une liaison permanente avec les institutions de niveau secondaire ou collégial (CEGEP) et les centres de recrutement des forces canadiennes à travers le Canada, mais surtout au Québec.
2. Enseigner au niveau collégial et/ou de premier cycle universitaire.

Qualifications
La préférence sera accordée à la personne rencontrant les exigences suivantes:
1. Diplôme de deuxième cycle (maîtrise) et diplôme de premier cycle (baccalauréat) en mathématiques ou en psycholgie.
2. Excellente connaissance du français et bonne connaissance de l'anglais.
3. Bonne connaissance des systèmes d'éducation du Canada et surtout du Québec, des Forces canadiennes et des collèges militaires canadiens.
4. Expérience dans l'enseignement, en orientation.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi (formulaire de la Commission de la Fonction publique du Canada numéro PSC 367-4110, si possible, qui peut être obtenu à tous les bureaux de poste et un curriculum vitae.

Le Principal et directeur des études
Collège militaire royal de Saint-Jean
Saint-Jean, Québec (Tél. 347-5381 poste 600 ou 531)

À Toronto, les Sabres sont battus pour la première fois

Les Hawks servent une défaite au Canadien

CHICAGO AP — Cliff Koroll a marqué le premier but du match à mi-chemin en troisième période, hier soir, et les Black Hawks de Chicago ont triomphé du Canadien de Montréal 2-1.

Autour de neuf buts victorieux la saison dernière, Koroll s'est présenté en compagnie de Hubert Martin contre un seul défenseur en territoire adverse, a capté une passe de son coéquipier et a trompé la vigilance de Ken Dryden avec un tir d'environ 25 pieds.

A quelque 80 secondes de la fin de la rencontre, le Canadien a retiré son gardien pour lancer dans la mêlée un autre attaquant mais la stratégie a avorté quand Dale Tallon a touché la cible de sa propre ligne bleue.

Dryden a ensuite réintégré son poste et Guy Lapointe a déjoué Tony Esposito avec l'aide de Guy Lafleur.

Il s'agissait pour Lapointe et Tallon d'un deuxième filet cette saison.

La partie d'hier soir aura été avant tout un duel de gardiens de buts. Au cours des deux premières périodes, alors que, il est vrai, de multiples faux mouvements ont été effectués par les offensives des deux équipes, les gardiens ont effectué, de part et d'autre, des arrêts intéressants et ont frustré, en de nombreuses occasions, les compteurs des deux formations.

Durant le premier vingt, surtout, alors que le Canadien a raté des occasions relativement sûres de marquer, en gaspillant un jeu de puissance que leur avait procuré la 1ère punition prise par un joueur de Chicago au cours du match, l'équipe montréalaise a prouvé que les Hawks avaient la partie bien en main. Le fait que les deux équipes n'aient pas réussi à compter avant la troisième période n'est pas sans corroborer une certaine faiblesse offensive des deux côtés, mais a surtout démontré que deux excellents gardiens sont capables de rendre une partie de hockey épineuse pour des compteurs, comme Guy Lafleur.

1ère période

Aucun but.
Pénalités: Cournoyer (M) 3:46; Russell (C) 1:21.

2e période

Aucun but.
Pénalité: Shutt (M) 0:15.

3e période

1—CHICAGO: Koroll (4)
Martin, Russell 8:59
2—CHICAGO: Tallon (2)
Martin 18:54
3—MONTRÉAL: Lapointe (2)
Lafleur, Savard 19:28
Pénalités: Lafleur (M) 13:52; Risebrough (M), Magnuson (C) 18:41.

Tirs au but

Montréal:	12	11	11—34
Chicago:	11	9	17—37

Gardiens: Dryden (M); Esposito (C).
A—14.700.

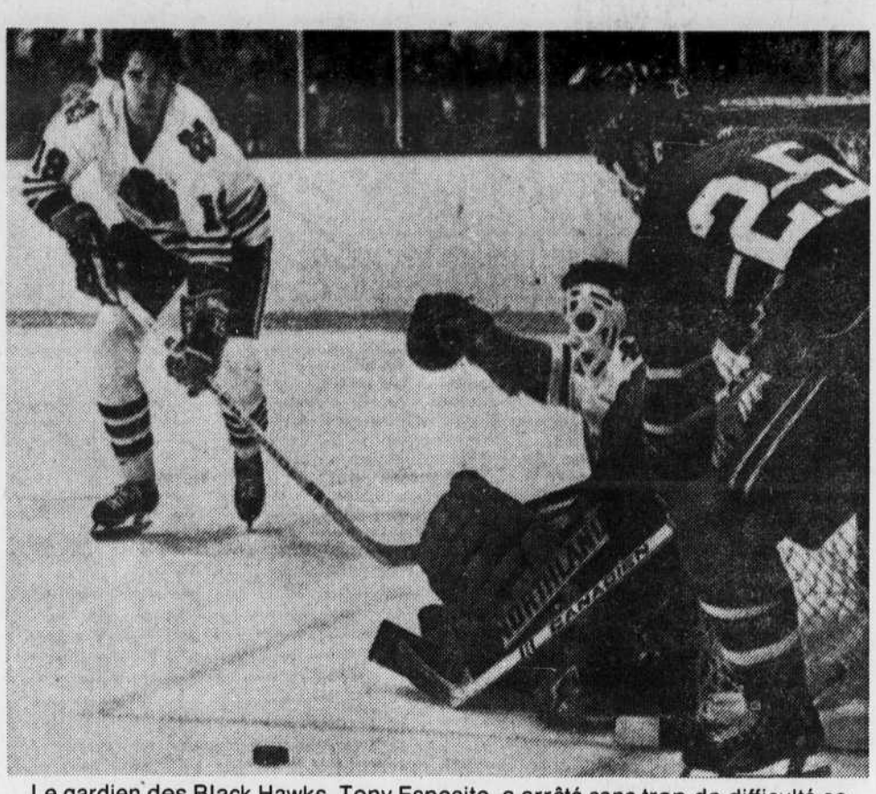

Le gardien des Black Hawks, Tony Esposito, a arrêté sans trop de difficulté ce tir de Jacques Lemaire, en première période de la partie que disputait à Chicago le Canadien aux Hawks. Ce fut un match à l'histoire plutot terne, où le Canadien a semblé ne pas vouloir participer trop fort. (Téléphoto AP)

hockey

Ligue Nationale

Mardi
Atlanta 3, Vancouver 2
Los Angeles 6, Washington 0
Hier soir
Rangers NY 3, St-Louis 1
Toronto 3, Buffalo 2
Détroit 6, Californie 4
Chicago 2, Montréal 1
Kansas City à Minnesota
Ce soir
Toronto à Philadelphie
Vancouver à Buffalo
St-Louis à Boston
Washington à Kansas City
Pittsburgh à Los Angeles

Les pointeurs
(parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mont.	10	14	24
Dionne, Los. An.	9	11	20
Trottier, Is.	7	12	19
Clarke, Phi.	6	13	19

Association Mondiale

Mardi
Toronto 6, Québec 4
Edmonto 7, Phoenix 3
Hier soir
Calgary 3, Cleveland 1
N.-Angleterre 4, Québec 2
Cincinnati 6, Minnesota 4
Ce soir
Calgary à Indianapolis
Cincinnati à Winnipeg
Phoenix à Denver
Houston à San Diego

Ligue Majeure du Québec

Mardi
Trois-Rivières 6, Hull 3
Hier soir
Aucun match à l'affiche
Ce soir
Sorel à Hull
Québec à Cornwall

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	9	6	1	2	39	24	14
ISLANDERS NY	10	5	1	4	39	22	14
RANGERS NY	10	4	5	1	27	39	9
ATLANTA	9	3	5	1	24	25	7

Section Conn Smythe

CHICAGO	11	5	4	2	31	31	12
ST-LOUIS	9	3	4	2	28	25	8
KANSAS CITY	7	3	3	1	16	21	7
VANCOUVER	10	3	6	1	29	37	7
MINNESOTA	8	1	7	0	20	31	2

Section James Morris

MONTRÉAL	10	6	2	2	52	23	14
LOS ANGELES	1	7	4	0	37	47	14
PITTSBURGH	6	4	1	1	30	23	9
DETROIT	11	1	7	3	24	47	5
WASHINGTON	11	1	9	1	35	56	3

Section Charles Adams

BUFFALO	9	8	1	0	48	20	16
TORONTO	9	5	3	1	27	30	11
BOSTON	8	3	3	2	28	28	8
CALIFORNIE	10	3	5	2	29	34	8

ASSOCIATION MONDIALE

Section canadienne

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
WINNIPEG	8	6	2	0	39	16	12
QUÉBEC	8	5	3	0	34	28	10
EDMONTON	11	4	6	1	43	47	9
TORONTO	7	2	4	1	26	29	5
CALGARY	7	2	5	0	15	21	4

Section est

CINCINNATI	7	5	2	0	28	25	10
N.-ANGLETERRE	7	5	2	0	21	23	10
INDIANAPOLIS	8	3	5	0	28	26	6
CLEVELAND	5	2	3	0	19	22	4

Section ouest

PHOENIX	8	4	4	0	27	36	8
SAN DIEGO	6	3	2	1	22	16	7
MINNESOTA	8	3	4	1	22	29	7
DENVER	6	3	3	0	19	28	6
HOUSTON	6	2	4	0	20	25	4

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
TROIS-RIVIÈRES	13	5	6	2	61	64	12
SHAWINIGAN	13	5	7	1	61	72	11
CHICOUTIMI	11	5	6	0	60	56	10
SOREL	13	4	7	2	54	95	10
QUÉBEC	13	2	8	3	49	76	7

Section Ouest

SHERBROOKE	13	10	2	1	83	45	21
CORNWALL	13	9	3	1	79	44	19
MONTRÉAL	12	7	3	2	72	55	16
LAVAL	13	5	6	2	66	67	12
HULL	14	5	9	0	54	65	10

sommaires

Maple Leafs 3, Sabres 2

1ère période

1—TORONTO: McKenry (3)
Sittler, Dunn 6:19
2—TORONTO: Hammarstrom (3)
Ashby, Williams 18:09
Pénalités: Neely (T) 0:34, 11:50; Seiling (T) 15:19; Perreault (B) 20:00.

2e période

Aucun pointage
Pénalités: Salming (T) 7:53; Mcrab (B) 11:51; Dunn (T) 14:11; Perreault (B) 15:39.

3e période

3—BUFFALO: Gare (7)
Ramsay 0:33
4—TORONTO: Ferguson (1)
Stoughton 3:06
5—BUFFALO: Guèvremont (4)
McNab, Robert 10:47
Pénalités: Schoenfeld (B) 8:19; Dunn (T) 10:26; Williams (T) Gare)B) 15:17.

Tirs au but

Buffalo:	13	10	20—32
Toronto:	10	5	8—23

Gardiens: Desjardins (B); Thomas (T)
Assistance: 16,393.

Red Wings 6, Seals 4

1ère période

1—DÉTROIT: Maloney (2)
Grand, Hogaboam 4:33
2—DÉTROIT: McKechnie (4) 9:10
3—CALIFORNIE: Hampton (1)
Pesut 9:53
4—DÉTROIT: Redmond (2)
Hogaboam, Grand 12:20
5—DÉTROIT: McKechnie (5)
Bloom, Bergeron 14:03
6—CALIFORNIE: Hampton (2)
Sabourin, Klassen 14:23
7—DÉTROIT: Libett (4)
Salvovaara, Grand 19:21
Pénalités: King (C) 3:48; Maloney (D), Hogaboam (D) 8:00; Murdock (C) 11:38; Grant (D) 16:15.

2e période

8—CALIFORNIE: Sabourin (2)
Klassen, Girard 9:26
Pénalité: Salovaara (D) 17:48.

3e période

9—CALIFORNIE: Pesut (2)
Klassen, Girard 9:26
10—DÉTROIT: Redmond (3)
Watson, McKechnie 19:04
Pénalités: King (C) majeure, Hextall (D) mineure, majeure 7:40; Sabourin (C) 13:26.

Tirs au but

Californie:	11	8	4—23
Détroit:	13	11	11—35

Gardiens: Simmons (C); Rutherford (D)
Assistance: 8,625

Rangers 3, Blues 1

1ère période

1—ST-LOUIS: Lefley (7) 12:38
2—RANGERS: Hickey (2)
Tkaczuk, Fairbairn 17:18
Pénalités: Stemkowski (R) 3:09; Wilson (SL) 12:27.

2e période

3—RANGERS: Park (2)
Polis 3:45
Pénalités: Wilson (SL), Jarrets (R) majeures 13:50; Greschner (R) 14:06.

3e période

4—RANGERS: Gilbert (4)
Ratelie, Vickers 1:42
Aucune pénalité.

Tirs au but

St-Louis:	9	4	5—18
Rangers	10	11	9—30

Gardiens: Johnston (SL); Davidson (R).
Assistance: 17,500.

Association Mondiale

Whalers 4, Nordiques 2

1ère période

1—N.-Angleterre: Webster (4)
Carleton, Climie 1:57
Pénalités: Webster (WA) 9:02; Roy (Q) 14:31; D. Roberts (WA) 18:29.

2e période

2—QUÉBEC: Cloutier (8)
Bordeleau, J. Bernier 9:20
3—N.-ANGLETERRE: Carleton (3)
Webster, Hurley 19:37
Pénalités: Gallant (Q) mineure, inconduite, 4:06; Webster (WA) 11:43.

3e période

4—N.-ANGLETERRE: Climie (3)
Selwood, Webster 0:56
5—N.-ANGLETERRE: Climie (4)
P. Abrahamson 4:34
6—QUÉBEC: Parizeau (4)
Roy 7:49
Pénalités: Houle (Q) 1:15; Cloutier (Q) 4:47.

Tir au but

Québec:	15	7	6—28
N.-Angleterre -	11	9	16—36

Gardiens: Deguise (Q); C. Abramhamson (NA)
Assistance: 7,349.

Cowboys 3, Crusaders 1

1ère période

1—CLEVELAND: Walker (5)
Maxwell, J.C. Stewart 4:38
Pénalités: Pinder (C) 0:39; harris (Ca) 7:16.

2e période

2—CALGARY: Israelson (2)
Chipperfield 5:31
Pénalités: Rupp (Ca) 6:38; Edur (C) 13:06; Lawson (Ca) 15:05.

3e période

3—CALGARY: Harris (3)
Driscoll 4:06
4—CALGARY: Morrison (3)
Caffery 12:04
Pénalités: Evans (Ca) 19:26.

Tir au but

Calgary:	9	9	10—28
Cleveland:	11	14	9—34

Gardiens: McLeod, Wood (Ca); Whidden, Cheevers (C).
Assistance: 3,746.

Les Expos cèdent quatre vétérans aux ligues mineures

Les Expos de Montréal ont ajouté les noms des lanceurs Larry Landreth, Bill Atkinson, tous deux de l'Ontario, Jim Keener, Ed Riley et Terry Enyart à leur formation d'hiver. Afin de leur créer une place au sein de la formation, les Expos ont cédé sans condition les contrats du lanceur Chuck Taylor, du receveur Larry Doby Johnson, du premier-but Hal Breeden et du voltigeur Jim Lyttle à leur filiale de niveau AAA. Ces changements portent la formation majeure des Expos à la limite permise de 40 joueurs, soit 17 lanceurs, quatre receveurs et 10 voltigeurs.

●

OLGA KORBUT, blessée à la cheville la veille, s'est retirée des épreuves individuelles féminines de la coupe du monde de gymnastique. La jeune Soviétique s'est blessée au cheval d'arçon mardi, ce qui ne l'a pas empêchée de remporter la médaille d'argent derrière sa compatriote Ludmilla Tourischeva. Son forfait a énormément déçu la foule se pressant au stade Wembley de Londres.

●

LES REMPARTS de Québec, de la Ligue junior majeure du Québec, ont conclu un autre échange, cette fois avec les Eperviers de Sorel. Les Remparts ont en effet obtenu l'ailier droit Michel Fréchette, 18 ans, qui entreprend sa quatrième saison chez les juniors, en échange de Denis Proulx, ailier gauche de 18 ans, et Jean-François Boutin, un centre de 17 ans qui évoluait avec le Couillard de Sainte-Foy, club école des Remparts.

●

LES MARLBOROS de Toronto, de la Ligue junior majeure de l'Ontario, renforcés par quelques joueurs du circuit, affronteront le 18 décembre prochain à Toronto les Selects de Moscou.

●

LE BULGARE Plachkov a remporté hier à Londres la compétition des super-lourds en haltérophilie, en l'absence du Soviétique Vassili Alexeiev, blessé, qui est considéré comme l'homme le plus fort du monde.

●

NEW YORK, au bord d'une faillite imminente, a reçu un autre petit coup de pouce contraire, hier, de la part du voltigeur Elliott Maddox, des Yankees. Ce dernier réclame $1 million à la ville pour la blessure à un genou qu'il s'est infligée en juin dernier au stade Shea, laquelle a nécessité une intervention chirurgicale et l'a mis au rancart pour le reste de la saison. Maddox prétend que c'est le mauvais état du terrain qui a causé la blessure.

●

DES REPRÉSENTANTS de la Ligue nationale de hockey et de l'Association nationale de ballon-panier ont dit hier, devant les membres du Congrès américain à Washington, qu'ils ne pouvaient approuver un changement de législation permettant la télédiffusion d'un match local lorsque tous les billets sont vendus. On sait que la Ligue nationale de football permet maintenant un tel état de choses.

●

AVERY BRUNDAGE, le multimillionnaire ex-président du Comité international olympique décédé en mai dernier à l'âge de 87 ans, laisse un héritage d'environ $4.5 millions, y compris l'hôtel LaSalle de Chicago évalué à $2.5 millions. Par contre, une collection d'objets d'art oriental d'environ $40 millions n'est pas incluse, parce que le défunt l'avait léguée à la ville de San Francisco.

L'hymne du dentifrice

ATHENES (AP) — Les joueurs grecs et chinois qui se sont affrontés hier à Athènes en match amical de soccer ont bien rigolé lorsqu'ils ont tous confondu une publicité de pâte dentifrice pour l'hymne national de l'autre pays.

L'incident est survenu lorsque les formations vedettes d'Athènes et de Canton se sont mises au garde-à-vous devant les 10,000 spectateurs présents lorsque le haut-parleur a diffusé une musique. Les spectateurs ont bien sûr imité les joueurs et se sont levé.

Un éclat de rire général a alors éclaté lorsqu'une voix féminine rappela à l'auditoire les bienfaits de la pâte dentifrice ainsi commercialisé qui procure une sensation de fraicheur et de confiance.

Les officiels grecs ont par la suite expliqué que les joueurs et les spectateurs avaient confondu la publicité avec l'hymne national chinois, qu'ils n'avaient du reste jamais entendu. Les Chinois ont pour leur part expliqué qu'ils croyaient qu'il s'agissait de l'hymne national grec en voyant tous les spectateurs debout.

Plaisirs de la Table

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Au Bouvillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

DOURTHE
Un grand nom dans les vins de Bordeaux.
Dourthe Réserve, blanc. Un nouveau blanc de blancs, issu de la grande famille Dourthe. Il fait honneur à son nom et accompagne délicatement viandes blanches et poissons. No 414D $2.45
Dourthe Réserve, rouge. Un vin rouge léger, surprenant par sa qualité . . . et son prix abordable! Vous pouvez l'inviter tous les jours, c'est un excellent compagnon de table! No 394C $2.45
Chateau La Terrasse. Peu de vins méritent l'appellation "Chateau", réservée aux crus de qualité supérieure. Le Chateau La Terrasse est un bordeaux velouté, de grande classe, recommandé avec toutes les viandes. No 394A $3.45
DOURTHE FRÈRES
Représentés par Gabriel Boussion Inc., Montréal

"Le Sabayon"
LA MAISON DE ZORBA
Suivez les pas de danse de SIRTAKI et DIRLANDA
SOUPER-CLUB
DIVERTISSEMENTS TOUS LES SOIRS
DINERS D'AFFAIRES
SERVIS TOUS LES JOURS DE 11 A.M. - 6 P.M.
666 ouest, Sherbrooke
(coin University)
Promenade des Magasins
RÉS.: 288-0373 288-3872

Chez Son Père
5316, avenue du Parc, 272-8224
DÎNER D'AFFAIRES
TABLE D'HÔTE
Menu diététique à partir de $4.00
pour emporter $3.25
Salons privés pour 4 à 40 convives sans aucun frais.
Ouvert du lundi au vendredi de midi à minuit.
Samedi de 6h à minuit, fermé le dimanche.
Pour réservation, demander le maitre d'hôtel: M. Alphonse
Le Disco Bar Le Père Mousse - 273-2536
Ouvert de 9 P.M. du jeudi au samedi
Le mardi et mercredi pour les réceptions privées sur réservation seulement, téléphoner à 272-8224

Le dernier-né des superclubs du nouveau centre-ville
La Portugaise
Casa Portuguesa
856 E., Ste-Catherine - en bas de FERNANDO - 844-3491-92
Venez souper ou prendre une consommation en écoutant
YOLAND GUÉRARD
• Vendredi 31 oct. 9h30
• Samedi 1 nov. 8h30 - 11h30
• Dimanche 2 nov. 9h
La semaine prochaine
SERGE LAPRADE
GERMANO ROCHA et MATEUS animent, tous les soirs, les SUPERS-SPECTACLES dansants
PAS DE FRAIS DE SPECTACLE, NI DE COUVERT OU MINIMUM
Le 5 à 8: ACCORDÉON-BAR avec Rui Matéus
REPAS D'AFFAIRES DE 11h A.M. à 2h P.M.

Unique au Canada
L'équipage du Vieux Rafiot
propose de 8.30 heures aux petites heures
Victuailles en abondance
Amphore de vin rouge
Spectacle bidon
Accordéon musette et danse
Service en patin à roulettes
Un seul prix par personne incluant: Gueuleton — vin — taxe et service compris
Réservations et renseignements: 288-7770
FÊTONS · ROULONS · BUVONS · RIONS
LE VIEUX RAFIOT
406, rue Saint-Sulpice, coin Saint-Paul, Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT

au poulet doré
340 est, sainte-catherine
288-2441

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5229

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waquih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

toronto

Chute des cours

La Bourse de Toronto a de nouveau perdu beaucoup de terrain mercredi. Elle ne cesse de régresser depuis que le gouvernement a annoncé qu'il y aura un contrôle des prix et des salaires. La cote est tout près de son plus bas niveau de l'année.

L'indice industriel a baissé de 1.13 et est tombé à 167.01, son plus bas niveau depuis le 9 janvier, l'indice des pétroles de l'Ouest a fléchi de .87 et est tombé à 189.65 et celui des minerais, de .27 et est tombé à 7'.08, son plus bas niveau depuis plus de six mois.

Le volume a été de 1.14 million d'actions. C'est le plus faible depuis 15 séances. La veille, il avait été de 1.36 million d'actions. La valeur totale des actions transigées se situe à $11.37 millions, contre $13.98 millions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 139 gains, 218 pertes et 242 inchangées, contre 163 gains, 216 pertes et 228 inchangées la veille.

Seuls le prêt et la fiducie et l'industrie manufacturière progressent dans l'indice industriel. Les plus grands perdants y sont les communications, la construction et les aciéries.

Algoma Steel Corp. a baissé de 1 1-8 et est tombé à $24 3-8. Son bénéfice net par action pour le troisième trimestre a été de 18 cents, contre $1.22 pour la période correspondante l'an dernier.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	600	330	330	330	−10
Abitibi	1491	$9¼	9⅛	9⅛	− ⅛
Abitbi 7½p	280	$37¼	37½	37½	− ½
Abitbi 10	625	$49¼	49	49¼	+ ¼
Acklands	100	$14½	14½	14½	
Acme Gas	1000	7	7	7	− 1
Advocate	2100	165	163	165	+ 2
Afton Min	300	475	475	475	− 5
Agnico E	1475	415	395	415	+15
Albany	8020	22	20	20	+ 2
Alt East G	690	$7	7	7	
Alta Gas A	3646	$11⅛	10⅜	10⅜	− ⅜
Alta G C p	1135	$59	59	59	+ 2
Alcan	8675	$19⅜	19¼	19⅜	
Algo Cent	8250	$14⅞	14½	14⅜	+ ⅛
Algoma St	9487	$25¼	24⅜	24⅜	−1⅛
All-Can B	800	230	230	230	+ 5
Alliance B	100	405	405	405	−15
Alminex	1000	490	480	490	
Am Bonza	1000	235	235	235	+ 1
Am Larder	12000	30	29	29	− 1
Am Leduc	5000	5	5	5	
Andres W	1340	$8¼	8	8	− 1
Ang CT 290	100	$26¼	26¼	26¼	− ¾
Anthes C p	z25	$65	65	65	
Aquitaine	606	$20⅛	20⅛	20⅛	
Arbor C	z25	59	59	59	
Argus	z30	$29½	29½	29½	
Argus B pr	100	$26¼	26¼	26¼	− ¼
Asamera	3600	$9⅜	9	9¼	+ ¼
Ashland C	100	$9	9	9	
Atco A	4450	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅜
Atl C Cop	z100	30	30	30	
Atlas Yk	2500	8	8	8	
Auric Res	6000	26	24	26	
BC Sugar A	400	$19¾	19½	19⅜	− ⅛
BP Can	700	$10⅛	10	10	− ⅛
Bad Boy	100	385	385	385	−15
Ballinder	3200	33	33	33	+ 1
Bank BC	z25	$18	18	18	
Bank Mtl	15475	$16¼	16	16⅛	− ¼
Bank N S	8624	$42⅛	41⅞	42	− ½
Bankeno	1050	175	175	175	− 5
B Cdn Nat	350	$15	15	15	
Beavr E A	100	425	425	425	
Beaver L pr	z75	$25½	25½	25½	
Becker B p	100	56	6	6	− ⅛
Bell Canad	7049	$43⅛	42⅞	43	
Bell A pr	615	$43	42⅝	42⅝	− ⅛
Bell B pr	z50	$43	43	43	
Bell C pr	200	$25	25	25	
Bell D pr	219	$48	48	48	−1⅜
Bell 2.28	3123	$25¾	25⅝	25¾	
Beth Cop A	105	$13⅛	11⅛	11⅛	
Bl Hawk	1000	28	28	28	
Block Bros	700	330	325	325	− 5
Bombrder	403	260	255	255	− 5
Border C	300	195	191	191	− 4
Bovis Cor	900	100	100	100	− 1
Bow Valy	4450	$14	14	14	
Bow-m pr	z40	$39	39	39	
Bralor Res	1000	200	200	200	−10
Bramalea	200	465	460	460	
Brameda	5000	101	99	100	− 5
Brascan A	4622	$10⅜	10¼	10⅜	
Brenda M	700	400	400	400	
Bridger	2000	247	241	245	
Br Am Bnk	600	$17	16½	17	+ ¾
BC Forest	436	$15¼	15¼	15¼	− ¼
BC Frest p	100	$30¼	30¼	30¼	− ¾
BC Phone	4200	$9½	9½	9½	+ ⅛
BCPh 1956	z10	$44¾	44¾	44¾	
BCPh 5.15	z15	$49½	49½	49½	
BCPh 5¾p	z15	$54⅜	54⅜	54⅜	
BCPh 6.80	z20	$16½	16½	16½	
BCP 7.04p	150	$17¼	17¼	17¼	− ⅛
Brunswk	1100	390	385	385	− 5
Budd Auto	1400	420	410	410	+ 5
Budd A w	z15	115	115	115	
Burns Fds	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
CC Yachts	100	250	250	250	
CAE A	150	$8¼	8¼	8¼	
Cad Frv	14000	$9¾	9⅜	9⅝	− ⅛
Cal Pow A	2800	$26	25½	25⅞	+ ⅜
Cal P 4p	z5	$44	44	44	
Cal P 4½p	z20	$45	45	45	
Cal P 10p	60	$102½	102	102	
Cam Mine	19000	38	36½	36½	−1½
Camflo	2350	$10⅜	10	10⅜	+ ¼
C Chib A	4400	395	390	390	
Camp RL	100	24	24	24	+ 1
Campau A	1400	435	425	425	
Can Cem L	2007	$9⅜	9	9	− ½
C Cem L p	400	$13	13	13	− ⅛
Can Malt A	z25	$19⅜	19⅜	19⅜	
C Nor West	2600	460	440	440	−10
C Pakrs C	425	$18	18	18	
Can Perm	762	$15¾	15⅜	15¾	+ ¼
CS Pete	9450	225	216	216	−11
C Tung	1100	276	275	275	−10
Cdn Cel	500	$5	495	495	
CC Man A	100	$20	20	20	
C Curtis	500	40	40	40	
C Ex Gas	500	290	285	290	
C Found	100	215	215	215	−10
CG Invest	108	$18⅞	18⅞	18⅞	− ⅛
C Hidrogas	700	100	100	100	+ 5
C Homestd	10400	$5⅛	5	5	− ⅛
C Hydro	1130	$5¼	5⅛	5¼	− ⅛
Cl Bk Com	2585	$24⅛	24	24	− ⅛
C Ind Gas	1209	$6	5⅞	6	
CIL	100	$19	19	19	− ½
C Lencour	z500	6	6	6	
CLI Pete	4000	11	9	9	− 2
C Manoir	200	345	345	345	+ 5
C Merrill	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	− ¼
C Ocdental	250	$9¼	9¼	9¼	
CP Inve	2194	$14¼	14	14⅛	
CP Inve pr	400	$28	27¼	27¼	− 1
CP Ltd	21491	$13	12⅞	13	
CPL 4p	200	$6	6	6	− ⅛
Cdn Salt	200	$13⅛	13⅝	13⅝	− ⅛
Cdn Sup O	211	$39½	39½	39½	− ⅜
Cdn Tire A	4525	$43¾	42⅝	43	
C Uilties	700	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
C Util $1.25	100	$18	18	18	− ¼
CU 10¼	1000	$26¼	26	26	− 1
C Util w	1000	185	185	185	+10
C Vickers	z49	$16¾	16¾	16¾	
Candel Oil	1150	$18	15¾	18	+2¼
Canron	275	$17¼	17¼	17¼	
Capit Div	z50	23	23	23	
Cara	100	415	415	415	
Carl OK	1983	269	265	268	
Carl A p	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Carl B p	425	$22	21⅞	22	
Cassiar	2105	$6⅛	6	6	− ⅛
Celanese	249	420	410	410	−15
Celan 175 p	z65	$16	16	16	
Ctl Fund A	400	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Charter Ol	z30	290	290	290	
Chieftan D	710	$7⅜	7⅜	7⅜	
Chrysler	4637	$11	10½	10½	− ¾
Claiborne	400	225	225	225	
Coch Will	1000	52	52	52	
Coin Lake	z94	6	6	6	
Coldstm	541	75	75	75	−15
Coles Book	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Comb Met	6000	14½	14½	14½	+ ½
Cominco	2608	$33⅜	32¾	32¾	− ⅜
Com Cap	1000	260	260	260	+ 5
C Holiday I	1350	290	285	285	−14
C H Ins A p	100	$17¾	17¾	17¾	
Comtech	325	390	390	390	− 5
Coniagas	5200	51	50	50	− 1
Con Bath	1516	$26⅜	26¼	26¼	
Con Bldg	1500	231	230	230	
Con Fardy	14030	240	230	230	−10
C Durham	2700	51	50	50	
C Marben	1000	38½	38½	38½	+2½
C Morisn	2400	153	150	153	
C Rambler	1000	101	100	100	− 1
C Rexspar	1000	53	53	53	− 2
Con Textle	1800	150	145	145	−15
Con Distrb	2300	265	260	264	+ 4
Cons Gas	10835	$11⅞	11½	11¾	+ ⅜
Con Gas A	z20	$59	59	59	
Con Gas B	z18	$59	59	59	
Con Glass	100	$12½	12½	12½	+ ¾
Conwest	400	280	280	280	
Cooper C	400	200	200	200	−15
Copeland	300	225	225	225	+ 5
Cop Fields	4300	116	116	116	+ 1
Corby vt	200	$15¾	15¾	15¾	+ ⅜
Cornat Ind	200	445	445	445	+ 5
Corp Food	200	$5	5	5	+ ¼
Coseka R	4200	305	300	300	+ 4
Craigmt	725	450	440	445	+ 5
Crain R L	1400	$9	9	9	
Crestbrk	500	286	286	286	− 4
Cstland	z417	7	7	7	
C Zelrba A	608	$15½	15½	15½	+ ½
Crow Nest	200	$26	26	26	+ ¼
Crush Intl	450	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Cuvier M	500	81	81	81	+ 1
Cyprus	1300	$9	9	9	
Daon Dev	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Debhld B p	100	$58	58	58	+ 1
Deltan Ltd	100	$5	5	5	
Denison	1348	$50½	50	50	− ½
Dicknsn	740	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ¼
Discovry	z100	77	77	77	
Doman I	700	$6⅛	6⅛	6⅛	
Dome	1500	$37	36	37	+ 1
Dome Pete	4489	$32½	32¼	32¼	− ½
D Bridge	355	$23¾	23⅛	23⅛	− ⅛
D Explor	1300	18	18	18	+ 1
Dofasco A	6825	$24	23¾	24	
Dom Store	1325	$16	15½	15½	− ½
D Textie A	275	$7⅝	7⅜	7⅝	
Domtar	20955	$19¾	19¼	19¼	− ¼
Dunraie	1092	12	12	12	− 2
Du Pont	550	$17⅜	17⅜	17⅜	
Dylex L A	700	$6¼	6⅛	6⅛	− ¼
E-L Fin w	500	71	71	71	−11
East Mal	1975	220	215	220	+ 5
Estn Can S	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Econ Inv	z54	$12¾	12¾	12¾	
Ego Mines	2800	40	39	40	+ 1
Electro A	900	405	400	405	+ 5
Emco	5325	$7	6¾	6¾	− ½
Emco w	200	250	250	250	
Falcon C	1875	$5⅞	5¾	5¾	
Falcon	835	$27¾	27⅜	27¾	+ ½
Frm Mer p	100	$10	10	10	
Fed Ind A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Fed Pion	100	$19½	19½	19½	− ½
Fields S	1000	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Finning T	350	$7⅛	7	7	− ½
F City Fin	100	$7	7	7	
F Mar	3000	36	36	36	
Foodcrp Lt	100	185	185	185	− 7
F Sea A pr	300	$5½	5½	5½	
Francana	300	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ½
Gaz Metr	z66	$5½	5½	5½	
Gen Baker	1114	455	445	445	−55
G Distrb A	3000	$6½	6½	6½	
GMC	1449	$56⅞	56	56½	+ ½
Genstar L	6230	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Gnt Masct	18200	67	63	66	+ 1
Giant Yk	180	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Gibraltar	500	495	485	490	
Glendale	300	142	142	142	− 8
Goldund M	z400	16	16	16	
Goldray	1050	32	32	32	− 1
Goodyear	3100	$13¼	13¼	13¼	− ¾
Gozlan	100	345	345	345	+ 5
Graft G	208	$25	25	25	− ½
Granduc	200	108	108	108	+ 1
Gt Oil Sds	110	$5	5	5	− ⅛
G L Nickl	2000	44	42	44	
GL Pap w	100	450	450	450	−40
Gt W Life	z70	$50¼	50	50	
Gt West S	100	$5¼	5¼	5¼	− ¼
Greyhnd	z60	$18	18	18	
Guar Trst	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Gulf Can	2375	$26⅛	26	26	− ⅜
Halifax D	150	205	205	205	−20
Hambro C	200	155	155	155	+10
H Group	1475	$5	5	5	− ⅛
Ham Tr	250	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
Hard Crp A	500	425	425	425	−15
Harlequin	555	$8	8	8	+ ¼
Harris J S	1500	435	430	435	+10
Hawker S	2030	$6	5¾	5¾	− ¼
Hayes D A	100	$6	6	6	
Highmont	2000	95	95	95	+ 4
Homco A	400	170	165	165	− 5
Home A	272	$26½	26½	26½	− ⅜
Home B	300	$22¾	22¼	22¾	− ¼
Howdn DH	150	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Hud Bay A	1755	$17½	17	17⅜	+ ⅜
H Bay Co	1745	$14⅞	14⅝	14⅝	− ⅛
HB Oil Gas	4420	$33	32¾	32¾	− ¼
Hu-Pam	11500	12	11	11	
Huron Eri	300	$23½	23¼	23½	
Hur Eri 7¼	1550	$20½	20	20¼	− ¼
Husky Oil	6925	$18¼	18	18¼	+ ¼
Husky A pr	z20	$33	33	33	
Husky B pr	300	$31¾	31¾	31¾	+ ⅛
Husky E w	300	$5	5	5	+10
Hydra Ex	z112	24	22	24	
IAC	1400	$18⅛	18	18⅛	+ ⅜
IAC 5¾p	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¾
Iso	3300	112	110	110	− 2
ITL Ind	1500	78	73	73	− 2
IU Intl	8945	$10	10	10	
Imasco A	1870	$28¼	27⅞	27⅞	− ¼
Imp Oil A	6585	$22¾	22¼	22¾	+ ½
Indal	600	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Indusmin	613	$7½	7½	7½	
Inland Gas	100	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
Inter-City	1500	415	405	415	+ 5
Int Div	500	150	150	150	+10
Intrmetco	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
IBM	166	$218	214	214	−4⅞
Int Mogul	200	315	305	305	−15
I Mogul A	300	$9	9	9	+ ⅛
Inco A	18719	$24¼	24	24	− ⅛
Inco B	680	$24⅛	24	24	− ⅛
Intpr Pipe	11375	$12¼	12⅛	12⅛	
Int Pipe w	1500	75	73	75	+ 1
Ipsco	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Inv Grp A	3450	$5⅜	5⅜	5⅜	− ¼
Iron Bay T	z75	475	475	475	
Island Tel	208	$8½	8½	8½	− ⅜
Jannock	350	495	490	495	+ 5
Jannock A	310	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Jannock B	220	$10	10	10	− ¼
Janoc 6 p	z10	$54¼	54¼	54¼	
Kaiser Re	1730	$10¼	10	10	− ¼
Kaiser wt	600	$7¼	7¼	7¼	
Kam Kotia	2100	60	58	60	
Kaps Tran	4200	173	167	167	− 7
Kerr A A	1099	$9¾	9⅝	9⅝	
K Anacon	z55	14	14	14	
Koffler A	750	355	335	355	+20
Koffler A p	300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
La Vrndr	100	385	385	385	+25
La Vrndr A	100	$5½	5½	5½	
Labatt A	2115	$17⅜	17⅜	17¾	
Labatt A p	2400	$17⅜	17⅜	17⅜	
Lab Min	z8	$26⅞	26⅞	26⅞	
Lacana	2560	390	385	390	+10
Laidlaw A	1900	460	450	450	
L Ont Cem	1300	320	320	320	− 5
L Shore	243	210	210	210	+10
Lakehead	2000	10½	10½	10½	− ½
Lambd M	z100	80	80	80	
Laurasia	1125	49	49	49	
Lau Fin	z50	$6¼	6¼	6¼	
Lau F 1.25	z80	$13	12¾	12¾	
Lau Fn 140	100	$14	14	14	
Leigh Inst	200	190	185	185	− 5
Levy A pr	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
L L Lac	3044	145	145	145	
Lob Co B	700	485	485	485	− 5
Lob Ltd Ap	100	$14½	14½	14½	− ⅛
Lochiel	z100	90	90	90	
Loeb M	235	265	265	265	− 1
Lost River	3800	260	240	260	
Lytton M	500	72	72	72	− 3
MDS Helth	1000	170	170	170	−10
MEPC p	660	$16	16	16	
MH Cable	124	$8¼	8¼	8¼	
Mclan H A	525	$7¼	7	7	− ½
MB Ltd	2000	$17⅜	17¼	17¾	− ⅛
Madeline	1756	185	185	185	
Madsen	2400	50	50	50	+ 1
Magnason	100	170	170	170	
Magnetcs	986	32	32	32	− 1
Maislin I	100	300	300	300	
Maistc Wil	1800	248	235	235	− 1
Major H D	184	360	360	360	
Malartic	z300	67	67	67	
Man Bar	2000	68	67	67	+ 2
M L f Gard	110	$20	20	20	
M L f Mills	135	$24½	24½	24½	− ½
Mrtme E I A	500	$7	7	7	
Maritime	638	$16½	16½	16½	
Martim A p	200	$7½	7½	7½	+ ⅜
Mar T 940	300	$10	10	10	− ⅛
Markel F	z50	260	260	260	
Mass Fer	2965	$16⅞	16½	16¾	− ¼
Mas F 2.50	1000	$25½	25½	25½	
Matgmi A	1100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Mc Adam	2000	32	32	32	− 2
Mc Intyre	350	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
McLaghlin	200	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Melton R E	800	345	345	345	− 5
Melton A w	100	135	135	135	−10
Mentor	1100	120	120	120	+ 5
Mercantil	1390	$15¾	15⅜	15⅝	− ¼
Merland E	800	168	161	161	− 4
Meta Uran	1000	10	10	10	− 1
Met Stors p	925	$13½	13½	13½	
Molson A	3520	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Moore	5950	$46¼	45¾	45¾	− ¼
Multi-Mi	z300	36	36	36	
Multi Acc	100	275	275	275	
Murphy	200	430	415	415	−20
N B Cook	z100	57	57	57	
NBU Mine	1200	241	240	240	− 1
NSI Mark	3900	131	130	130	− 3
Na Chrs I	1800	$5¾	5¾	5¾	
Nat Drug	100	475	475	475	
Nat Groc p	z5	$24	24	24	
Nat Pete	8200	29	28	28	− 2
Neonex	2600	120	115	116	+ 1
New Ath	2300	12	12	12	
N B Tel	494	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
N B Tel 1.85	500	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
N Provid D	2500	25½	25½	25½	−1½
N Que Ragl	500	205	205	205	−10
N Senator	3000	15	15	15	
N York Oil	5000	32	32	32	
Nfld L P A	1051	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
Nfld L P Pr	19023	5	5	5	
Nia Wire B	100	$7	7	7	− 5
Noble M	z250	25	21½	21½	
Noranda A	8441	$30⅛	29⅜	29⅝	− ⅜
Norbaska	4000	15	15	15	
Norlex	3000	17	17	17	
NC Oils	1000	460	460	460	+10
NCO pr	150	$34	34	34	+ ⅜
Nor Ctl G	1835	$8¾	8⅝	8¾	
Nor Ctl Bp	100	$16	16	16	
Nor Ct 150p	150	$16¾	16¼	16⅜	+ ⅛
Nor Ct 260p	500	$25½	25½	25½	− 1
Nor Elect	4759	$23⅜	23⅜	23⅜	
Ne Bell w	3230	$6⅝	6⅜	6⅝	
Northgat	100	325	325	325	− 5
Northld	3000	9	9	9	− ½
NS Savngs	z90	$13	13	13	
Nowsco W	3000	$10	9⅝	10	+ ¼
Nu-Wst A	200	$11⅛	11	11	
Numac	1850	$9⅜	9½	9½	
OPI Ltd	100	160	160	160	
OSF Ind	500	290	290	290	+ 5
Oakwood P	6700	72	71	71	+ 2
Ocdentl Pt	300	$15⅞	15¼	15¼	− ⅜
Oceanus I	z100	30	30	30	
Ocelot Ind	5360	$7⅞	7⅜	7⅞	− ⅛
Ontario Tr	300	305	305	305	−15
Orlando	100	$8½	8½	8½	
Oshawa A	850	435	430	435	− 5
Pac Coper	1500	61	61	61	
Pac Pete	8500	$25⅞	25⅜	25⅞	
Page Pet	1000	160	160	160	
Paloma P	2313	176	170	170	− 7
Pamour A	2550	400	375	385	−10
Pan Centr	1700	110	100	110	+ 5
Pan Ocean	1783	$8⅞	8⅜	8⅜	− ¼
Pan Can P	1400	$16	15⅞	16	+ ¼
Patino N V	1689	$10½	10⅛	10¼	− ¼
Paulin A	100	210	210	210	−10
Pennant	150	245	245	245	+ 5
Penningtn	100	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅛
P Dept S	z99	385	375	375	
Peyto Oils	1000	275	270	275	+ 5
Pick Crow	1500	16½	16½	16½	+1½
Pine Point	1750	$32	31⅛	31½	− ¼
Place G	1000	32	32	32	− 1
Placer	1200	$19	18¾	18¾	
Plysr 840	200	$23¾	23¾	23¾	
Pow Corp	575	$7¾	7¾	7¾	
Prado Exp	4000	150	150	150	
Precamb	4500	67	67	67	− 2
Price Co	665	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¼
Provigo	400	$9½	9½	9½	− ½
Prov B Can	1100	$12	11¾	11¾	− ¼
Prov Bk r	2640	20	16	16	−12
QCI Ind	400	220	220	220	
QCI Ind A	1500	320	320	320	
Que Man	4100	11½	11½	11½	+ ½
Q Mattgmi	10000	28	26	26	− 2
Que Sturg	1700	140	131	140	+10
Ram	2300	216	216	216	
Ranger	5660	$12⅜	12¼	12¼	+ ⅛
Redpath A	z25	$22⅜	22⅜	22⅜	
Redstone	13500	28	27	27	
Reed Pap A	1275	$21½	21¼	21⅜	
Reed Oslr A	5050	490	490	490	+10
Reichhold	500	$17¾	17¼	17¼	− ½
Reid Litho	150	$41	41	41	
Reitman A	800	$11¾	11⅝	11⅝	− ⅛
Rembrant	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Res Servic	800	170	165	165	− 5
Revelstk	400	$7⅜	7	7	− ½
Revnu Prp	903	70	70	70	
Rileys D	z150	82	79	82	
Rio Algom	673	$28⅞	28¾	28¾	
Rio 580 pr	z10	$58¾	58¾	58¾	
R Little	2665	209	200	200	−10
R Little A	500	200	200	200	− 5
Roman	1025	$12¾	12⅝	12¾	
Ronyx Cor	z10	55	55	55	
Rothman	300	$13½	13½	13½	
Rothm 2p	800	$15⅛	15	15⅛	
Rothmn w	160	155	155	155	
Royal Bnk	10954	$29¾	28⅞	28⅞	− ⅞
Royal T A	5520	$19⅞	19½	19½	− ¼
Ryl T & M	200	$10⅛	10⅛	10⅛	− ⅛
Russel H	1950	$10¾	10⅝	10⅝	
StL Cem A	1000	$16	16	16	
Schneid bp	z2	$8	8	8	
Scot York	2020	180	180	180	+ 3
Seagram	2865	$25⅞	25½	25½	− ⅛
Seaway pr	8800	440	440	440	−20
Seaway w	z100	30	30	30	
Seco Cem	300	$8	8	8	
Selkirk A	z14	$11¾	11¾	11¾	
Shaw LE A	150	$6⅛	6⅛	6⅛	
Shaw Pipe	300	455	455	455	− 5
Shell Can	6226	$14⅞	14⅛	14⅛	− ¾
Sherritt A	2958	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Siebens	300	$8¾	8½	8⅝	− ¼
Sifton Pro	800	$5½	5½	5½	+ ⅛
Silvmq	500	22

montréal

Baisse des prix

La cote a fléchi hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été légèrement supérieure à celle de la veille.

L'indice général a baissé de 1.03 et est tombé à 168.83, l'indice des banques, de 2.57 et est tombé à 244.13, celui des papiers, de 1.08 et est tombé à 98.36, celui des industrielles, de 1.24 et est tombé à 171.45, mais celui des services publics a monté de 0.36 et atteint 120.47.

Le volume a été de 531,900 actions, contre 447,100 actions la veille. Le comportement des valeurs a été le suivant: 45 gains, 104 pertes, 41 inchangées, contre 47 gains, 90 pertes et 47 inchangées la veille.

Shell Canada, dont 36,100 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a fléchi de 1-2 et est tombée à $14 1-4. Cadillac Explorations, dont 14,800 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de 7 cents et est tombée à 68 cents.

Dans le secteur de la spéculation, Consolidated Imperial Minerals a fléchi d'un demi-cent et est tombé à 17 cents, dans un virement de 10,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1608	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Alta Gas T	5765	$11	11	11	
Alcan	6796	$19⅛	19¼	19¼	— ¼
Algoma St	2450	$25¼	24⅛	24½	—1
Almin 2p	250	$33	33	33	
Aquitaine	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Asbestos	400	$19¼	19¼	19¼	
Atco a	400	$10⅜	10½	10½	+1⅛
Bank Mtl	3282	$16¼	16⅛	16⅛	— ¼
Bank NS	14862	$42¼	42	42	— ¼
Banq CN	527	$15	15	15	
Bq Pv Can	2036	$12	11⅞	11⅞	— ½
BqPC rt	40098	28	19	19	—13
Bell Canad	6663	$43⅛	42⅞	43	+ ⅛
Bell A pr	200	$42¼	42¼	42¼	
Bell B pr	200	$43	43	43	+ ⅛
Bell E pr	1000	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
BM RT u	100	$12	12	12	
Bombrdier	315	260	255	255	—5
BP Can	700	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Brcan a	1069	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
BC Phone	3040	$9½	9½	9½	— ⅛
Cal P a	1200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Can Com L	806	$9½	9	9	— ½
C Im	3700	$24⅜	24	24⅛	
CJV	1602	260	250	250	—20
C Marconi	200	400	400	400	+5
CP Inv	10712	$14⅛	13¾	14	— ⅛
CPI pr	150	$27½	27½	27½	—1
Cdn Tire A	2349	$43	43	43	
C Util	100	$9	9	9	— ¼
CPLtd	2924	$13	12⅞	13	— ⅛
Carena B	1000	$16½	16½	16½	— ¼
Cari Ok	300	270	268	270	+2
Celanese	600	420	420	420	—5
Chrysler	6870	$11	10⅜	10⅜	— ⅜
Cominco	5970	$33⅛	32¾	32¾	— ⅜
Con Bath	200	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
C Text	800	150	150	150	—5
Copind	33246	210	200	200	—150
Denison	100	$50½	50½	50½	+ ½
Dome Pete	8900	$32¼	32	32	— ½
D Bridge	350	$23⅛	23⅛	23⅛	
Dofasco a	2086	$24	23¾	24	— ½
Dofasco p	250	$50½	50½	50½	
Dom Store	300	$16	15¾	16	— ⅛
Domtar	2363	$19¾	19¼	19¼	— ⅜
Donohue Pr	100	$16¼	16¼	16¼	
Ea Svgs	11325	$12½	12½	12½	+ ⅛
Fal Nck	3508	$27¼	27½	27¾	+ ⅜
Fin Coll	1600	136	135	135	—10
Gaz Metr	600	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Genstar L	325	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Gulf Can	3260	$26	26	26	— ½
Hawker S	1100	$6	5¾	5¾	— ⅛
Huds Bay a	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Husky Oil	100	$18	18	18	— ⅛
IAC	550	$18	18	18	+ ¼
Imp O a	4541	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ¼
Imasco A	800	$28⅛	28	28⅛	+ ⅛
Int Nick a	2340	$24¼	24	24	— ½
Int Nick b	300	$24⅛	24	24	— ½
IU Int	868	10	10	10	
Intpr Pipe	1731	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼
Inv Grp A	2000	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅜
Kaiser Re	1000	$10	10	10	
Labatt a	975	$17⅛	17¾	17⅜	
Labatt pr a	1060	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Mac HA	2100	$7½	7½	7½	— ¾
MB Ltd	1100	$18	17¾	17¾	— ⅜
Maritime	373	$16¾	16⅜	16⅜	+ ⅛
Mass Fer	1096	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Mercanti	1200	$15½	15⅜	15½	— ½
Molson A	620	$16½	16½	16½	— ¼
Mnt Trst	500	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Moore	2815	$46¼	46	46	+ ⅛
Multi Ac	100	275	275	275	
NB Tel	163	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅜
Nfl cl a	180	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Nfld rt	11500	5	4	4	—1
Noran a	12905	$30	29¾	29¾	— ¼
N Elec	18459	$23¾	23¼	23½	+ ⅛
N Elec w b	1600	$6⅝	6⅜	6⅝	
N S Svg	200	$12¾	12¾	12¾	—1¼
Pac Pete	450	$26	25¾	26	+ ¼
Pancan	350	$16	16	16	+ ¼
Pan Ocean	600	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Pat NV	3000	$10½	10¼	10½	
Placer	200	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
Price Com	546	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Provigo	30650	$9¾	9¼	9⅜	— ⅜
Qebcor	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
QSP Ltd	600	12	12	12	
Reed S a	400	495	490	495	+20
Reitman A	300	$11¾	11¾	11¾	— ½
Rio Algom	3000	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Rolland	100	$6½	6½	6½	
Royal Bank	5454	$29⅜	29	29	— ¾
Ry Trt a	5800	$19¾	19½	19½	
Seagram c	930	$25¾	25½	25½	— ⅛
Shell Can	36100	$14½	14¼	14¼	— ½
Simpsons	1700	$7	6⅞	6⅞	— ½
Simpsons S	700	$9⅜	9⅛	9⅛	

hors cote

	VENTE	HAUT	BAS
Bras Dor Mns	1000	74	74
B C Tel 10.16P	100	$25⅜	25⅜
C D C 8 PC	5239	$96¼	95¾
Cons Comp Inc	60	30	30
Glass Contain	2500	55	55
Intern Hold	219	$11¾	11⅜
Kewagama	1200	13	11
Mastorak	3000	87	80
Musto	6500	22	22
North Abitibi	1000	30	30
White Star	1500	16	14
Prov Bk rts	120	25	10
Nfld Lit Rts	20643	8	4
Simps Sears rt	300	11	11
Global Com Unt	50	$16	16
Warrington Wts	200	200	200

"C'EST L'AFFAIRE D'UNE MINUTE"
— LOCATION —
Automobiles et Camions
688-9200 Gaby Colpron 332-9756
LOCATION À LONG TERME Ford
Nous achetons comptant votre voiture usagée

NOMINATION A LA FAPUQ

René Serge Larouche

Le Président de la F.A.P.U.Q., monsieur Roland Proulx, annonce la nomination de monsieur René Serge Larouche au poste de Secrétaire général de la Fédération des Associations de Professeurs des Universités du Québec. A ce titre, il verra particulièrement à la gestion de l'organisme, à la coordination de ses activités et il en assumera les relations publiques. M. Larouche assumait depuis quatre ans la fonction de Secrétaire aux Affaires académiques à l'Université de Sherbrooke.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Stham a	775	$22	21¾	21⅜	—1
Stelco a	5800	$27½	26¾	26¾	— ⅜
Texaco	1000	$25¾	25¾	25¾	
Tor Dm Bk	1111	$38½	38¼	38½	
Tr Can PL	226	$9⅝	9⅜	9⅝	
Tr C pr d	700	$51	50½	50½	
Trans Mt	400	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Tr G C	393	$20	20	20	
Unt Bank	5500	410	400	400	
Walk a	1314	$27¾	27⅜	27¾	+ ¼
Wargton	1000	400	400	400	—10
Westcst	200	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Westcst a	4400	$52½	52½	52½	+1½
York L a	1000	100	100	100	+10
York L b	1100	90	90	90	+5
Zellers	100	390	390	390	+15

Junior Industrielles

Amb Db	500	26	26	26	—4
Belg Stand	100	100	100	100	—10
Cine	1000	35	35	35	—10
Com Hold	600	70	70	70	
Int Atlas	1000	26	26	26	—1

Mines et petrole

Abitib Asb	1300	110	105	110	—10
Acroll Ltd	2500	26	25	26	+2
Basic Res	1300	$10	9½	9⅜	— ⅜
Bluewtr	100	180	180	180	—5
Cadil Ex	14800	75	67	68	—7
Chib Cop	1000	18	18	18	
Cons Imp	10000	17	17	17	— ½
Con Prop	1000	10	10	10	
Dumont	2000	9	9	9	
Gaspe Q	200	215	215	215	—5
Gold Hk	6000	12	12	12	
Gr Coast	2800	35	30	30	—2
Hartland	1000	5	5	5	+1½
In Norv	2000	3	3	3	—1
Int Rock	500	50	50	50	+18
Joubi	1000	6	6	6	+ ½
Kiena	1800	126	125	125	
Lynx CEx	500	149	149	149	+4
Mcdn m	7119	70	67	70	+4
Mt Jamie	6000	25	24	24	+2
Muscoch	2000	30	28	28	—2
Nocana	2000	25	25	25	+2
NA Asb	4000	66	65	66	+1
NA Rare	2000	27½	27½	27½	— ½
Nordore	1000	61	61	61	+1
Proto Ex	2000	7	7	7	
Roy Agas	1500	41	41	41	+2
Sil Stack	1500	36	36	36	— ½
Somed	600	10	10	10	
S Dufault	9500	4	4	4	
Stand Gld	1000	26	26	26	
Stafrd	500	60	60	60	
Troilus min	3000	12	12	12	

bénéfices

Alberta Gas Trunk Line; pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $18,294,000 — 76 cents l'action, contre $12,743,000 — 62 cents.

Corporate Foods; pour les 36 semaines qui se sont terminées le 6 sept. dernier, $610,000 — $1.81 l'action, contre $240,000 — 61 cents.

Nordair; pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $702,000 — 31 cents l'action, contre $1,228,000 — 55 cents.

new york

Moins treize points

Lourde chute des cours hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé en baisse de près de 13 points — reperdant ainsi tout le terrain gagné la veille — à l'issue d'une séance modérément active, environ 16 millions d'actions changeant de mains.

Les déclarations faites à Washington par le président Ford sur la ville de New York qu'il ne veut pas sauver de la faillite financière ont pesé sur la cote, de même que la publication par le département du Commerce de statistiques indiquant le premier repli 0.9 p.c. depuis 7 mois, en septembre, de l'indice général de l'activité économique dans le pays.

Le nombre des baisses l'emporte très largement sur celui des hausses: 1,080 contre 348, avec 401 titres inchangés à la clôture. Peu de compartiments échappent à la baisse, sinon les mines d'or, qui ont enregistré de bons gains.

Le volume a été de 16.1 millions d'actions, contre 17.06 millions d'actions la veille. L'indice général de la Bourse de New York a fléchi de 0.63 et est tombé à 47.26.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine a fléchi de .56 et est tombé à 82.92. Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, les fluctuations ont été en bas d'un point.

L'indice Dow Jones se situe à 838.63.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	8	18	39	37⅞	37⅞—1⅛
Addrsso	13	71	8⅛	8	8⅛
Alcan Al	13	272	19¼	18⅞	19 — ⅛
Alleg Cp	6	9	7⅜	7½	7½— ⅛
Allg Lud	5	14	23⅛	23	23 + ¼
Allis Ch	6	56	12	11⅜	11⅜— ¼
Alcoa	14	618	36⅜	35½	35⅝— ¾
AMICI	11	213	50¼	48⅛	48¾—1⅜
Ambac	6	109	13¾	13⅜	13⅜— ¼
Am Hos	4	123	16¾	16⅜	16½— ⅜
Am Airl		91	7⅛	7	7⅛+ ⅛
A Brnd	7	125	35⅞	35¼	35½— ½
Am Can	7	107	29¾	29	29 — ⅜
A Cyan	8	156	25⅛	24¼	24⅜— ⅜
A Home	23	385	36	35¾	35¾— ¼
Am Mot		141	6	5⅝	5¾— ⅛
Am Stand	6	66	14¼	13¾	13¾— ½
Am TT	10	895	49⅜	49	49¼— ¼
Ampx Cp	13	32	5¾	5⅜	5⅜
Anacon		254	16	15⅜	15¾— ⅛
Armco St	6	85	27⅜	27⅛	27⅛— ½
Armst Ck	29	111	24⅜	24⅛	24⅛+ ⅛
ASA Ltd		146	35¾	34	35¾+1⅞
Asarco	10	145	13¾	13⅜	13⅜
Atl Rich	14	435	96⅜	95	95¼—1⅜
Avco Cp		74	6⅛	6	6⅛+ ⅛
Avco Cpf		28	25¾	25⅜	25⅜— ¼
Avon Pd	19	603	42	40¾	40⅞—1
Babck W	6	83	18¾	18¼	18⅜— ⅜
Baxt La	30	170	41½	40	40½— ¾
Beckmn	14	77	39¼	38½	38⅜— ⅜
Beech A	6	18	13	13	13¾— ¼
Bel How	7	89	17	15¾	15¾—1
Benfl Cp	6	161	18¼	17¼	17¾— ½
Beth Stl	4	224	35½	34⅜	34½— ⅞
Blck Dkr	30	452	26	25⅛	25⅛— ⅜
Boeing	8	162	28⅞	28	28 — ⅜
Boise Cas	10	261	22⅞	22¼	22¼— ⅝
Borden	10	564	27	26½	26⅜+ ⅛
Borg War	10	54	19	18⅜	18¾
Bos Ed	8	29	22⅜	22⅛	22¼— ⅛
Brist My	15	167	67⅜	64¾	65 —2¼
Brit Pet	5	1122	11⅞	11¾	11¾— ¼
Brunswk	10	307	10⅞	10½	10½— ⅜
Bucy Er	15	856	44¼	43⅜	44⅛+ ¼
Burl Ind	19	42	26⅜	26½	26½
Burrghs	22	315	86⅞	85½	85⅜—1⅜
Callah M	11	10	13¼	13	13
Cmp RL	14	84	23½	22⅞	23¼+ ½
Camp Sp	12	698	33⅜	32¼	33⅜+1⅛
Cdn Pac	6	12	12¾	12⅝	12¾— ⅛
CringOk		3	2¾	2⅝	2⅝— ⅛
Cater Tr	11	366	72¾	71½	71⅞— ⅜
CBS	11	167	48½	47½	47½— 1¼
Celanese	23	91	45	44¾	44⅞
Chase Mn	4	512	26⅞	25⅜	25¾—1¼
Chessie	10	86	34⅜	34	34¼+ ⅜
ChrsCrft		45	5⅞	5½	5½— ⅜
Chrysir		621	10⅞	10¼	10⅜— ⅞
CIT Fin	7	72	30	28¼	28½—1⅛
Cities Sv	8	109	43¾	43⅛	43⅛— ⅝
Clark Eq	7	32	27½	27⅛	27⅜+ ⅛
Clark Oil		88	10⅛	9⅞	9⅞— ¼
Clorox Co	12	421	11¾	11¼	11½— ¼
Coca Col	23	274	83	80⅝	80¾—2¾
Colg Pal	15	370	29½	28⅛	28½—1
Col Pict	9	75	6	5¾	5⅞
Comsat	7	128	37¾	36	36 —1½
Con Edis	4	682	13¼	12½	12⅜— ⅜
Cont Can	8	281	26½	26	26¼+ ¼
Cont Cp	11	144	41¾	40½	41 — ½
Cont Dat	18	970	19¼	18¼	18¼—1¼
Copp Rng		140	18⅜	18	18⅛+ ⅛
Copw Cp	5	302	39	37¾	38¼— ¾
CPC Int	10	313	45⅛	44	45 + ⅞
Crane Co	4	32	46¾	46¼	46½— ¼
Crw Cork	8	31	20½	20¼	20¼— ⅜
Crw Zell	10	176	37¼	37	37
Curtis Wr	8	169	13	12½	12⅜— ½
Dart Ind	9	96	29¼	28⅛	28⅛—1⅛
Data Gen	24	609	36⅜	35¾	35⅞—1½
Deere	8	422	49⅛	48⅜	48½— ⅞
Denn Mf	6	39	18½	18⅜	18⅜— ⅛
Dexter C	8	2	11⅜	11⅜	11⅜
Digital Eq	31	435	130	128¼	128¼—2¼
Disney W	25	499	49	48⅛	48¼—1
Dome M	11	66	36¼	35⅜	36 + ⅜
Dow Ch	15	601	91⅞	90¼	90⅜—1⅜
duPont	37	258	122½	120	120¾—1¾
Eas Kod	26	823	102⅜	100⅛	101 —1½
Eaton	9	321	27⅞	27	27½— ⅛
EG G	15	47	16	15½	15⅝— ⅜
EIP NG	7	131	11⅞	11⅜	11⅜— ⅛
Eltra Cp	7	80	32	31⅜	31⅞+ ⅛
Esmark	6	84	30½	30	30 — ⅜
Ethyl Cp	4	23	27⅜	27½	27½— ½
ExCello 1	6	47	13⅞	13½	13⅞+ ⅛
Exxon	8	540	90⅜	89⅜	90 — ⅜
Fairch	19	400	50¼	48⅛	48⅜—2¼
Fireston	9	388	23¾	23½	23½+ ⅛
Fluor Cp	15	386	37⅜	36⅝	37 — ⅛
FM Cp	6	152	17¾	17⅛	17⅛
Ford M	52	550	40¾	40	40 — ¾
Foxboro	9	40	28⅜	27½	27½—1
Fruehf	9	65	19⅛	18¾	18⅞— ⅛
Gard Den	13	133	24⅜	24¼	24¼— ⅛
Gen Dyn	6	86	45⅞	44	44¼—1¾
Gen Elec	16	454	48⅜	47¾	47⅞— ½
Gn Food	13	480	28⅞	28½	28½— ¼
Gen Inst	12	51	8⅞	8⅝	8⅝— ⅛
Gen Mills	18	47	58⅛	58⅛	58⅜
Gen Mot	18	973	55⅞	55⅛	55½
Gen Port		15	4¾	4⅜	4⅝
GTel El	8	302	23	22¾	22⅞
Gen Tire	6	19	16⅞	16½	16½— ¼
Ga Pac	17	233	43⅛	42½	42½— ¾
Gillette	12	164	30¼	29⅞	30 — ⅛
Goodrich	8	133	17	16⅜	16⅞+ ⅛
Goodyr	10	530	20⅞	20½	20⅜— ⅛
Gould Inc	7	40	29⅛	28⅞	29
Gt AP		111	12¾	12	12⅛— ⅛
Gren Giant	8	8	16⅜	16¼	16¼— ⅛
Gulf Oil	5	596	22⅞	22⅜	22⅜— ¾
Halburt	15	161	145½	143¾	144⅜+ ½
Hecla M	19	56	16⅜	16⅛	16¼+ ⅛
Heinz HJ	13	131	53¼	52½	52⅝— ⅜
Heublein	15	48	45¼	45	45⅛— ⅜
Hew Pck	31	211	102⅛	100⅞	101¾
High Voltg	10	11	5⅛	5	5⅛
Hobart M	12	48	20	19⅜	20 + ⅛
Holdy In	11	245	13½	13	13⅛— ⅜
Homestk	13	98	38½	37¼	38½+1½
Honywl	12	362	34⅛	33¼	33⅜— ⅜
Houdail a	5	21	9⅝	9⅜	9⅜
Househ F	7	138	15⅜	15	15⅛— ⅛
IC Inds	6	27	15	14⅞	14⅞— ¼
Inger Rd	11	228	71¾	69½	70⅜—1⅛
Interlk In	4	45	26	25½	25½— ½
IBM	17	1070	214¼	209¾	211 —4
Int FlaF	33	964	26½	25¼	25¼— ⅜
Int Harv	4	188	24⅜	24⅜	24½— ⅛
Int Mng	4	4	6⅜	6¾	6¾+ ⅛
Int Nickl	8	158	23½	23	23 — ½
Int Pap	12	712	57¾	56½	56¾— 1⅛
Int TT	6	382	20¾	20½	20½— ⅜
Itek Cp		33	10⅝	10	10 — ½
IU Int	4	292	9⅜	9¾	9¾
Jim Walt	8	141	33¼	32¼	32¼—1¼
John Man	11	182	21	20½	21
Joy Mfg	10	173	66	64	64⅝— 1
Kellogg	18	253	21	20½	21 + ¾
Kennecot	29	307	30⅛	29⅞	30 — ¾
Kerr Mg	16	200	84⅜	81⅛	81¾—2⅛
Kraftco	10	268	42⅛	41¾	41⅞+ ⅛
Krsge 55	39	1032	34⅜	33¾	34⅛— ⅜
Kroehlr		1	11½	11½	11½
Lib McN	10	3	7¼	7¼	7¼
Litton	8	74	7	6⅞	6⅞— ⅛
Lockhd Air	3	64	7⅜	7¾	7¾— ⅛
Loew Cp	6	101	20¼	19¾	19⅞— ½
Mad SG	8	3	4⅝	4½	4½— ⅛
Mallory	19	55	20	19⅜	19⅜— ½
Marathn	2	10	8⅝	8½	8½
Marath O	11	70	45¾	44¾	45 — ½
Marcor 1	9	75	25¾	25½	25½— ½
Marq Cem	6	29	9	8⅝	9 + ⅛
Marsh Mc	21	37	59¾	58¼	58¾— ½
Mars Fd	12	54	23⅞	23¼	23½— ¼
Martn M	5	93	15⅛	14⅞	15 — ⅛
Masco Cp	21	117	49	47¼	47¾—1
Mass Fer	4	40	16¾	16½	16⅝— ⅛
Mas Cp		12	13⅜	13⅜	13¾+ ⅛
Maytag	18	29	31¾	31¼	31¼— ⅜
MCA Inc	9	122	76⅜	74½	75¼—1⅜
McDonld	28	462	53	51⅞	52½— ⅜
McDn D	8	71	16⅜	16¼	16¼— ⅛
McGr H	10	87	13⅛	12⅜	12¾— ¼
Merck	25	570	76⅜	75⅜	75¾— ¾
Merri Lyn	6	526	16⅛	15½	15½— ¾
MGM	6	239	14¾	13¾	13⅞— ¾
Midl Ros	4	22	15⅞	15⅜	15¾+ ⅛
Minn MM	26	416	57⅞	56¾	57⅛— ⅞
Mobil O	6	467	46¼	45¾	45¾— ⅜
Mohas	20	25	14⅞	14¾	14⅜
Monsant	10	359	77⅞	76	76¼— 1½
Motorola	35	160	42⅛	41¼	41½— ¾
Nat Distl	6	32	16	15⅜	16 + ¼
Nat Gyp	9	183	12	11¼	11⅜— ⅜
NCR Cp	7	226	24⅜	23⅞	24 — ⅞
NL Ind	6	134	12¾	12¼	12⅜— ¼
Norfik W	9	33	66	64⅞	64⅞— ½
Northgt	156	7	3⅛	3	3⅛
Northrop	5	30	31⅜	30⅜	30½— ½
Nor Sim	12	216	21¾	21¼	21¼— ¼
Occ Pet	4	1307	15½	14⅜	14¾— 1
Otis Elev	7	563	38¼	36¾	38¼+ ⅜
Out Mar	11	135	24¾	24¼	24¾+ ⅜
Pac Petrl	11	17	25½	25⅜	25½+ ⅛
Pan Air		317	4⅜	4¼	4⅜
Penn Cen		46	1½	1⅜	1⅜
Penney	31	222	50	49	49⅜— ⅛
Pennzoil	7	250	21⅛	20⅝	20¾
Perk Elm	24	645	26⅛	25⅜	25⅝— ⅛
Pfizer	14	381	28⅞	28	28⅛— ¾
Phelp D	12	119	33½	32⅝	32¾+ ¾
Phil Mor	15	893	52	50⅜	50⅝— 1⅛
Pitney B	8	373	17⅛	15¾	15¾— 1⅛
Pittston	6	390	61⅞	58¼	59½— 1⅜
Polaroid	26	1420	38⅛	36½	36⅞— 1¼
PPG Ind	9	125	34	32¾	32¾— 1⅛
Prct Gm	22	134	89½	88⅜	88½— 1
Pullman	7	171	25¼	23½	24⅜— ⅝
Ralston P	18	67	46⅞	46⅛	46¼— ⅝
Raym Int	7	27	16⅝	16¼	16¼— ⅛
RCA	16	846	18⅞	18⅜	18½— ⅜
Relian El	5	51	16½	16¼	16¼
Relia Gp		35	6⅞	6⅝	6⅝— ⅛
Rep Stl	4	78	29⅞	29½	29½
Revlon	19	163	77½	75¾	75¾—2
Rich Mrl	11	55	22	21⅛	21¼—1
Robins A	10	753	11⅛	10¾	10¾— ½
Rosario	14	38	30¾	30	30⅝+ ¼
St RegP	8	78	32	31	31 —1
Sanders	2	280	8¼	7⅞	8⅛+ ⅛
SFe In	8	82	21½	20¾	20⅞— ⅜
Scher Pl	23	453	56½	54¾	55 —1¼
Schimbg	22	351	71½	70⅞	71⅜— ⅛
SCM Cp	4	96	11¾	11⅜	11½+ ¼
Scott Pap	9	69	15¾	15⅜	15⅝— ⅜
Sears R	28

Maintenir la qualité des services serait dangereux financièrement *(Bell Canada)*

OTTAWA (d'après CP) — Bell Canada aurait pris un risque financier important en ne réduisant pas la qualité de ses services à la suite de la décision de la Commission canadienne des transports de n'autoriser que la moitié des hausses tarifaires réclamées le printemps dernier.

Témoignant devant la CCT à l'occasion des audiences publiques sur la demande de $102 millions de Bell Canada, le président de la compagnie, M. A.J. de Granpré a déclaré hier que la compagnie n'a pas répondu aux voeux de l'organisme fédéral car "Bell ne peut vivre au-dessus de ses moyens".

En accordant en juillet dernier $14 des $28 millions demandés par Bell, la Commission canadienne des transports affirmait: "Nous croyons que Bell n'aura pas à modifier substantiellement son programme de construction pour l'année en cours ni à réduire ses prévisions budgétaires pour 1976".

Or, Bell a lancé au milieu de l'été dernier un vaste programme de contraction des dépenses en même temps qu'une réduction de $55 millions des immobilisations projetées. Les résultats de cette politique furent une ascension des profits de 24% au cours du troisième trimestre.

La direction de Bell a ignoré l'opinion de la Commission car "il aurait été dangereux financièrement de ne pas réduire les services aux abonnés" a déclaré M. de Granpré.

Ce dernier a affirmé que son entreprise était victime de critiques "émotionnelles et souvent virulentes" de la part de politiciens, d'éditorialistes et de représentants d'associations de consommateurs.

Invité par l'avocat du Québec, Me Marc Cantin a préciser l'identité de ces adversaires, M. De Granpré a lancé les noms de l'ex-ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier et de l'ex-ministre fédéral Pierre Juneau, défait récemment dans le comté de Hochelaga.

Mardi, le président de Bell a informé la CCT qu'il devrait se présenter à nouveau en 1976 devant l'organisme afin de réclamer de nouvelles hausses. Pour résoudre ses problèmes de financement, la compagnie estime qu'elle doit obtenir un rendement de 15 à 16% sur l'avoir des actionnaires. Cela signifierait que les profits nets de Bell sauteraient de $180 millions en 1975 à environ $300 millions l'an prochain.

Le programme anti-inflation permettra à la compagnie Bell d'épargner $53.2 millions au chapitre des salaires, a déclaré hier le président de l'entreprise, M. A.J. de Grandpré.

Ce dernier a refusé de fournir de plus amples détails affirmant que des négociations collectives étaient en cours avec des syndicats d'employés de la compagnie.

M. de Grandpré a déclaré que les mesures annoncées par M. Trudeau permettront des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les coûts de la main-d'oeuvre tant chez Bell que chez les sous-traitants oeuvrant pour la compagnie.

La compagnie mère de Bell a un effectif de plus de 45,000 travailleurs; la feuille de paie atteint $575 millions.

Chrysler

Perte de $231 millions

DÉTROIT (Reuter et AFP) — La compagnie Chrysler a enregistré une perte de $231 millions pendant les neuf premiers mois de l'année. Elle avait réalisé un bénéfice de $21.4 millions pendant la même période l'an dernier.

Chrysler a précisé que les pertes provenant des opérations à l'étranger atteignaient $44.9 millions. Gravement touchées par la récession, la contraction du marché automobile et des conflits sociaux, les opérations de la compagnie en Grande-Bretagne ont particulièrement été déficitaires.

Aussi Chrysler songe apparemment sérieusement à se défaire de sa filiale britannique, Chrysler UK, qui perd actuellement beaucoup d'argent.

M. John Riccardo, président du conseil d'administration de Chrysler, a déclaré, mercredi, que sa compagnie allait prendre prochainement d'importantes décisions vis-à-vis de Chrysler UK, qui pose de gros problèmes et où "la situation ne semble pas en voie d'amélioration".

Après avoir précisé que Chrysler UK avait perdu $35 millions au cours du premier semestre, M. Riccardo a ajouté qu'un certain nombre de solutions étaient actuellement à l'étude, y compris une prise de participation du gouvernement britannique ou une "vente pure et simple, si nécessaire".

"Tout est possible. C'est une solution très délicate" a par ailleurs estimé le nouveau président du troisième constructeur automobile américain lors d'une conférence de presse.

Aux États-Unis

Premier repli en six mois de l'indice des indicateurs

WASHINGTON (AFP) — L'indice des principaux indicateurs de l'activité économique américaine, qui progressait régulièrement depuis mars dernier, a accusé une baisse en septembre, a annoncé, mercredi, le département du Commerce.

Sur une base préliminaire, l'indice a diminué de 0.9 pour cent alors qu'il avait progressé de 0.8 pour cent en août. La baisse a été due principalement à une réduction des actifs liquides des entreprises, à une diminution des commandes de biens de consommation, à une contraction de la masse monétaire ajustée pour tenir compte de l'inflation et à un repli de Wall Street.

L'indice des principaux indicateurs passe pour anticiper les mouvements à venir de l'économie américaine. Son repli de septembre a cependant été accueilli sans inquiétude dans les milieux officiels où l'on souligne qu'il faut trois mois pour établir une tendance et qu'il faut considérer cette rechute comme temporaire.

Le président des conseillers économiques de la Maison-Blanche, M. Alan Greenspan, a d'ailleurs réaffirmé, mardi, devant la commission économique conjointe du Congrès, que les bases de la reprise sont solides et que l'expansion se poursuivra durant les mois qui viennent.

Par ailleurs, en dépit d'une nette reprise des importations de produits pétroliers, la balance commerciale des Etats-Unis est restée très largement excédentaire en septembre, indiquent les statistiques du département américain du commerce.

L'excédent s'est chiffré à 976 millions de dollars, en légère baisse par rapport à août (1,040 millions de dollars) et son niveau le plus faible des cinq derniers mois par rapport aux résultats des années précédentes et pour les neuf premiers mois de l'année, le commerce extérieur des Etats-Unis s'est soldé par un surplus de 8.4 milliards de dollars, comparé a un déficit de 1.8 milliard pendant la période correspondante de 1974.

Tricofil: $150,000

La Société populaire Tricofil de Saint-Jérôme vient de franchir une autre étape importante. En effet, le capital-action de cette usine intégrée de textiles vient de franchir le cap des 150.000 dollars. La Société de développement industriel du Québec a été officiellement avisée de ce nouveau bond. Comme on le sait la SDI s'est engagée à prêter un dollar pour chaque dollar qui sera investi dans Tricofil et ce jusqu'à concurrence de 300.000 dollars. Compte tenu du prêt de la SDI et du capital action, la Société populaire Tricofil a donc atteint la moitié de la somme, qui, rappelons-le, lui est nécessaire à sa première année d'opérations. Les milieux jérômiens soutiennent actuellement la progression du capital-action de Tricofil grâce à une campagne systématique de porte à porte dans Saint-Jérôme, campagne organisée et exécutée conjointement par des travailleurs de Tricofil et des citoyens de Saint-Jérôme. Les investissements de l'extérieur ont cependant connu un certain ralentissement, à cause de la grève des postes. D'autre part, les travailleurs de Tricofil poursuivent la production de commandes resultant des ventes de leur ligne de la collection des fêtes, tout en réalisant parallèlement de petits contrats subsidiaires. Le nombre des salariés est passé de 30 au mois d'août à 40 au mois de septembre pour atteindre 60 à la mi-octobre et aujourd'hui la Société populaire Tricofil dresse hebdomadairement une liste de paye pour 70 travailleurs.

Hausse de 35% des gains de Québec Tel.

Les profits nets de la Québec Téléphone ont fait un bond de 35% au cours du troisième trimestre par rapport à la même période l'an dernier. Après le calcul des dividendes versées aux détenteurs d'actions privilégiées, le bénéfice est passé de $962,136 en 1974 à $1,324,103 pour la période de trois mois terminée le 30 septembre dernier.

En ce qui concerne les neuf premiers mois, les résultats montrent un accroissement de 5% de la rentabilité par rapport à l'an dernier. Les gains nets ont grimpé de $4,071,390 pour les trois premiers trimestres de 1974 à $4,302,282 pour la période identique en 1975.

Les revenus d'exploitation ont sauté de $35.3 à $40.6 millions.

Ces données s'accordent bien avec celles de l'ensemble de l'industrie où on remarque qu'après un semestre médiocre, les compagnies de téléphone enregistrent des hausses substantielles de profits au cours de la seconde moitié de l'exercice.

Québec Téléphone est une compagnie contrôlée à 54.4% par Anglo-Canadian Telephone, filiale de General Telephone and Electronics de Stanford au Connecticut La Caisse de dépôt et placement du Québec est également un important actionnaire avec près de 12% des actions ordinaires.

Pour maman,
un véritable bijou de famille.

Offrez à maman un cadeau qui lui rappellera tous ceux qui lui sont chers. Mappins vous propose ces bagues en or 14k, serties de la pierre de naissance de chacun des membres de votre famille. Du plus vieux au cadet, y compris papa, bien sûr, la famille entière sera toujours près d'elle! A partir de $100.00.

Mappins
Quel que soit votre choix
Vous trouverez un magasin Mappins dans les principales villes du Canada

1,000, rue Ste-Catherine, O, Mtl. et 3131, Côte-Vertu, St-Laurent..

Gordon's rafraîchit le monde.

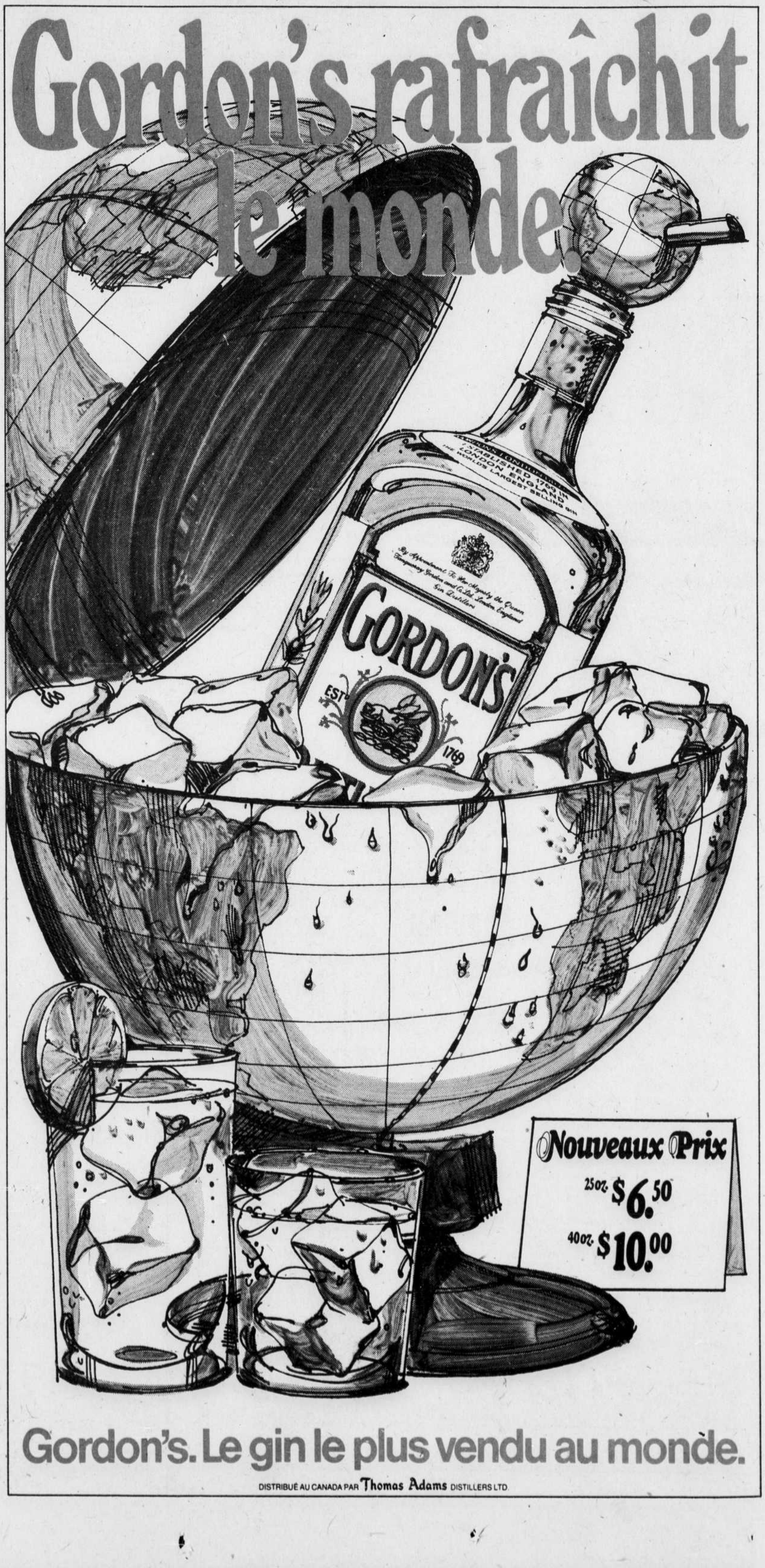

Gordon's. Le gin le plus vendu au monde.

DISTRIBUÉ AU CANADA PAR Thomas Adams DISTILLERS LTD.